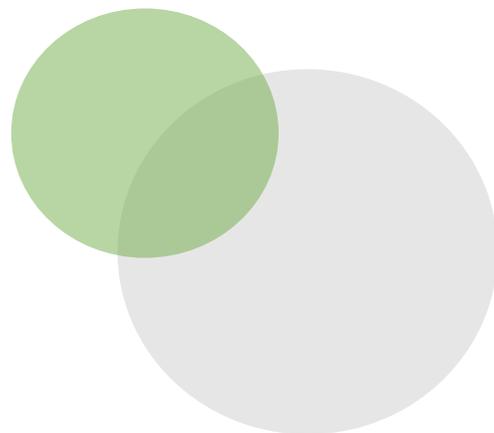


SIAO DE L'AUDE

RAPPORT D'ACTIVITE 2022



SOMMAIRE

1. Les dispositifs SIAO d'hébergement d'urgence, d'insertion et de logement adapté	p. 3
1.1. Dispositifs d'hébergement d'urgence	p. 3
1.2. Dispositifs d'hébergement d'insertion	p. 5
1.3. Dispositifs logement adapté	p. 6
2. SIAO/115	p. 7
2.1. Traitement d'une demande SIAO urgence-115	p.8
2.2. Commission SIAO Urgence et Veille Sociale	p.9
2.3. Données de l'observation SIAO urgence-115	p.10
2.4. Analyse des réponses SIAO115	p. 13
2.5. Bilan de l'activité SIAO Urgence / 115	p. 16
2.6. HUF	p. 17
2.7. HUFPPN	p.22
3. Hébergement d'insertion	p. 26
3.1. Données de l'observatoire SIAO hébergement d'insertion	p.27
3.2. Bilan de l'activité SIAO hébergement d'insertion	p. 35
4. Logement adapté	p. 36
4.1. Données de l'observatoire SIAO logement adapté	p.37
4.2. Bilan de l'activité SIAO logement adapté	p. 46
5. Logement social	p. 47
5.1. Données de l'observatoire SIAO logement social	p. 48
5.2. Bilan de l'activité SIAO logement social	p. 54
6. Données de l'activité infirmière au sein du SIAO	p. 55
6.1. Bilan de l'activité infirmière	p. 60
7. Evolution des demandes SIAO depuis sa création	p. 61
8. Evolution des dispositifs SIAO depuis sa création	p.62
9. Bilan et évolution SIAO	p. 63

1. Les dispositifs SIAO d'hébergement d'urgence, d'insertion et de logement adapté

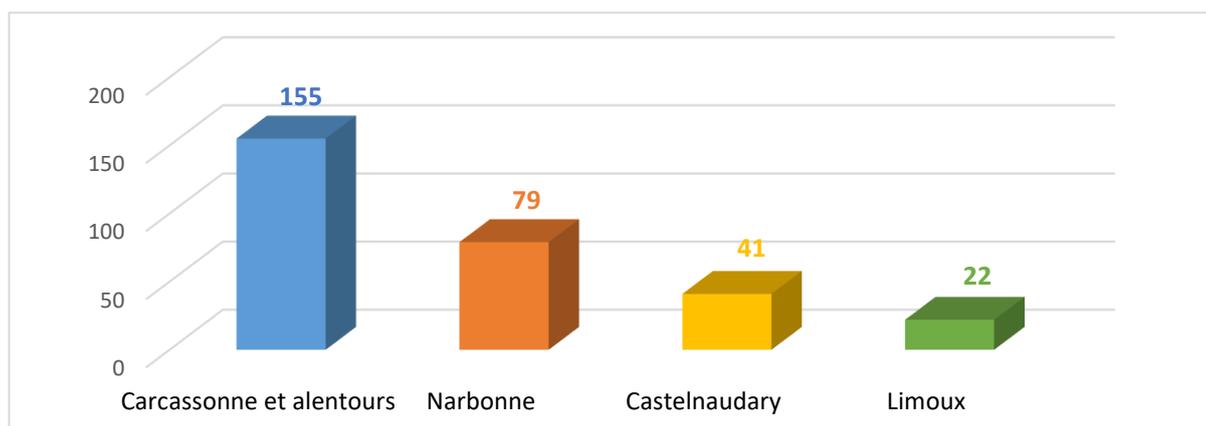
1.1. Dispositifs d'hébergement d'urgence

Le 115 centralise l'ensemble des places et des orientations sur les places d'hébergement d'urgence du département.

Structures	Villes	Places disponibles
CHU _ Aude Urgence Accueil	Carcassonne	4
	Narbonne	20
	Limoux	16
RHJ _ FAOL Ligue de l'Enseignement	Carcassonne	4
	Limoux	1
	Castelnaudary	1
HUDC _ FAOL Ligue de l'Enseignement	Carcassonne et alentours	93
HUF _ Aude Urgence Accueil	Carcassonne	15
	Narbonne	15
	Limoux	5
HUF _ SOLIHA Méditerranée	Narbonne	10
HU appartements _ Aude Urgence Accueil	Carcassonne	18
	Narbonne	13
HU appartements _ PSL	Castelnaudary	40
	Carcassonne	
HU_ SOLIHA	Carcassonne	4
	Narbonne	21
HUFPPN _ Groupes SOS Solidarité	Carcassonne	6
HUH Patte D'oise _ AUA	Carcassonne	11
Nuitées d'hôtel	Département	Mobilisables
Total :		297

14 places supplémentaires ont été créées depuis 2021.

REPARTITION DES PLACES D'HEBERGEMENT D'URGENCE PAR VILLE

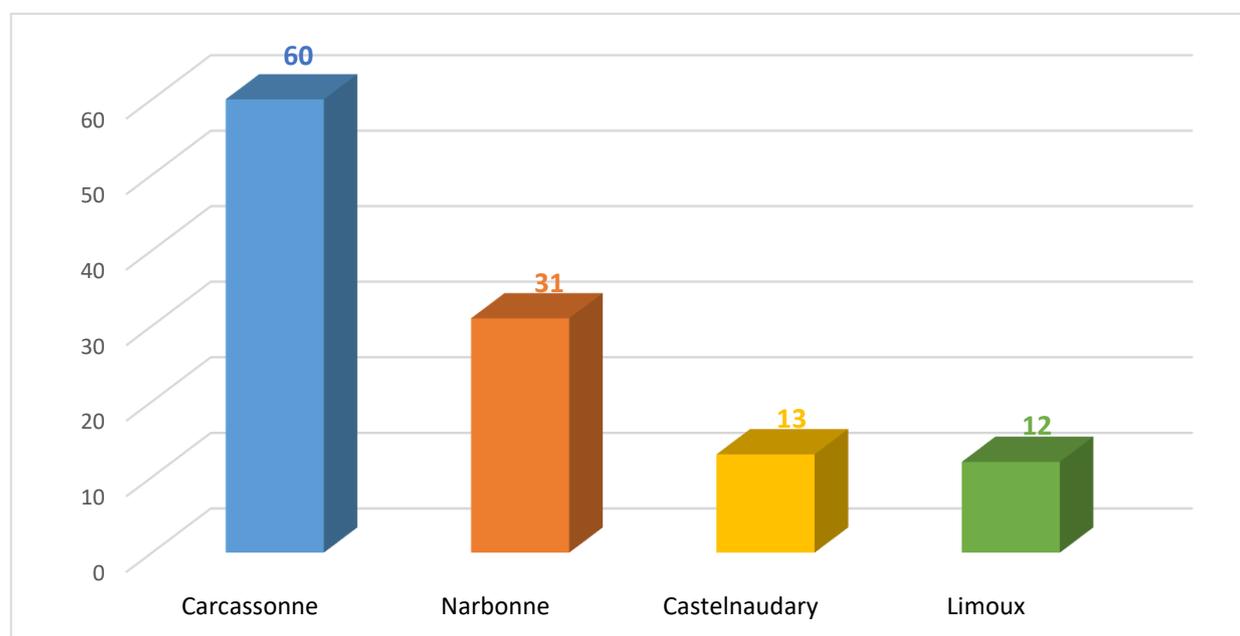


1.2. Dispositifs d'hébergement d'insertion

Structures	Villes	Places disponibles	
		CHRS	CHS
Aude Urgence Accueil	Carcassonne	30	3
	Narbonne	17	
	Limoux	9	
ADAFF	Carcassonne	30	
	Narbonne	24	
	Castelnaudary	13	
Total par dispositifs		123	3
Total : 126			

Le tableau ci-dessus reprend les places disponibles à l'année en termes d'hébergement d'insertion CHRS/CHS.

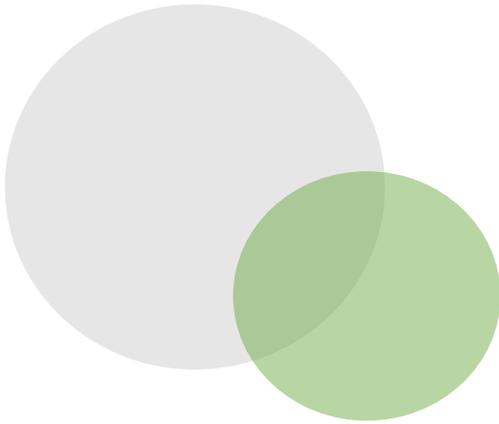
REPARTITION DES PLACES D'HEBERGEMENT D'INSERTION PAR VILLE



1.3. **Dispositifs logement adapté** (places mises à disposition du SIAO)

Structures	Dispositifs	Villes	Places disponibles
ADAFF	Pension de famille	Carcassonne	30
		Narbonne	20
		Limoux	20
		Castelnaudary	20
	IML Rue	Narbonne	5
ADOMA	Pension de famille	Narbonne	45
SOLIHA	IML Classique / Justice/ Expulsion/ Psy / Réfugié	Toutes villes	252
CCAS	ALT1	Narbonne	10
PSL	IML Classique	Castelnaudary	39
		Carcassonne	
AIA11	ALT1 appartements thérapeutiques relais	Carcassonne	2
Intermede	ALT1 appartements thérapeutiques relais	Castelnaudary	2
Emmaus	Pension de famille	Lespinassière	10
Total :			455

Le tableau ci-dessus reprend les places disponibles à l'année en termes de logement adapté.



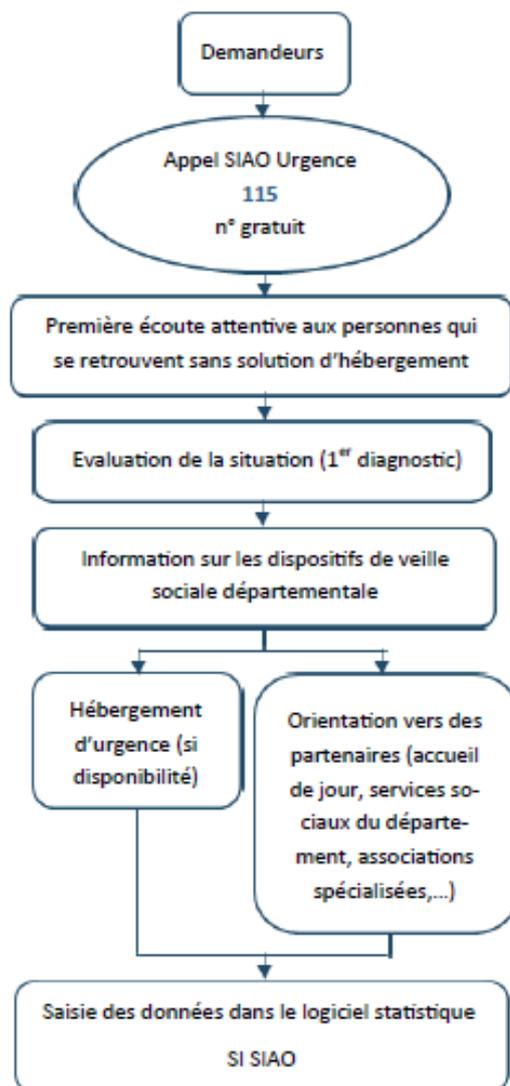
SIAO URGENCE-115

Le SIAO Urgence est organisé autour du 115, numéro gratuit, destiné principalement aux personnes sans-abri, et géré par l'association Aude Urgence Accueil dans les locaux du 19 place Joseph Poux à Carcassonne.

Le 115 est une plateforme téléphonique à l'écoute 24h/24, 7j/7, 365j/an. Il est destiné à répondre aux demandes d'hébergement d'urgence des personnes sans-abri, mais a également vocation à orienter les autres demandes auprès de partenaires (permanences MDS, associations caritatives, maraudes Croix-Rouge, etc.).

2.1. Traitement d'une demande SIAO urgence-115

Traitement d'une demande
d'hébergement d'urgence : demande de mise à
l'abri



SI SIAO : Logiciel validé par la CNIL

2.2. Commission SIAO Urgence et Commission Veille Sociale

Une commission SIAO Urgence mensuelle et une commission Veille sociale (hebdomadaire durant la période hivernale) étudient les situations des personnes intégrées aux dispositifs d'hébergement d'urgence et hôtel.

- **Membres :** Commission Urgence : elle réunit l'ensemble des représentants des structures de l'hébergement d'urgence du département (Aude Urgence Accueil, FAOL, Soliha, Groupe SOS Solidarités), la DDETSPP, le SIAO

Commission Veille Sociale : elle réunit les représentants de l'ASLH Aude Urgence Accueil, Le Groupe SOS Solidarités, SOLIHA, la DDETSPP et le SIAO, mais également tout acteur souhaitant présenter une situation particulière relevant d'une mise à l'abri (CMS, CADA, ...).

- **Nombre :** 12 commissions Urgence en 2022 et 17 commissions Veille Sociale.
- **Missions :** La commission SIAO Urgence étudie la situation de chaque personne/ménage hébergé en place d'urgence depuis au moins 1 mois, durée maximale recommandée par la DDETSPP. Depuis le mois de septembre 2015, si la prise en charge excède la durée recommandée, une demande de prolongation doit être faite auprès de la commission. L'éventuelle prolongation est décidée lors de la commission. Les travailleurs sociaux des différentes structures remplissent un tableau de recensement en stipulant les démarches en cours d'insertion de la personne, ainsi que les raisons particulières nécessitant une prolongation du séjour en hébergement d'urgence (DLS en cours, attente d'une place en SIAO Insertion, etc.), la reconduction est donc étudiée en fonction de ces éléments.

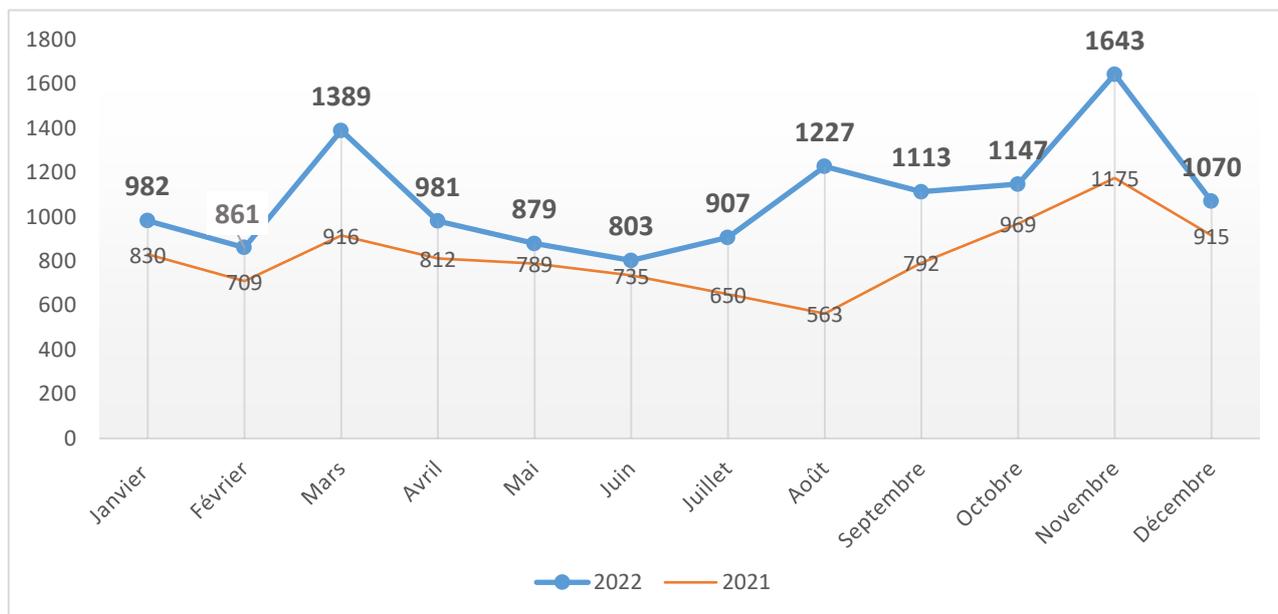
La commission Veille Sociale porte sur le même principe hormis que toutes les situations des personnes présentes à l'hôtel sont étudiées chaque semaine, sans durée minimum de présence en hébergement. Le but est de trouver au plus vite et au plus juste, la trajectoire la plus adaptée à chaque situation.

- **Recours gracieux :** Un système de recours gracieux a été introduit afin que chaque personne puisse contester la décision de la commission, si celle-ci ne lui paraît pas justifiée. Chaque hébergé est informé de cette procédure, qui est dûment inscrite sur le Document Individuel de Prise En Charge (DIPEC) signé à l'entrée dans une structure. La personne peut demander un recours gracieux (non suspensif) dans le mois qui suit la décision, afin que la demande soit réétudiée dans les 3 jours par échange de mails puis présentée lors de la commission suivante. La requête est à envoyer à la coordination du SIAO par mail : siao11@outlook.fr. La demande peut être instruite par la personne ou le travailleur social référent (avec accord de la personne), et devra obligatoirement être accompagnée d'éléments nouveaux étayant la demande.

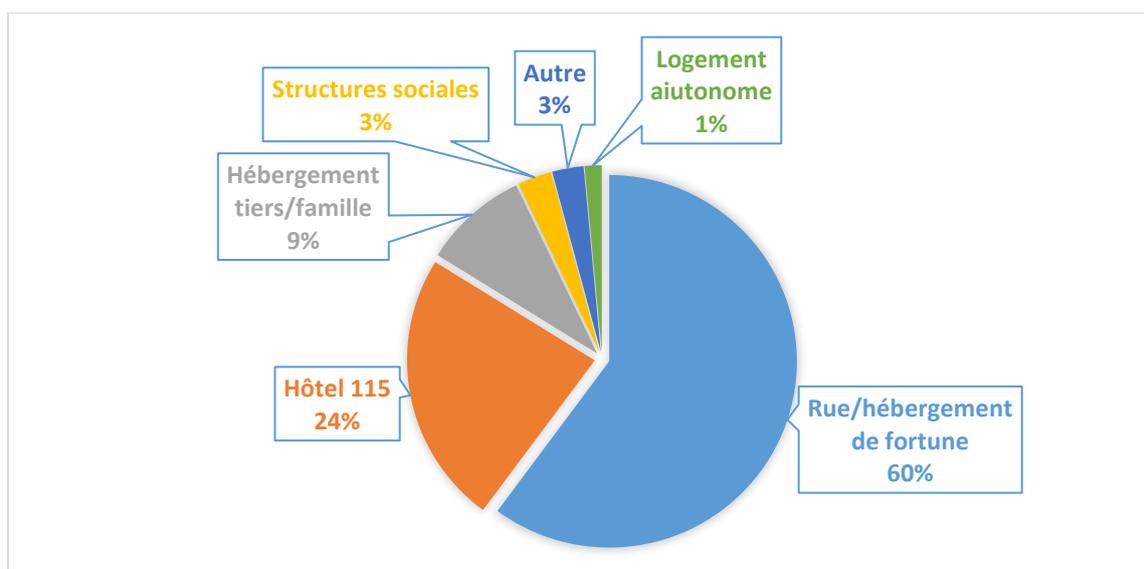
2.3. Données de l'observatoire SIAO urgence-115

Le SIAO Urgence a recensé **13 002 demandes** d'hébergement d'urgence soit **2 934 personnes différentes** et **1 901 ménages différents** pour en moyenne 36 appels par jour.

REPARTITION DES DEMANDES D'HEBERGEMENTS PAR MOIS



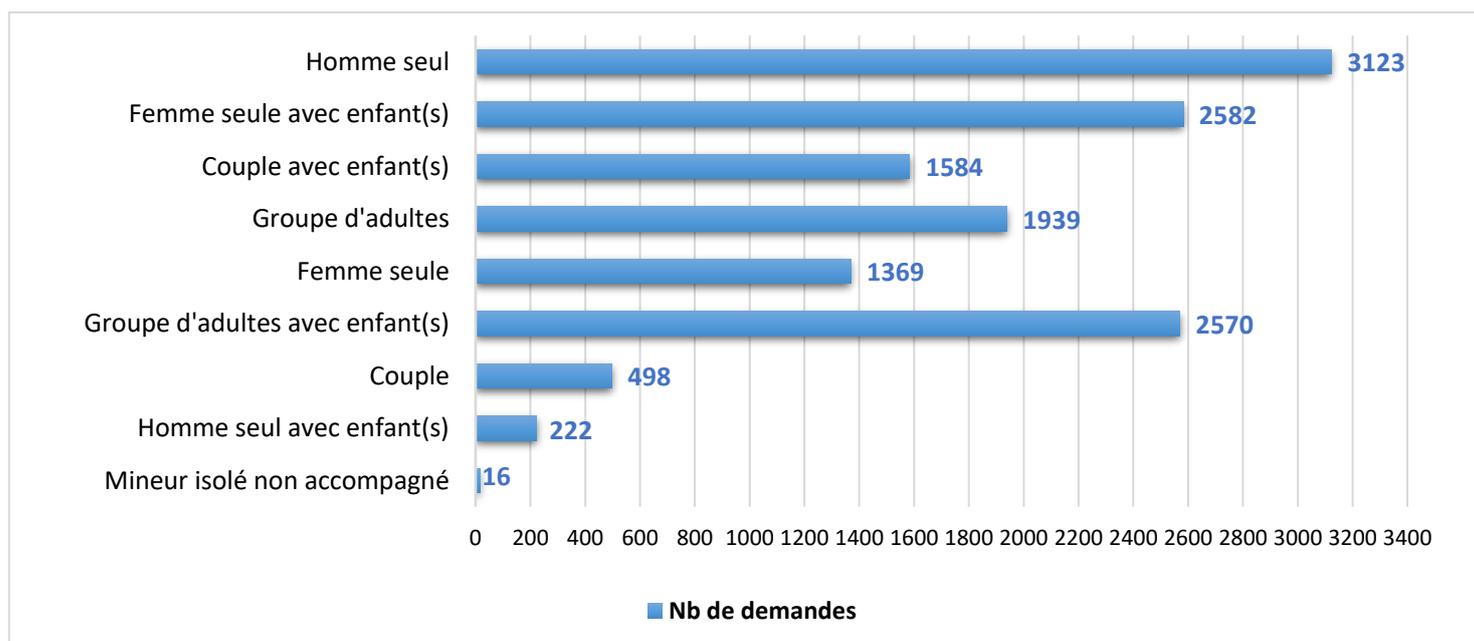
SITUATION AU MOMENT DE LA DEMANDE



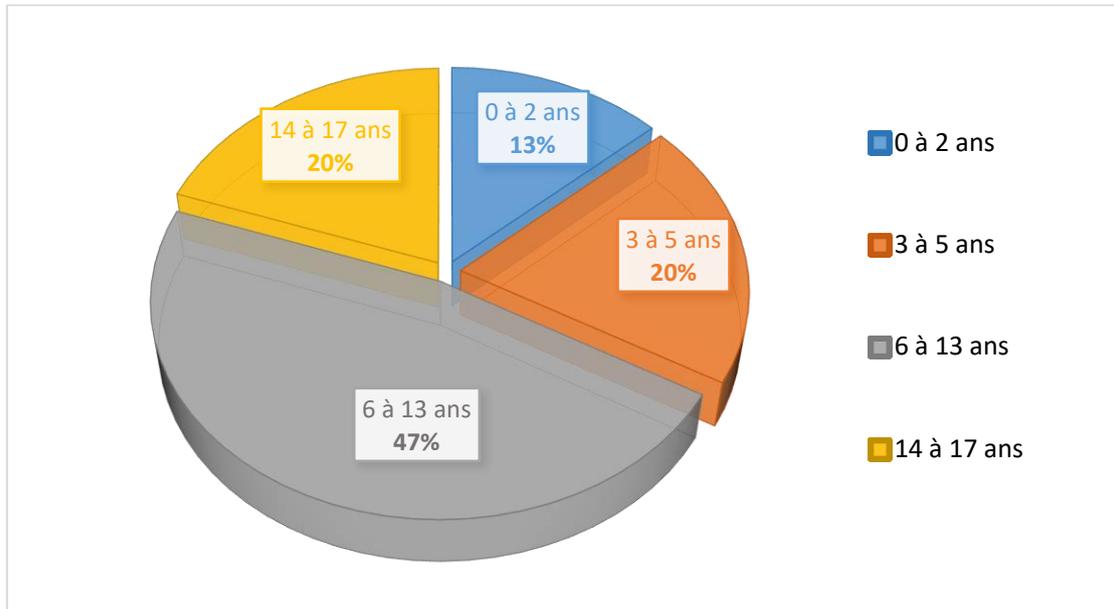
LIEU OÙ LE MENAGE À DORMI LA VIELLE

Rue/Hébergement mobile ou de fortune	38%
Hôtel 115	28%
Hébergement par des tiers/famille	15%
Autre	7%
Logement conjugal/personnel	4%
Information non renseignée / Refus de répondre	3%
Structure d'hébergement (HU/dispositifs du DNA/...)	2%
Hôtel hors 115 (CD / association/ ménage)	2%
Structure de soins (Cure-post cure, hôpital psy/général...)	1%

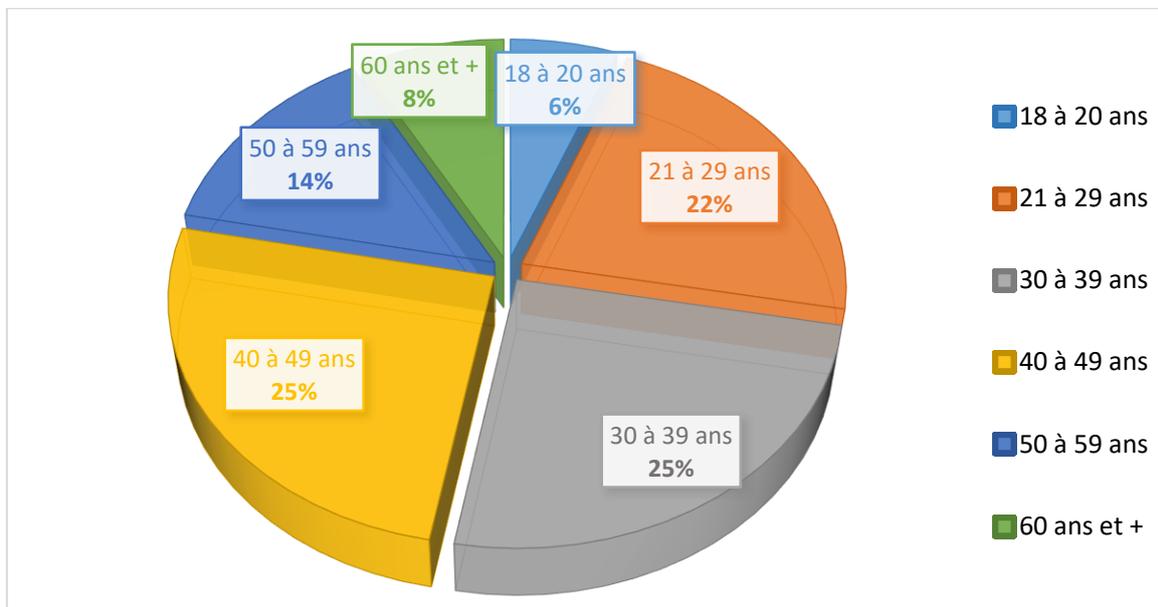
TYPOLOGIE DES MÉNAGES



ÂGE DES ENFANTS (en %)



ÂGE DES ADULTES (en %)



2.4. Analyse des réponses SIAO/115

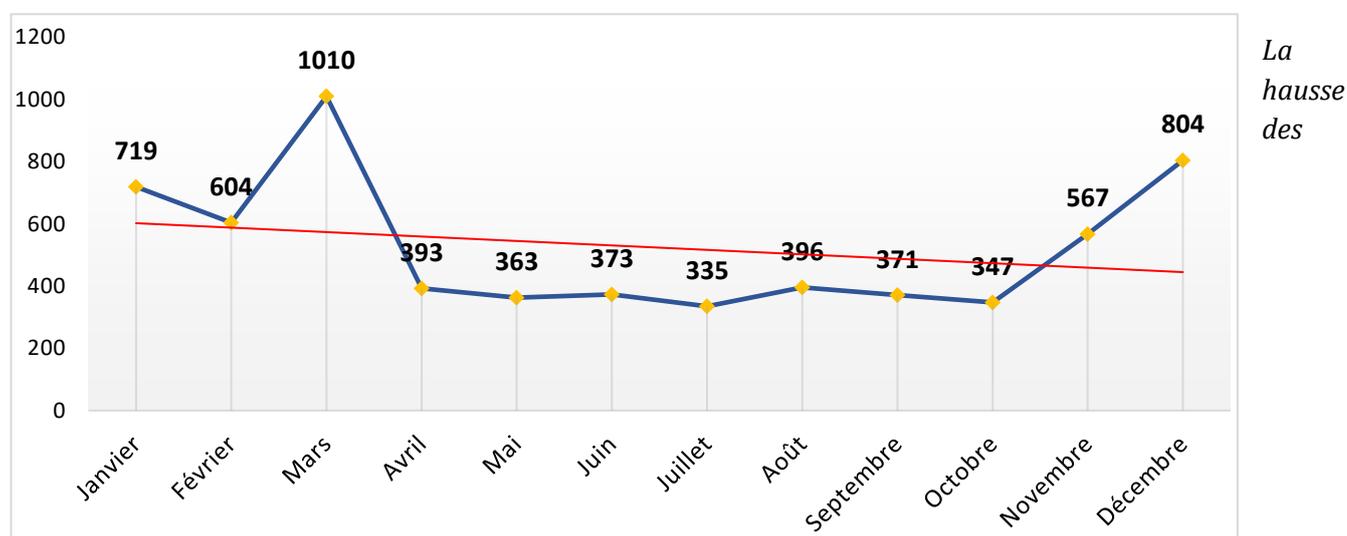
Environ **49 % de réponses positives**, et **51 % de réponses négatives** aux demandes d'hébergement traitées par le 115.

2.4.1. Analyse des réponses positives SIAO urgence-115

Nombre de réponses positives du 115 ayant entraîné une orientation vers une structure d'hébergement d'urgence : **6 342**

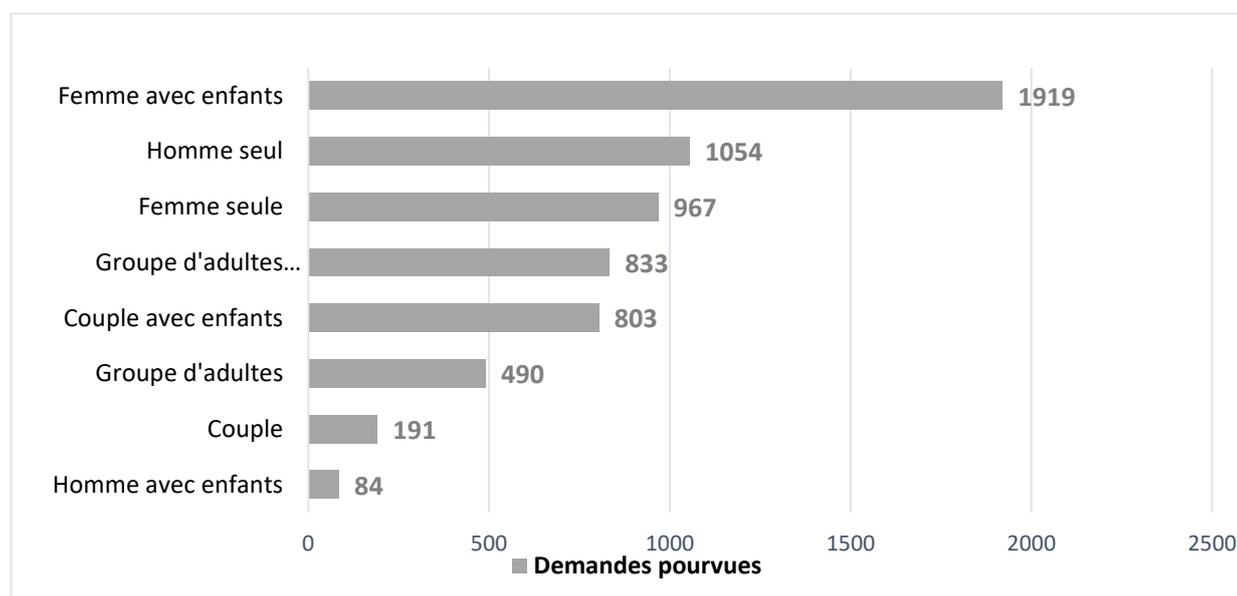
En 2022, 76% des réponses positives ont été orientées vers un hébergement à l'hôtel financé par le 115 et 24% vers une structure d'accueil d'hébergement d'urgence.

REPARTITION DES REPONSES POSITIVES DU 115 PAR MOIS



demandes pourvues en mars, s'explique par l'accueil des familles Ukrainiennes.

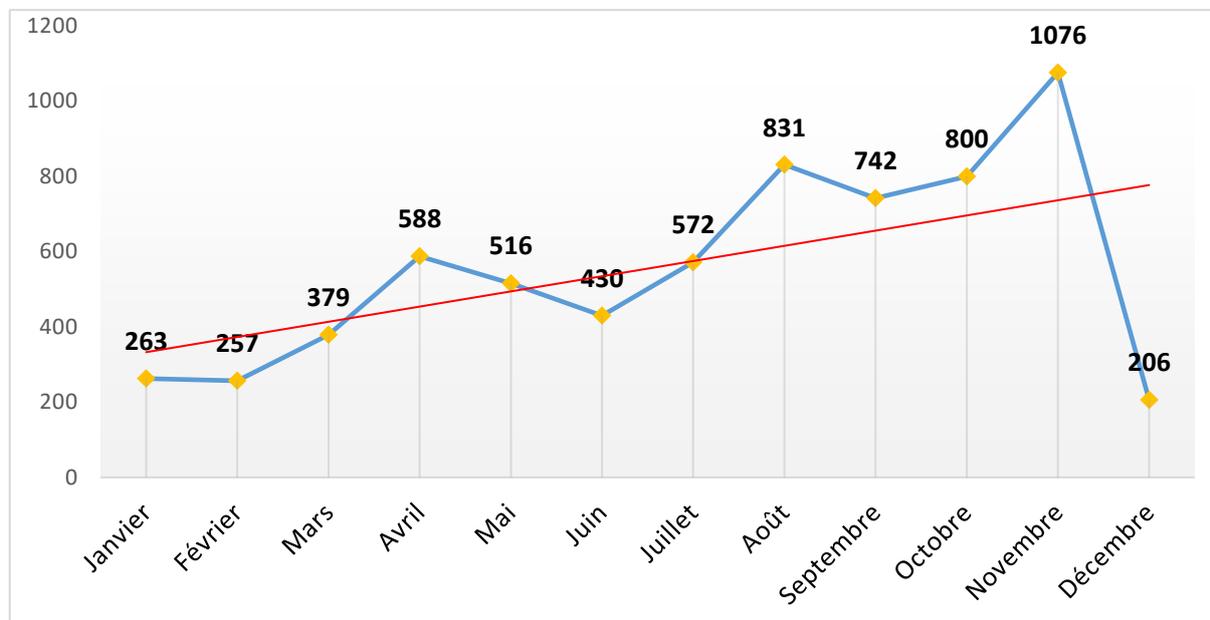
TYPOLOGIE DES MÉNAGES AYANT RECU UNE RÉPONSE POSITIVE



2.4.2. Analyse des réponses négatives SIAO urgence-115

Nombre de réponses négatives du 115 : 6 660

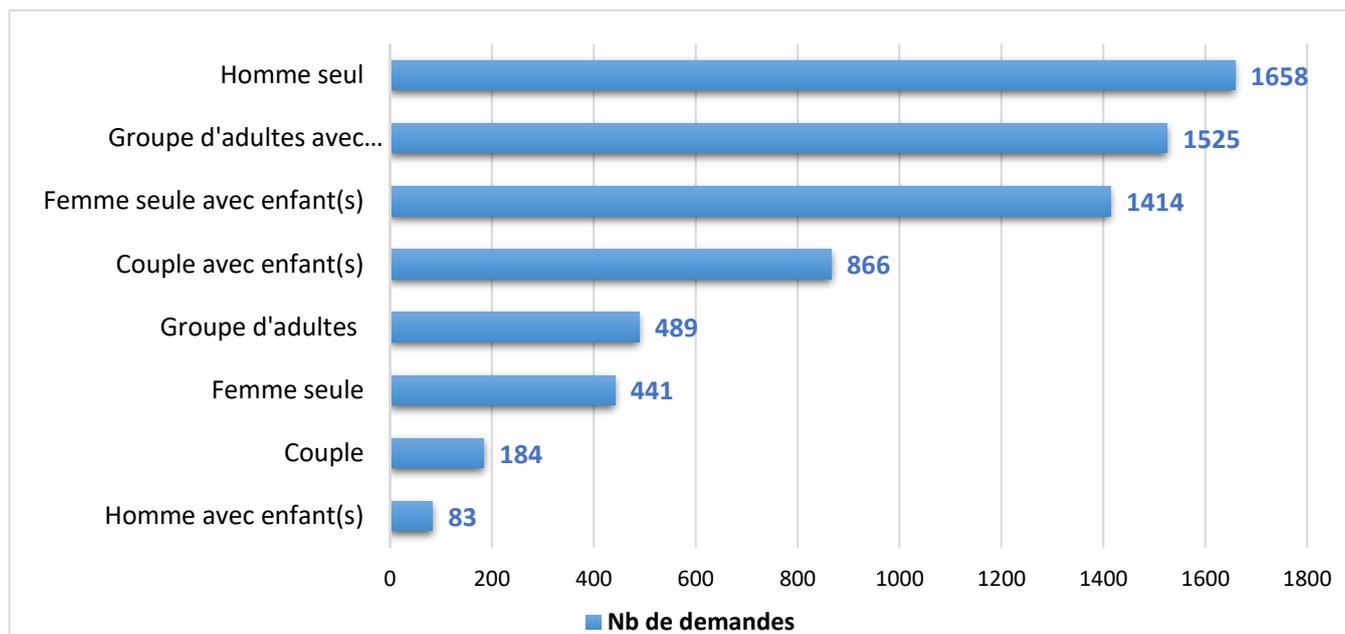
REPARTITION DES REPONSES NEGATIVES DU 115 PAR MOIS



MOTIFS DES REPONSES NEGATIVES (en %)

Absence de places disponibles	50%
Absence de place compatible avec la composition familiale	34%
La personne s'est maintenue dans l'hébergement	4%
La personne a trouvé une autre solution	3%
Absence de moyen de transport	3%
La personne a refusé la proposition	2%
Autre motif	1%
Refus du 115 lié au comportement	1%
Refus de la structure	1%
Personne ne relevant pas du 115	1%

TYPOLOGIE DES MÉNAGES AYANT RECU UNE RÉPONSE NÉGATIVE



2.5. Bilan de l'activité SIAO urgence-115 en 2022

En 2022, le SIAO a centralisé **13 002 demandes** d'hébergement d'urgence. Ce nombre de demandes enregistrées est le plus important recensé par le SIAO depuis sa création (**+ 3 147 demandes, soit une hausse de 32% des demandes 115**)

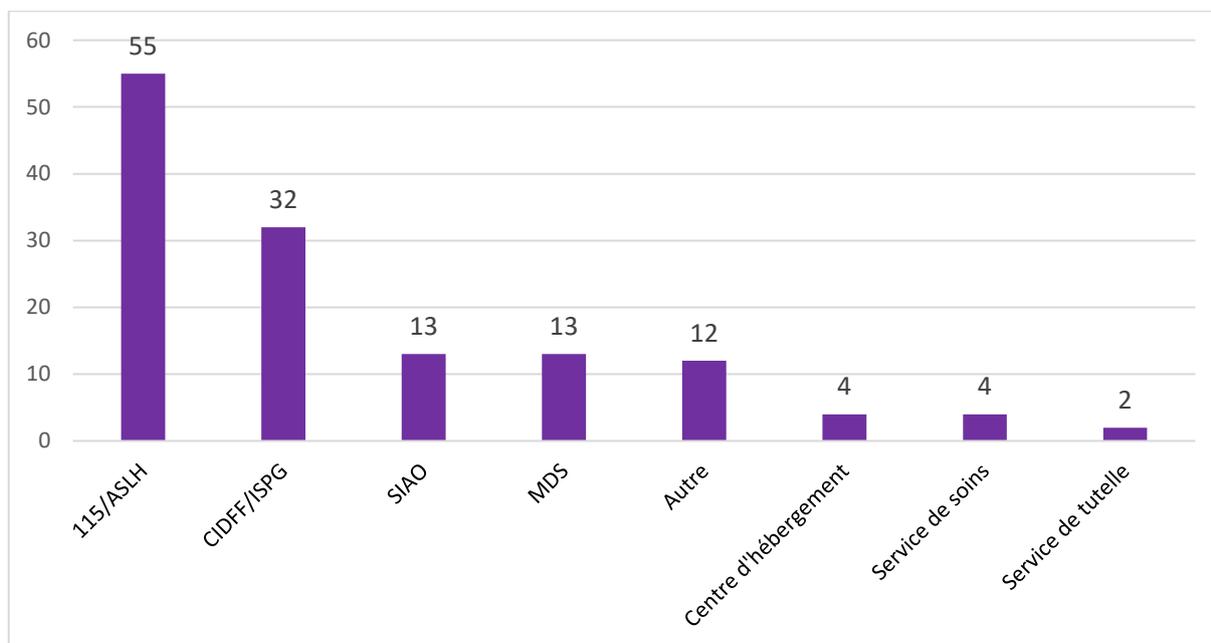
Pour rappel le 115 avait déjà connu entre 2021 et 2022 une hausse de 33%.

- Répartition des demandes par mois : il y a en moyenne 1083 demandes par mois avec un pic lors de la période hivernale.
- Lieu où le ménage a dormi la veille : 38% des personnes appelant le 115 étaient sans domicile ou en hébergement très précaire (rue/squat/...). 28% se trouvaient déjà prises en charge la veille par le 115 via un hôtel.
- Typologie des ménages : les personnes isolées représentent 34% des demandeurs. L'augmentation du nombre de demandes des familles avec enfants se vérifie maintenant depuis 5 années consécutives et peut s'expliquer par des appels hebdomadaires au 115 pour des demandes de réitération de prise en charge hôtelière pour ce public là (avec souvent des prises en charge longues pour certains ménages avec des situations administratives complexes).
- Réponses SIAO urgence-115 : En 2022, le SIAO115 a pour la première fois inversé sa tendance avec **davantage de réponse négative (51%) que positive (49%)**. Cette donnée met en exergue l'augmentation croissante de la précarité sur le département mais aussi le manque grandissant de dispositif d'accueil. Pour rappel en 2022, aucune création de places d'hébergement d'urgence. La réitération des appels pour les ménages les plus en difficultés est fortement remarqué cette année depuis la fin de la période hivernale 2021-22, avec des familles avec enfants se retrouvant à la rue ou en hébergement de et appelant toute l'année quasiment tous les jours jusqu'à la période hivernale suivante. 84% des refus étaient en justifié par une absence de places disponibles adaptées à la demande.

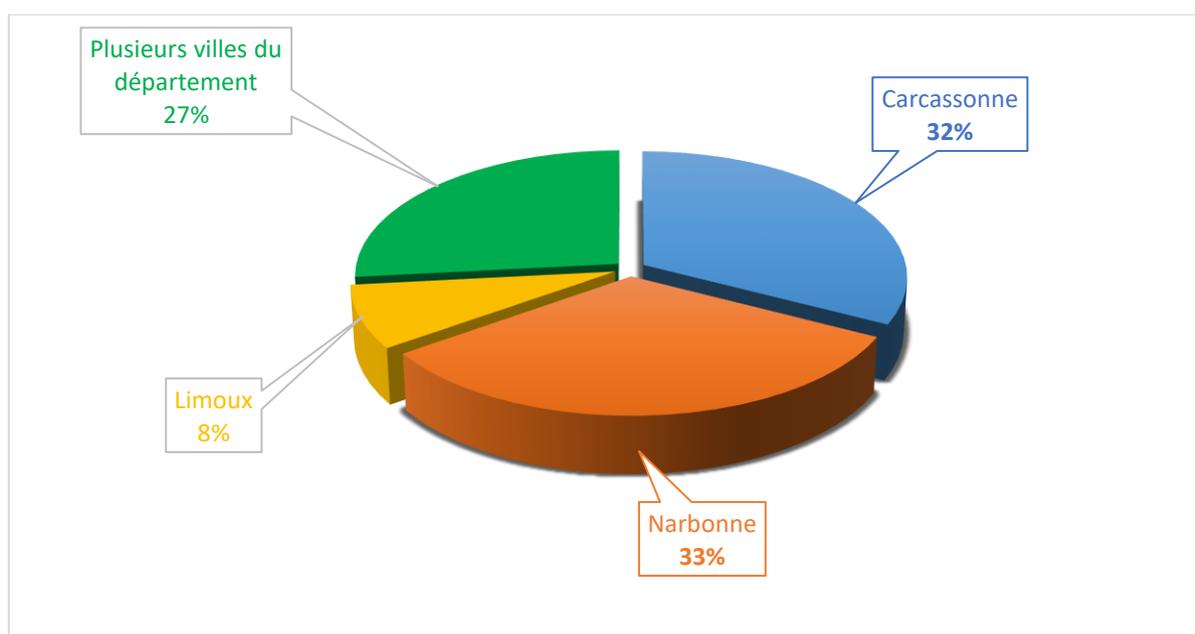
2.6. Hébergement Urgence Femmes (HUF)

En 2022, il y a eu **135** demandes HUF, soit 7 demandes de plus qu'en 2021, représentant **281** personnes distinctes.

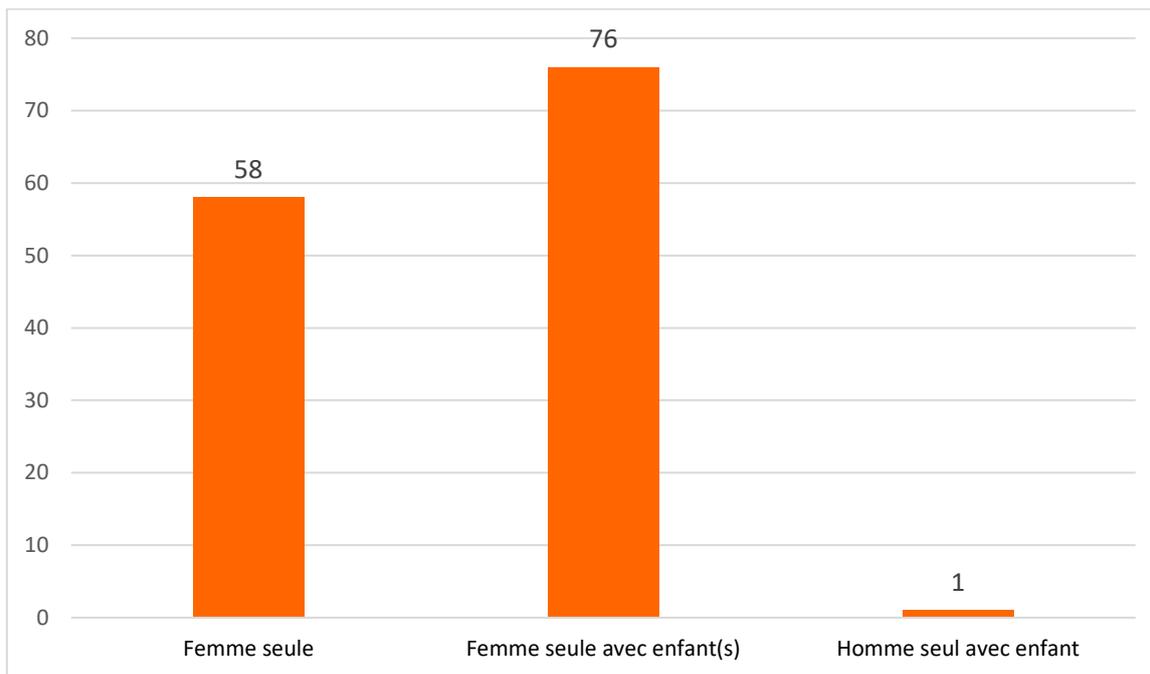
SERVICES ORIENTEUR



ZONE GÉOGRAPHIQUE DEMANDÉE PAR LE MÉNAGE

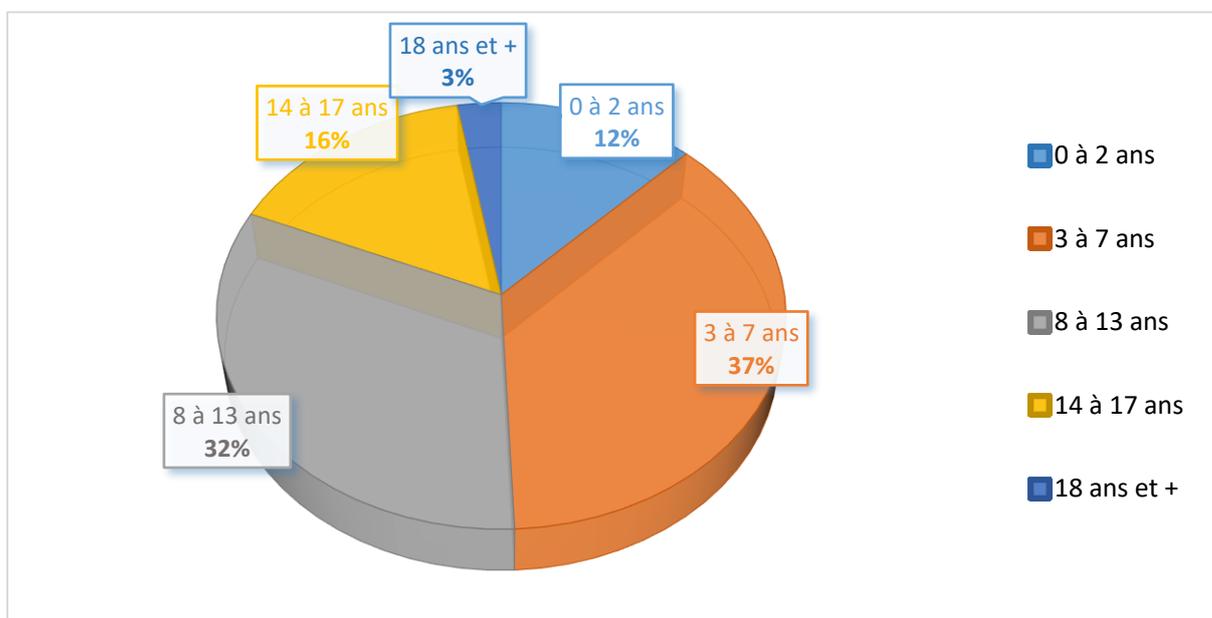


TYPOLOGIE DES MÉNAGES EN DEMANDE



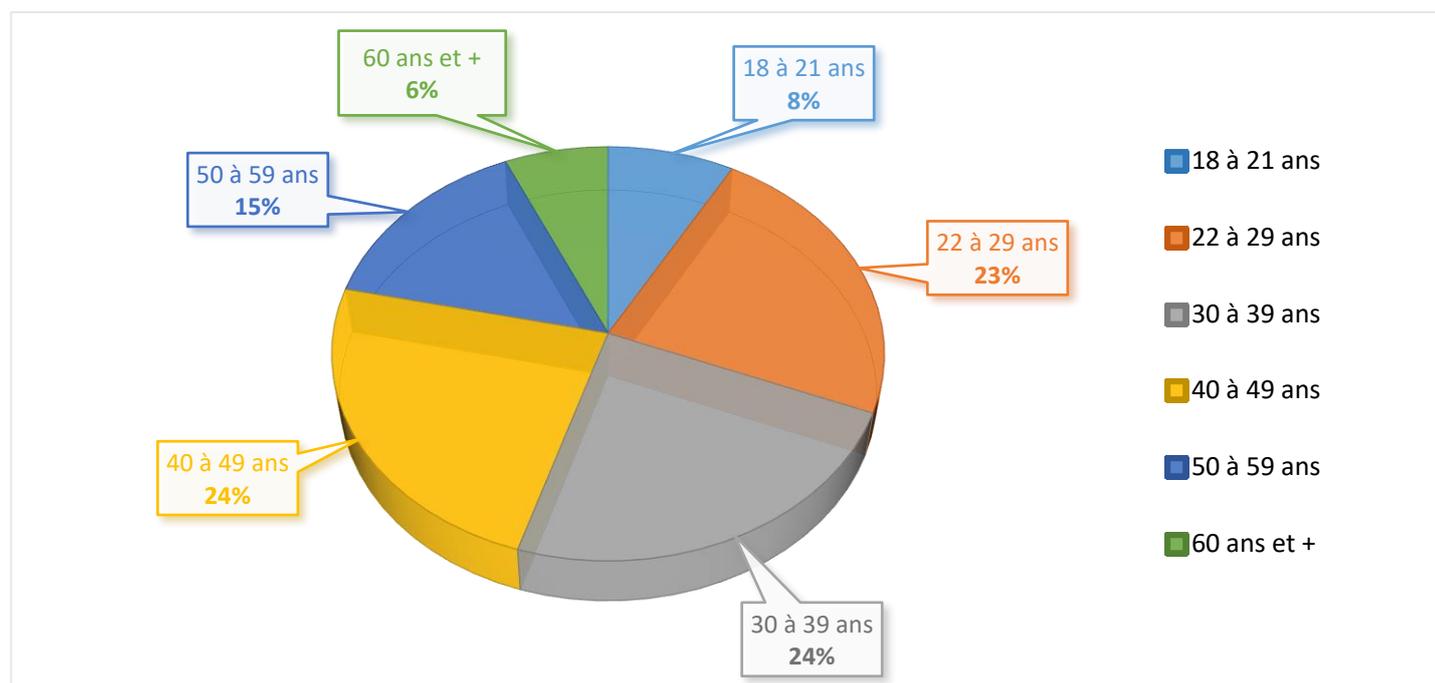
AGE DES ENFANTS

Total des enfants : **146**

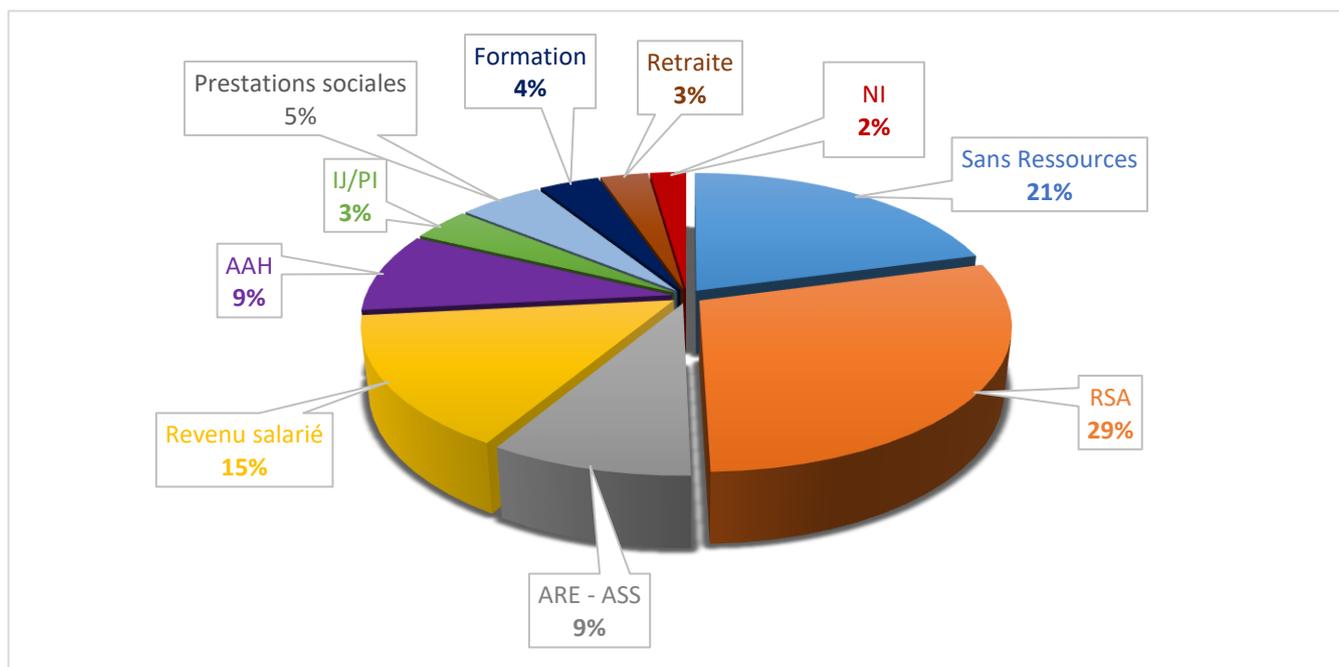


AGE DES ADULTES

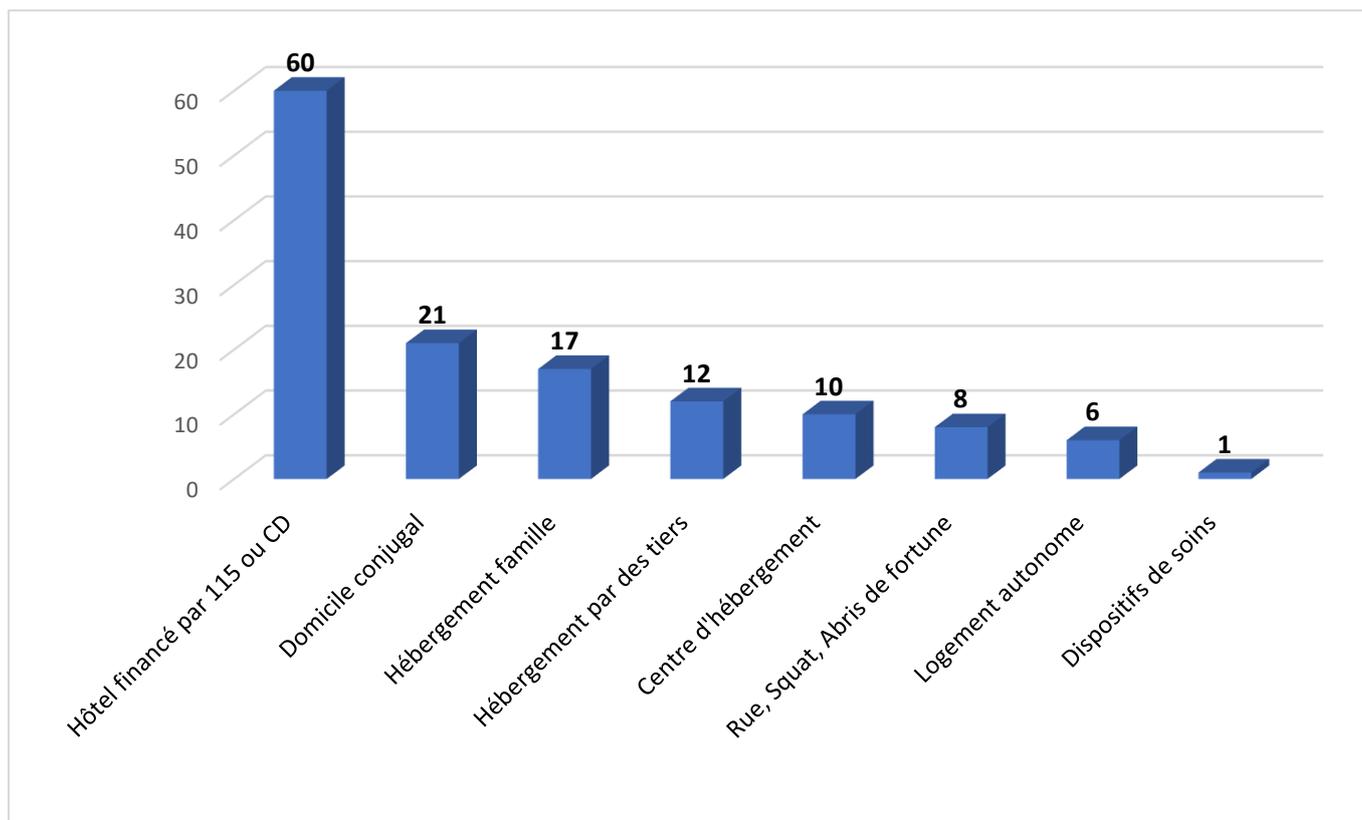
Total des adultes : 135



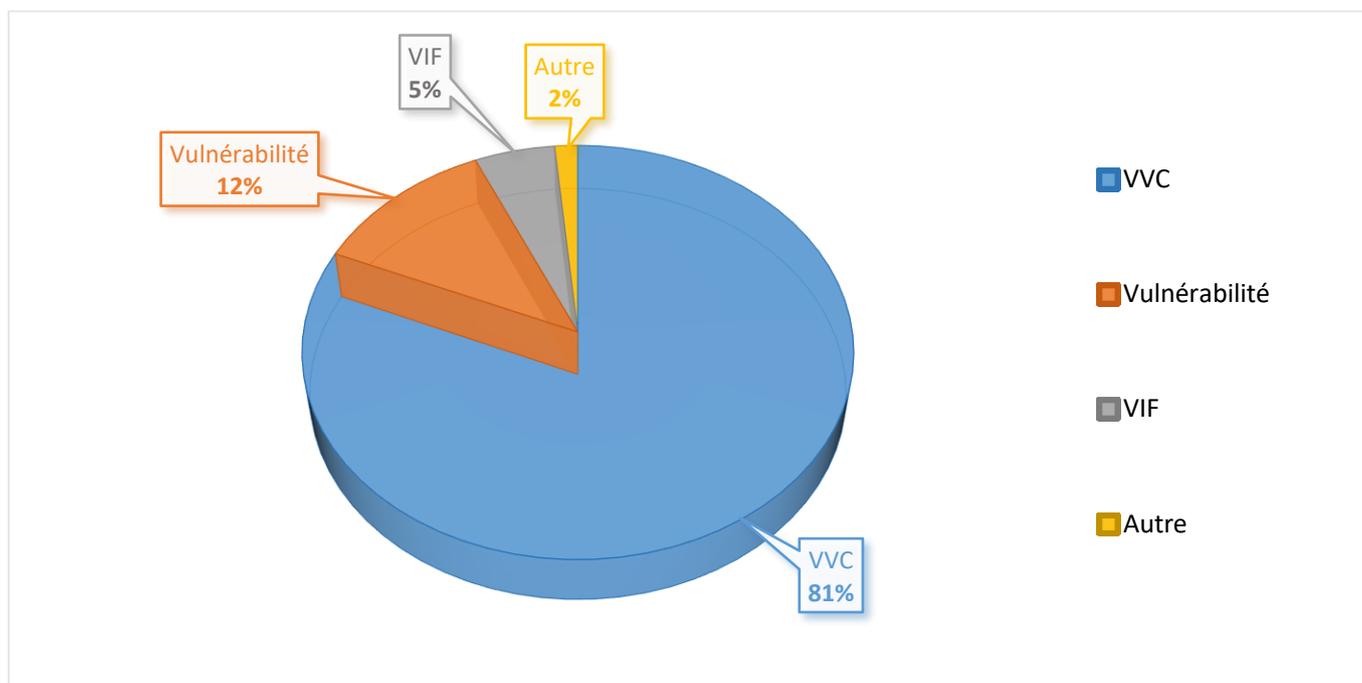
RESSOURCES



SITUATION RÉSIDENTIELLE AU MOMENT DE LA DEMANDE

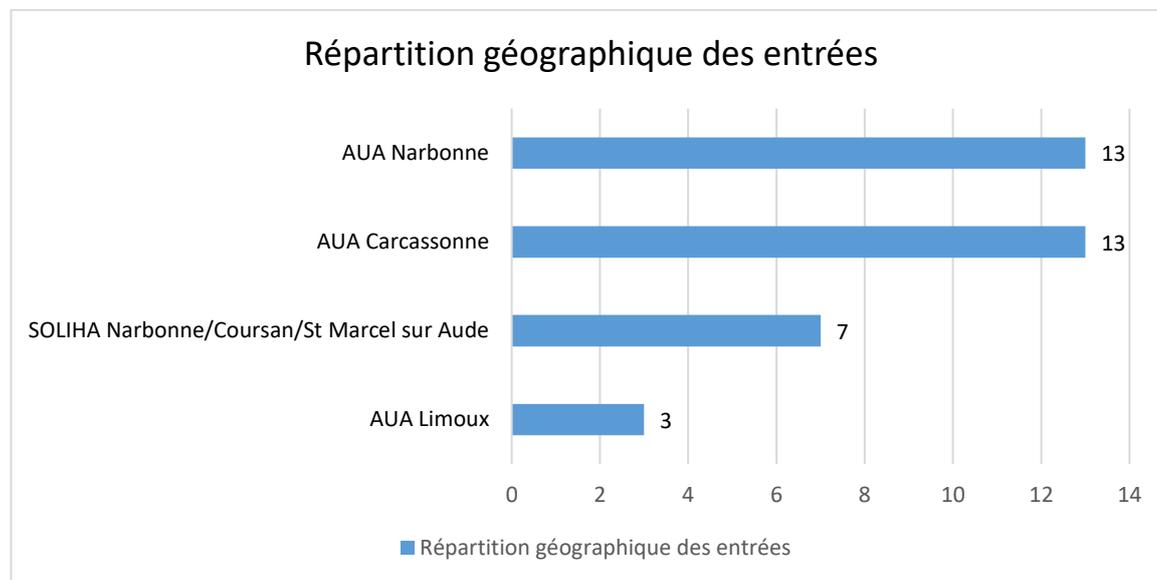


CRITERES DE LA DEMANDE



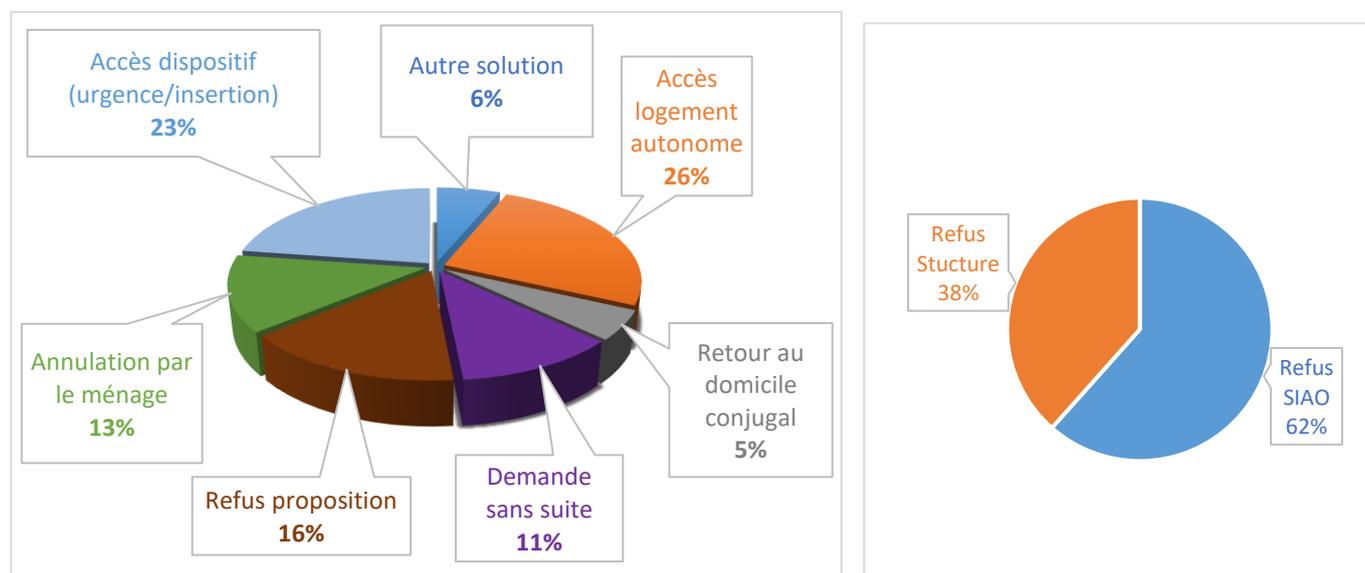
ATTRIBUTIONS

Il y a eu 36 entrées en HUF, en 2022 soit 27% des décisions en 2022.



En 2022, il y a eu 38 orientations vers un HUF qui n'ont pas abouti (refus personne, annulation demande, autre solution, sans suite...).

MOTIF DES ANNULATIONS/SORTIES



En 2022, il y a eu 13 refus pour des demandes HUF (10%) et 85 demandes annulées (63%). Les pourcentages sont basés sur les 130 situations pour lesquelles une décision a été actée en 2022 (182 situations – 27 demandes sur liste d'attente + 25 demandes datant de 2021).

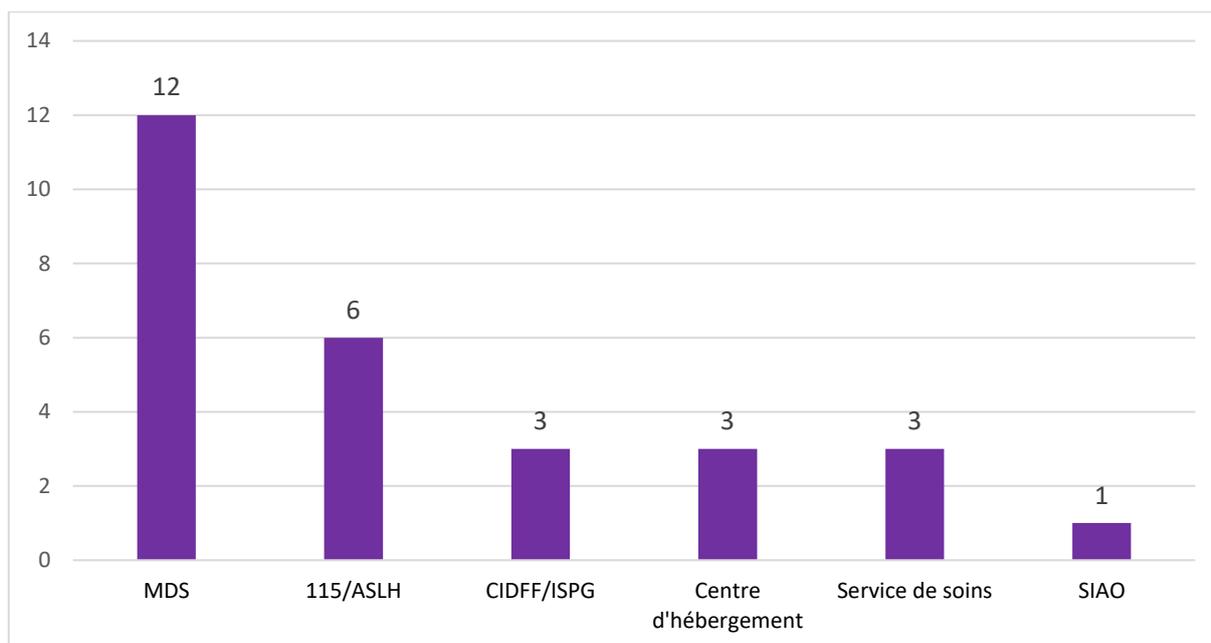
27 situations étaient toujours sur liste d'attente au 31 décembre 2022.

2.7. Hébergement Urgence Femmes Pré Post Natalité (HUFPPN)

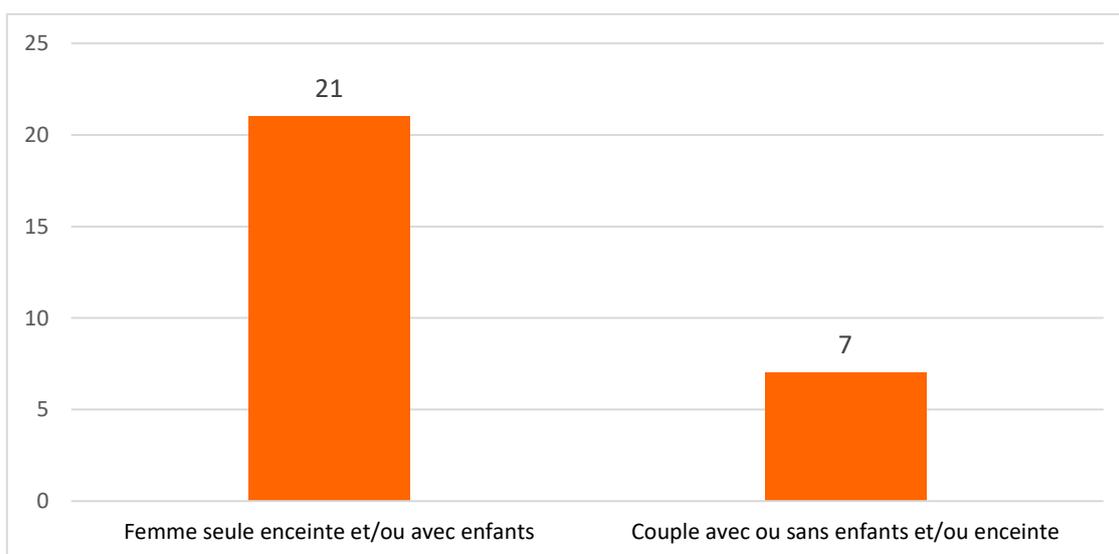
En 2022, il y a eu **28** demandes HUFPPN dont **1** encore sur liste d'attente au 31/12/22, représentant **53** personnes distinctes.

Sur 28 demandes, **11** femmes étaient enceintes (isolée ou en couple).

SERVICES ORIENTEURS

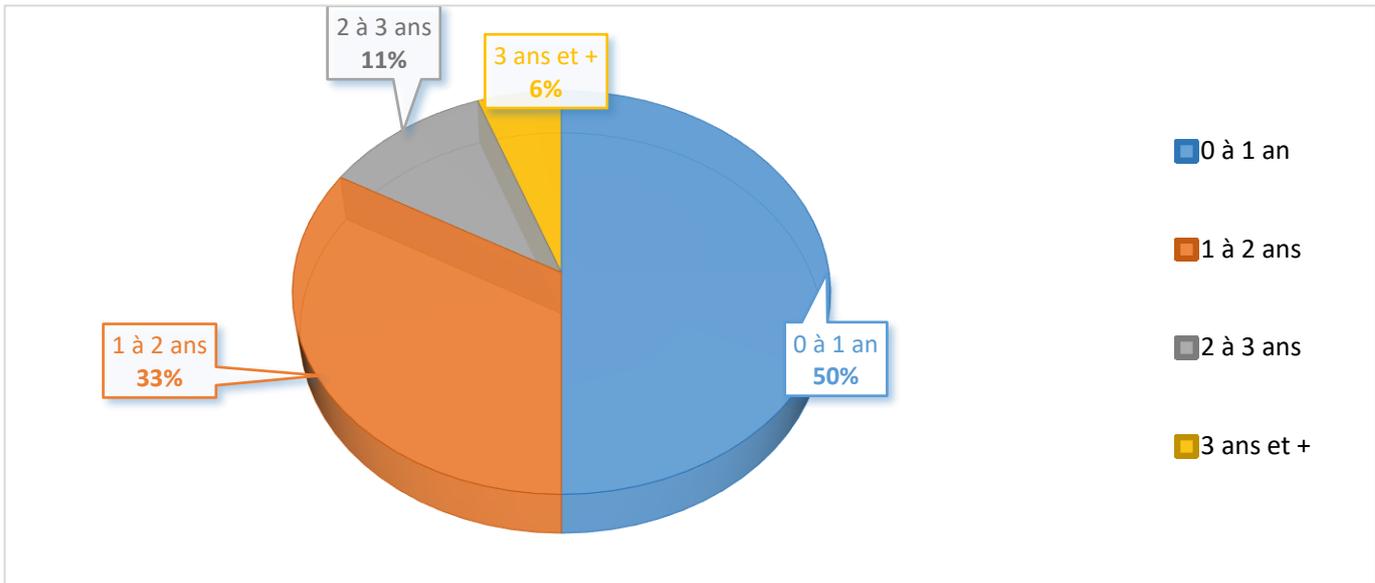


TYPLOGIE DES MÉNAGES EN DEMANDE



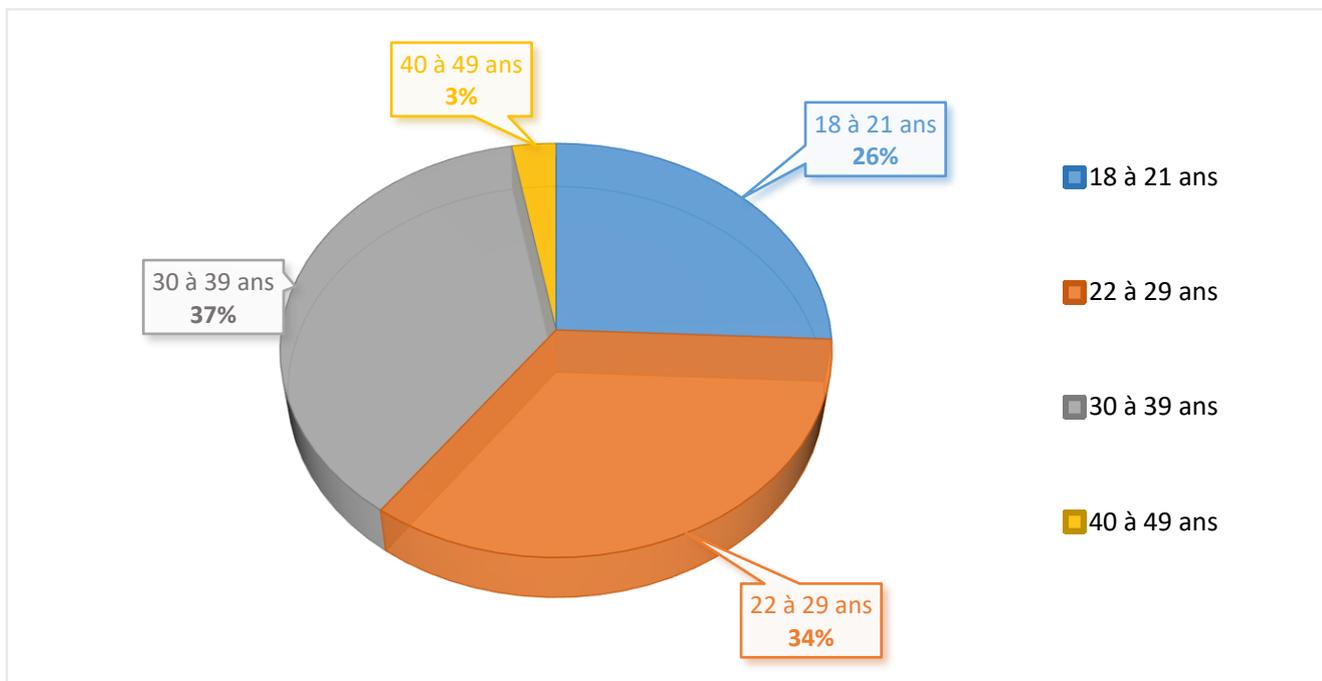
AGE DES ENFANTS

Total des enfants : **18**

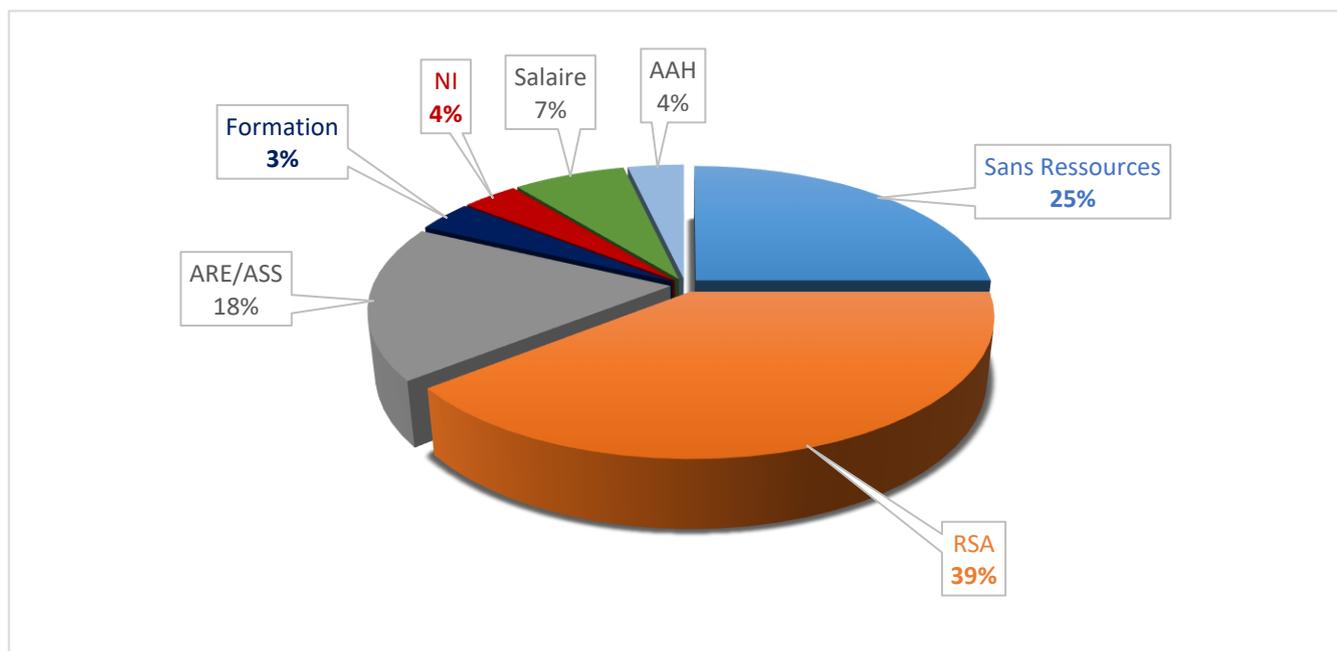


AGE DES ADULTES

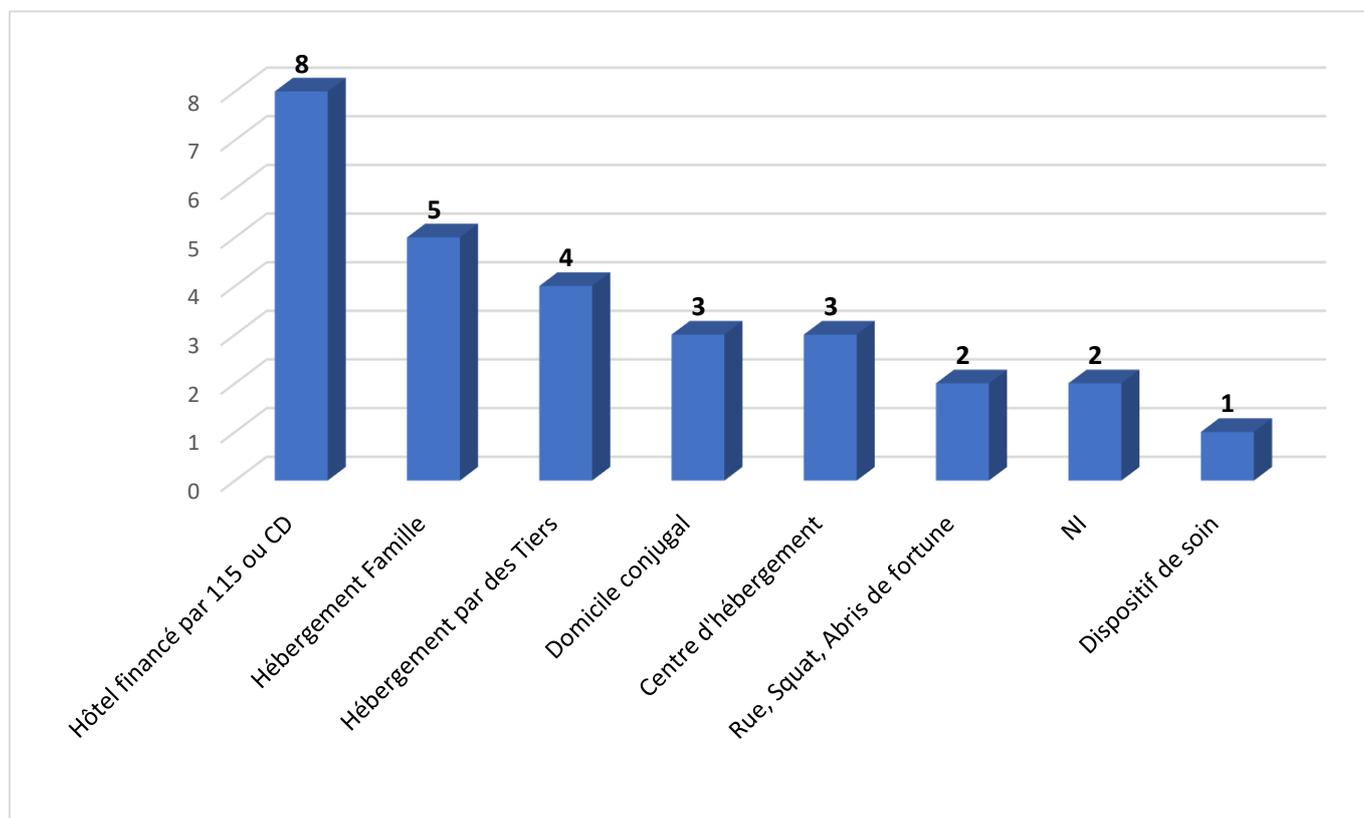
Total des adultes : **35**



RESSOURCES



SITUATION RÉSIDENTIELLE AU MOMENT DE LA DEMANDE

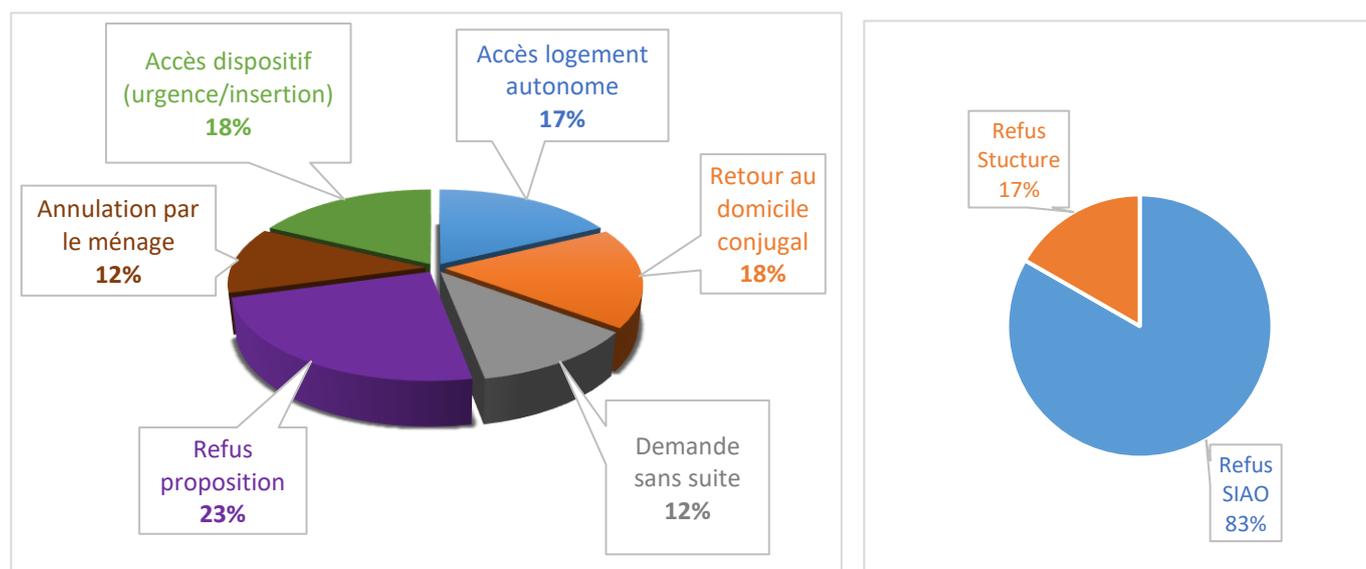


ATTRIBUTIONS

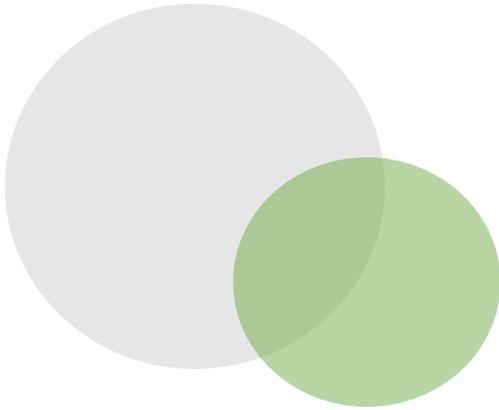
Il y a eu 7 entrées en HUFPPN, en 2022, soit 24% des décisions en 2022.

En 2022, il y a eu 12 orientations vers un HUFPPN qui n'ont pas abouti (refus personne, annulation demande, autre solution, sans suite...).

MOTIF DES ANNULATIONS/SORTIES



En 2022, il y a eu 6 refus pour des demandes HUFPPN et 13 demandes annulées.



SIAO HEBERGEMENT D'INSERTION

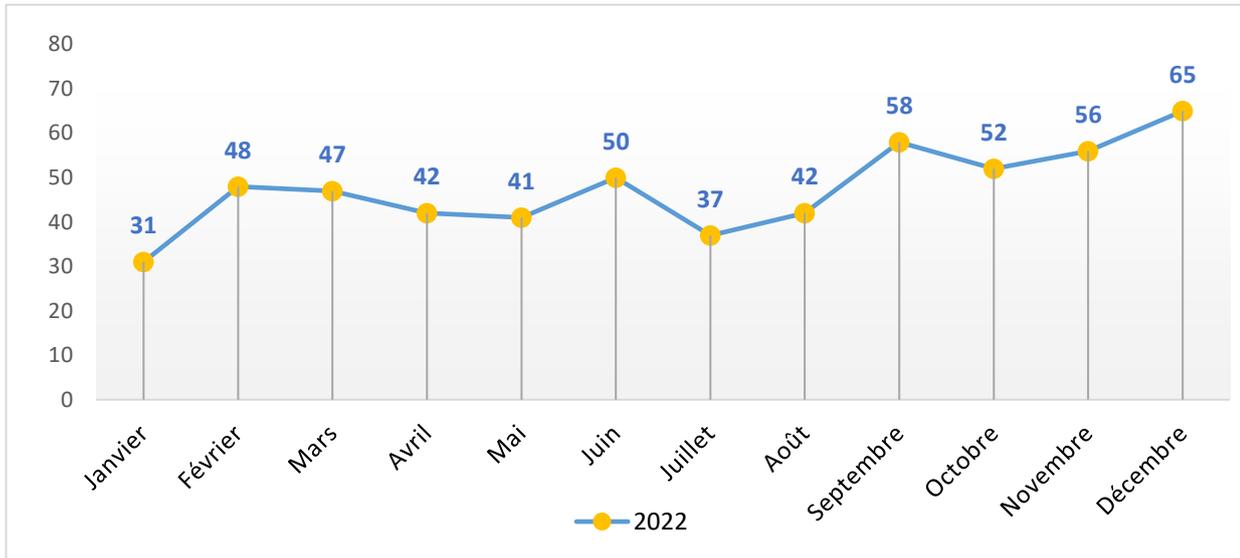
Le SIAO hébergement existe depuis 2011 dans l'Aude, et centralise l'ensemble des demandes d'hébergement en CHRS et CHS.

Le SIAO hébergement s'articule autour d'une plateforme téléphonique pour les demandes du département, qui effectue un entretien sommaire puis oriente le demandeur sur la permanence SIAO la plus proche, afin d'instruire la demande grâce à un entretien d'évaluation. Les demandes hors département sont reçues via SI SIAO ou par mail, grâce au formulaire de demande unique.

3.1. Données de l'observatoire SIAO hébergement d'insertion

Le SIAO a reçu **569 demandes**, représentant **531** ménages différents, soit 777 personnes distinctes.

REPARTITION DES NOUVELLES DEMANDES INSTRUITES (par mois)



PROVENANCE DE LA DEMANDE

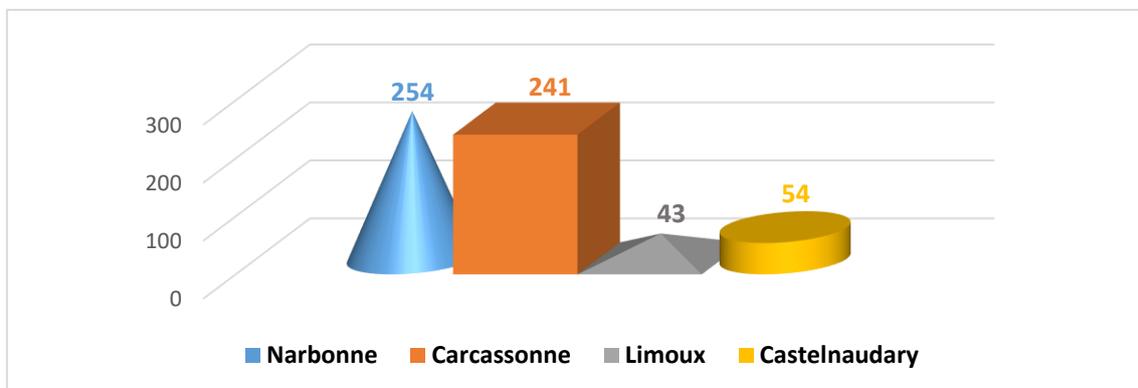
Permanence/ hors permanence

Total des demandes émanant du département : 501

Total des demandes enregistrées hors département : 68

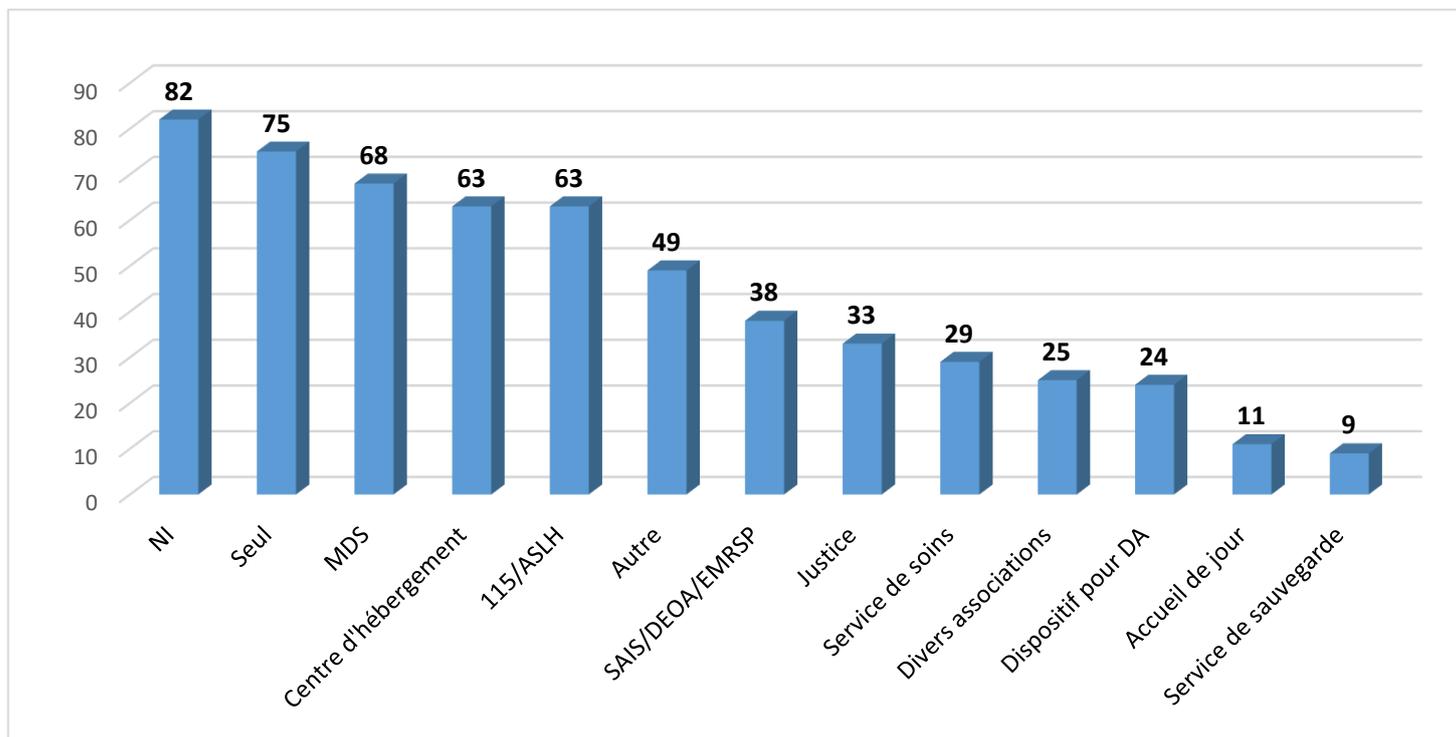
REPARTITION DES PERMANENCES SIAO PAR VILLES

Total de permanences programmées : **592** sur 936 créneaux ouverts et disponibles en 2022.

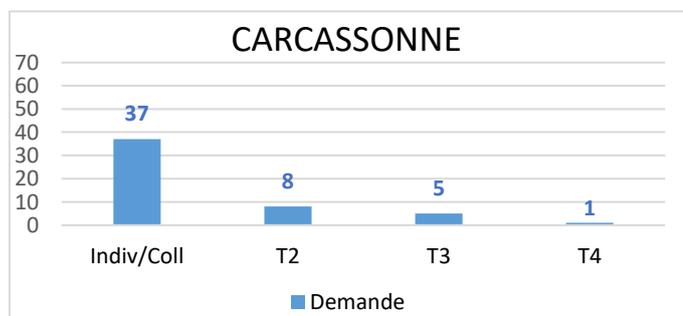


Une demande peut être inscrite sur plusieurs permanences SIAO (réitération de demande suite à absence, nécessité de compléments d'informations donc nouvel entretien, ...).

SERVICES ORIENTEUR DE LA DEMANDE AU SIAO (en nombre de demandes)

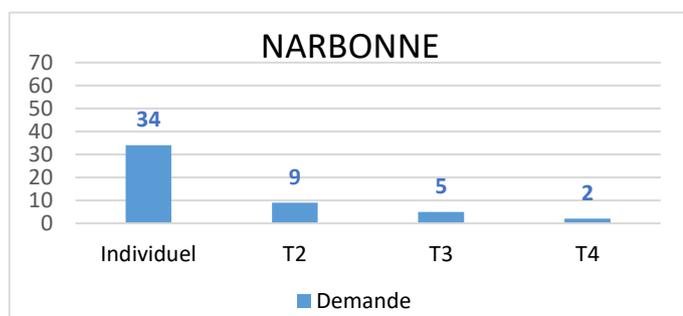


DEMANDES VALIDÉES PAR VILLE ET TYPOLOGIE / PLACES DISPONIBLES LORS DE LA COMMISSION



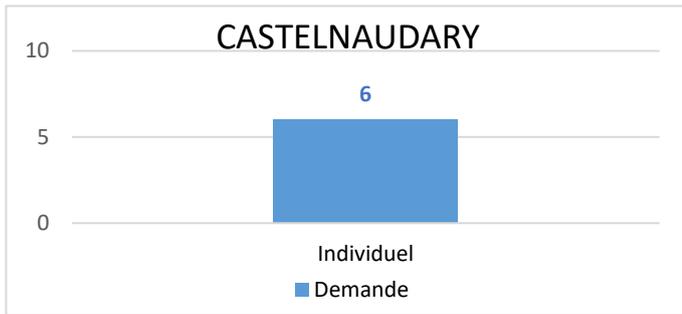
51 demandes validées admissibles portaient uniquement sur la ville de Carcassonne. 23 demandes nécessitaient de préférence une prise en charge en CHRS « collectif/regroupé ».

Il y a eu 30 attributions avec entrée effective en 2022 : 16 en collectif/ 5 en CHRS regroupé/ 9 en diffus. 12 demandes étaient toujours sur liste d'attente pour la ville de Carcassonne au 31/12/22.



50 demandes validées admissibles portaient uniquement sur la ville de Narbonne. 15 demandes nécessitaient de préférence une prise en charge en CHRS « regroupé ».

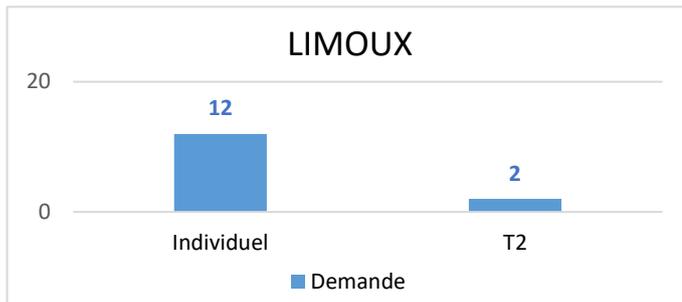
Il y a eu 15 attributions avec entrée effective : 5 en CHRS regroupé/ 10 en diffus. 19 demandes étaient toujours sur liste d'attente uniquement pour la ville de Narbonne au 31/12/22.



6 demandes validées admissibles portaient uniquement sur la ville de Castelnaudary. 3 demandes nécessitaient de préférence une prise en charge en CHRS « regroupé ».

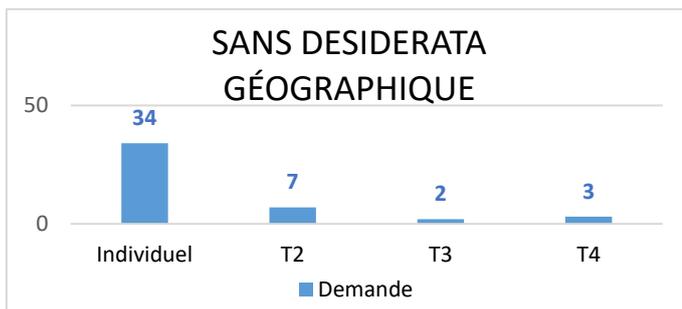
Il y a eu 9 attributions avec entrée effective : 4 en CHRS regroupé/ 5 en diffus.

Il n’y avait pas de liste d’attente.



14 demandes validées admissibles portaient uniquement sur la ville de Limoux. 7 demandes nécessitaient de préférence une prise en charge en CHRS « regroupé ».

Il y a eu 12 attributions avec entrée effective : 11 en CHRS regroupé/ 1 en diffus. Il n’y avait pas de liste d’attente.



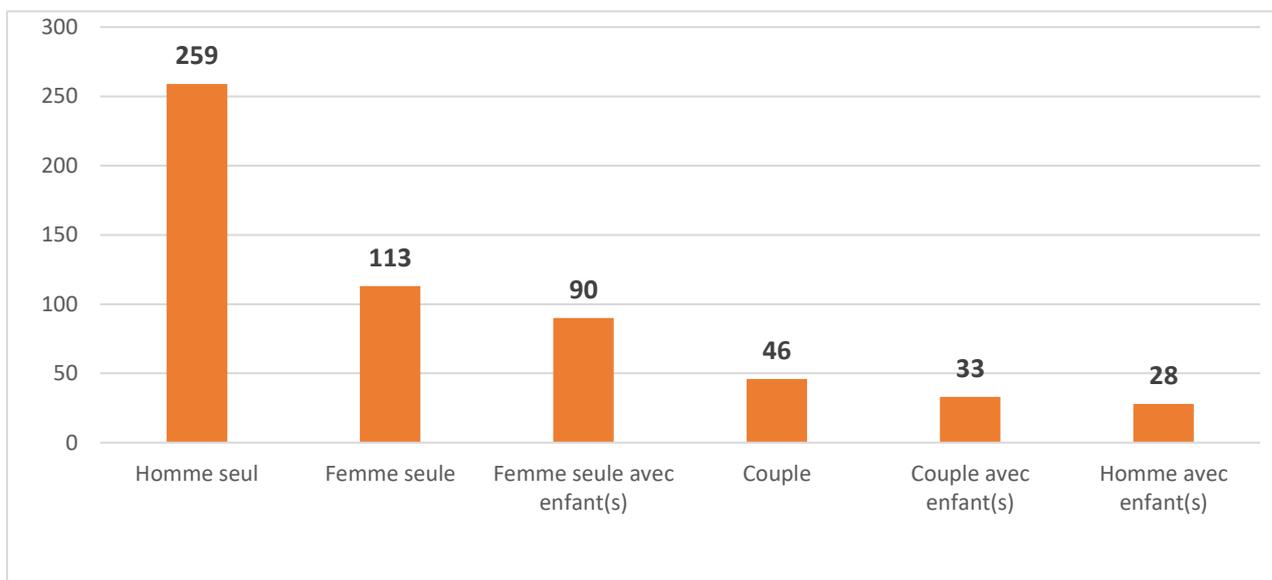
46 demandes validées admissibles, n’avaient pas de desiderata géographique ou en tout cas acceptaient plusieurs villes, pour ces situations 17 nécessitaient une prise en charge en regroupé.

7 demandes étaient toujours sur liste d’attente « plusieurs villes » au 31/12/22.

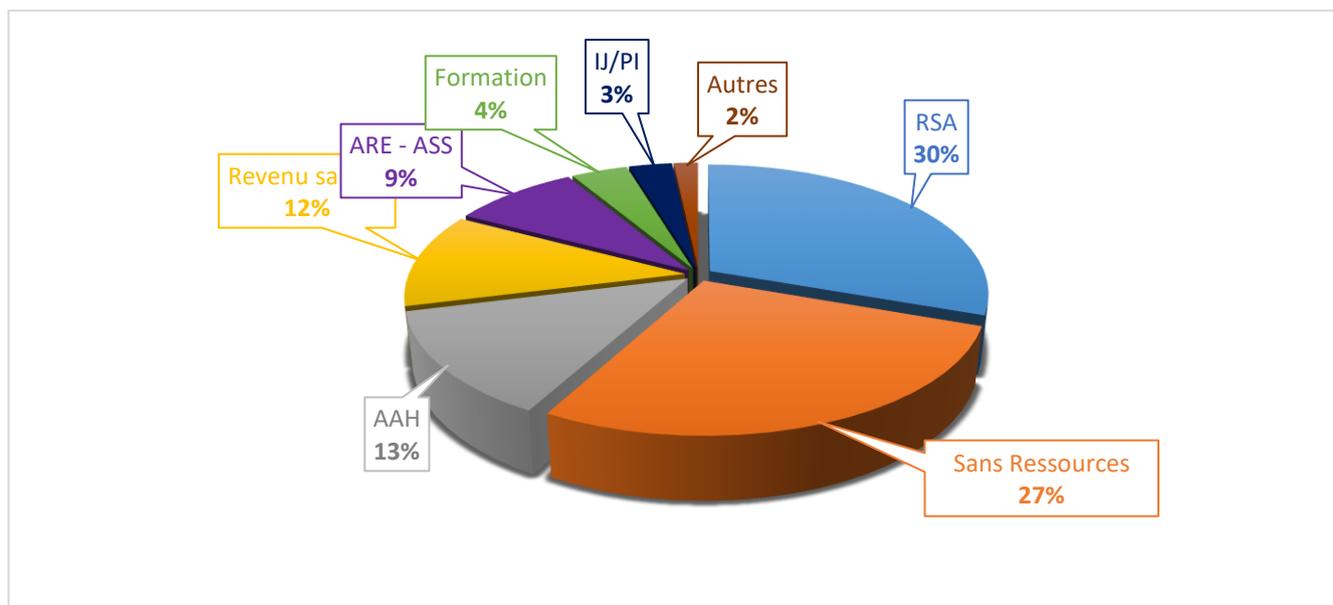
En 2022, le SIAO a centralisé **167 demandes** validées pour de l’hébergement d’insertion par la commission.

Caractéristiques du public en demande SIAO Hébergement

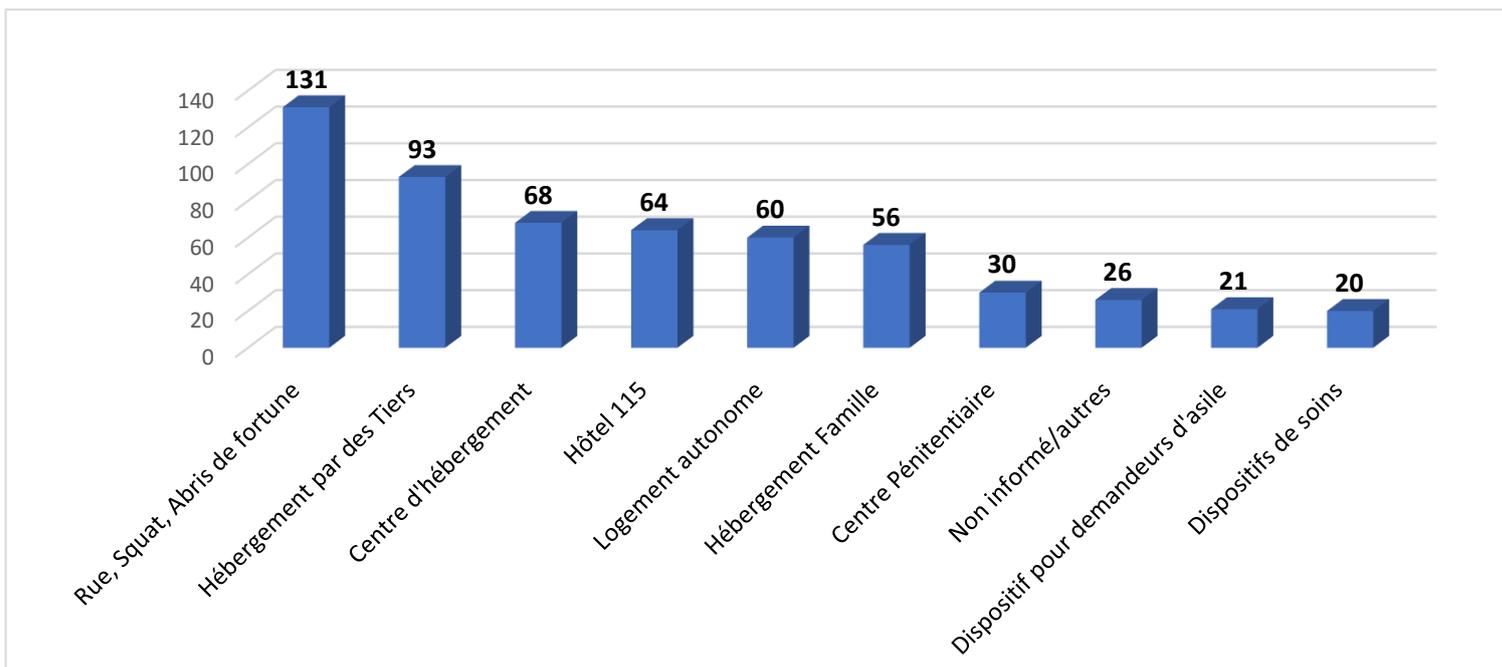
TYPOLOGIE DES MENAGES EN DEMANDE (en nombre de demandes)



RESSOURCES (au moment de la demande et en informations obtenues)

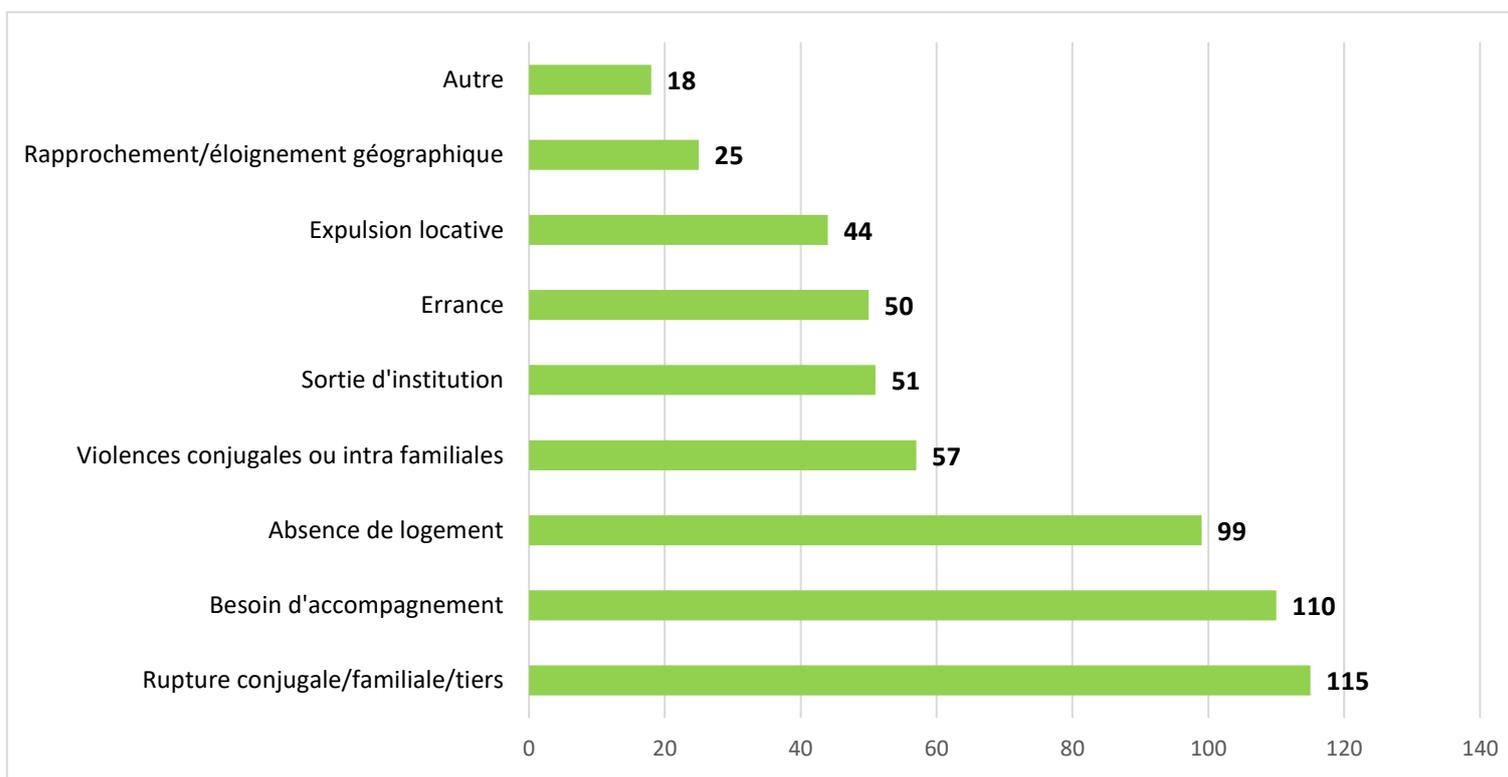


SITUATION RESIDENTIELLE A L'INSTRUCTION DE LA DEMANDE



A noter que 278 ménages ont fait appel au 115 au moins 1 fois dans l'année avant d'effectuer leur demande au SIAO. Cet élément montre une certaine forme d'urgence en lien avec la situation résidentielle pour au moins 49% des demandeurs (n'excluant pas pour autant les autres pouvant également être en situation d'urgence mais ne souhaitant et/ou ne connaissant pas le 115).

MOTIF PRINCIPAL DE LA DEMANDE AU SIAO



Etat de la demande

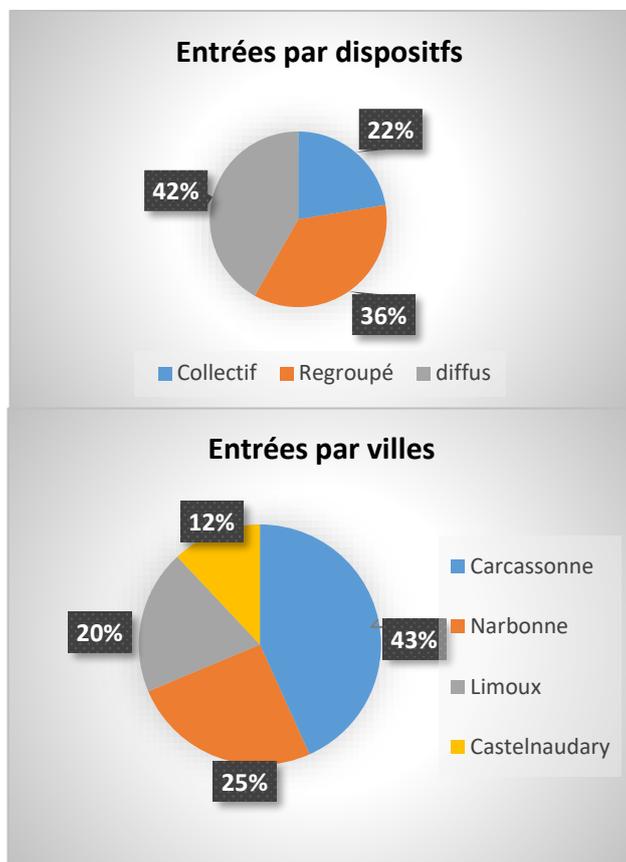
Nombre de demandes toujours en cours (sur liste d'attente ou en attente de la décision de la commission, au 31 décembre 2022) : **49**

La demande la plus ancienne attendait une orientation au 10/11/21, soit plus d'une année.

26 demandes ont été étudiées datant de l'année 2021 (dont une toujours sur liste d'attente).

Attribution avec entrées : 67 (dont 10 demandes de 2021)

Le SIAO11 a validé 228 demandes d'hébergement d'insertion, soit environ **40%** des demandes étudiées en 2022.



67 demandes ont débouché sur une entrée effective en CHRS soit 12% des personnes ayant sollicitées le SIAO Insertion et 30% des demandes validées.

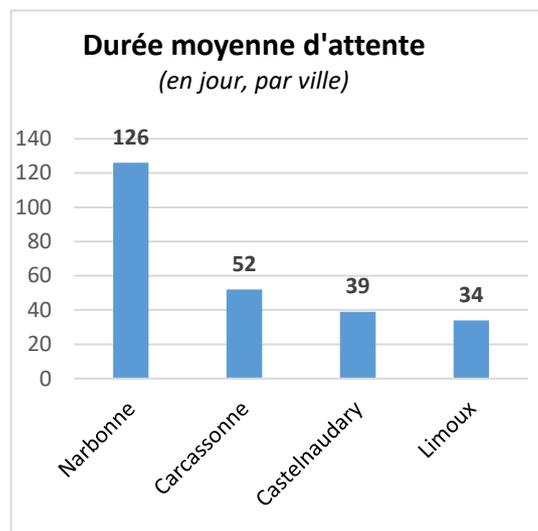
Les ménages admissibles mais sans attributions sont soit encore sur liste d'attente, soit la demande est annulée (classée sans suite ou les personnes ont trouvé une autre solution).

Quasiment la moitié des attributions se font sur la ville de Carcassonne, grâce notamment aux places en CHRS collectif : 15 attributions en collectif sur 29 à Carcassonne.

DUREE MOYENNE D'UNE DEMANDE ENTRE L'APPEL ET LA DECISION D'ATTRIBUTION

(en jour)

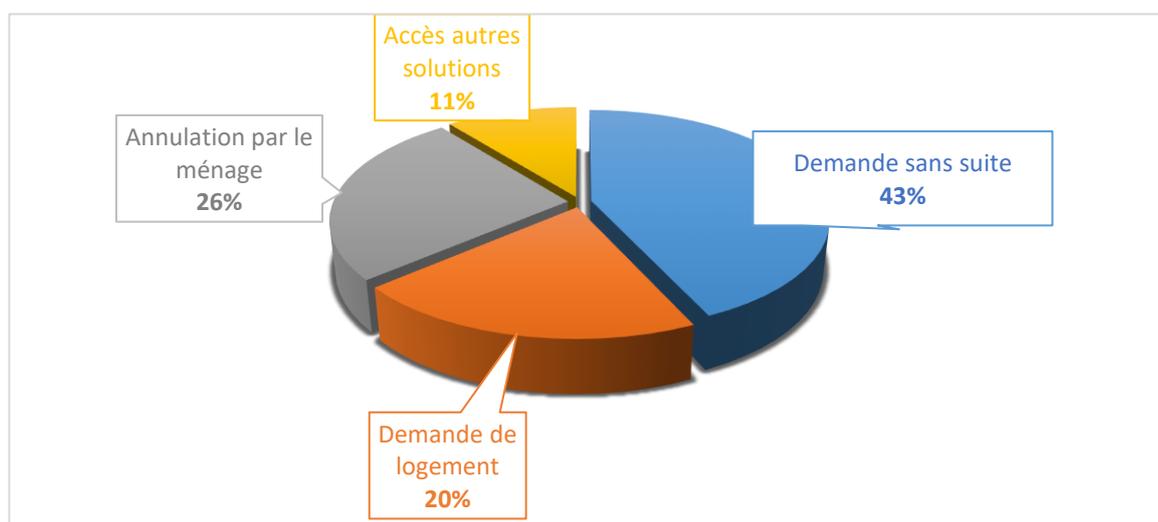
Durée moyenne d'attente entre l'appel et la décision d'attribution : **65 jours**.



Ces informations doivent être précisées : 49 dossiers étaient sur liste d'attente ou en attente de décision au 31/12/22, le double par rapport à l'an passé. Il faut aussi souligner le nombre de demandes validées puis annulées par les ménages (sans suite), cela pourrait supposer en partie que les demandeurs se découragent et ne maintiennent plus leur demande. Ces demandes si elles avaient été maintenues, auraient fortement augmenté la durée moyenne d'attente entre l'appel et une attribution.

Demands annulées ; total : : **132** (dont 12 demandes de 2021)

MOTIF DE L'ANNULATION DE LA DEMANDE PAR LE SIAO (en %)



Demandes refusées ; total : **91**

MOTIF DES REPONSES NEGATIVES (en %)

Demande dans l'Aude non justifiée	32%
Refus de l'accompagnement	18%
Orientation vers un autre dispositif (ACT, centre parental, ...)	18%
Refus structure	15%
Refus : stabilisation soin	9%
Autre	8%

Demande téléphonique non instruite, car la personne n'est pas venue à l'entretien SIAO : total : **223**

Demande orientée vers la commission logement adapté : total : **31** (dont 2 demandes de 2021)

Les 31 demandes correspondent à l'ensemble des demandes orientées vers la commission logement adapté, passées par la commission hébergement d'insertion.

Une demande peut s'inscrire en double réponse, c'est-à-dire que la commission hébergement a pu statuer sur une liste d'attente hébergement ou une annulation, mais également avoir réorienté le dossier vers la commission logement adapté.

3.2. Bilan de l'activité SIAO hébergement d'insertion en 2022

Le SIAO a enregistré **569** demandes en 2022, représentant **531** ménages distincts, soit **777** personnes distinctes.

En comparaison à 2020, le SIAO hébergement cette année a recensé une **hausse de 38%** des demandes enregistrées.

- Répartition des demandes : En moyenne, il est présenté en commission SIAO hébergement **10** situations par semaine (mais seulement environ 6 dossiers étudiés du fait du nombre important de personnes non présentes à l'entretien), soit environ **47** dossiers par mois (*34 en 2021*).
- Permanences SIAO : Le SIAO a programmé **561** entretiens au cours de l'année : 43% se trouvaient sur la ville de Narbonne, 41% à Carcassonne, 7% à Limoux, 9% à Castelnaudary.

A noter que l'infirmier SIAO a été sollicité 229 fois pour effectuer une évaluation psychique et/ou médicale pour 40% des ménages concernés.

- Typologie des ménages en demande : **la majorité des demandeurs SIAO hébergement (65%) sont des personnes isolées**, contre 79% l'an passé.

12% des ménages étaient en demande d'hébergement avec leur animal de compagnie.

- État de la demande : (en demandes instruites – exclusion des demandes non venues à l'entretien (40%) - avec décisions actées en 2022)

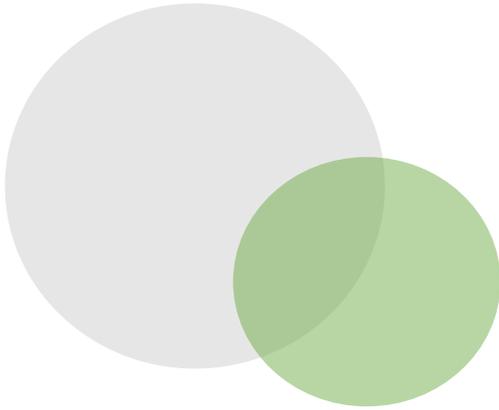
➤ **Attribution** : 16%

➤ **Demande annulée** : 35%

➤ **Demande refusée** : 27%

➤ **Demande réorientée sur la commission logement adapté** : 8%

➤ **Liste d'attente au 31/12/23** : 14%



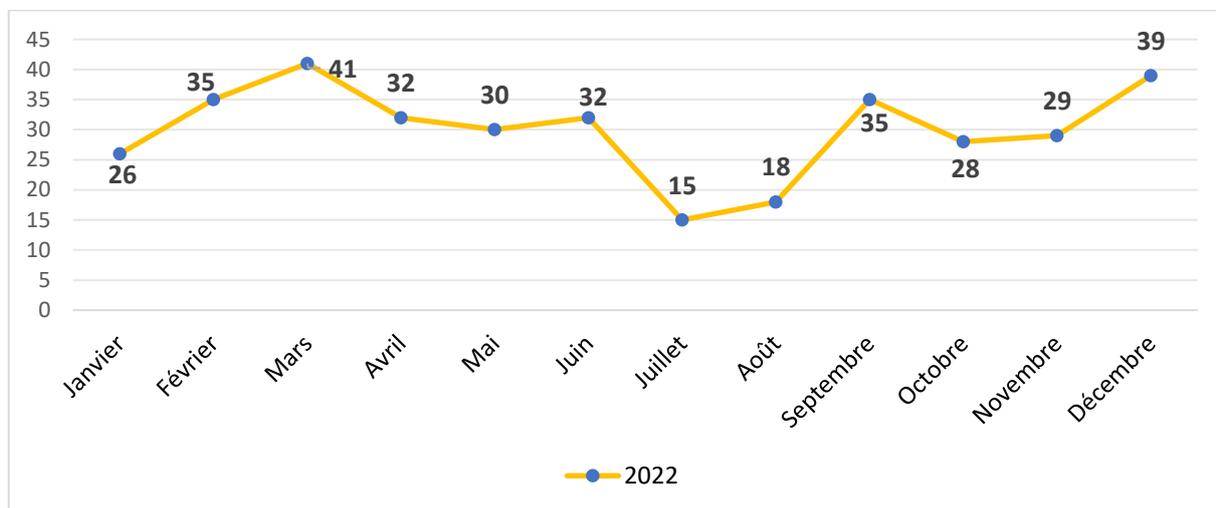
SIAO LOGEMENT ADAPTE

Mise en place depuis le 1^{er} septembre 2015, la commission logement adapté du SIAO centralise les demandes de logement adapté dans le département de personnes sans-abri ou mal logées, et met en corrélation les demandes et les places disponibles. Le SIAO peut également prescrire lorsque nécessaire une mesure d'accompagnement au logement type AVDL, ou réorienter sur un autre dispositif SIAO ou une structure hors SIAO.

4.1. Données de l'observatoire SIAO logement adapté

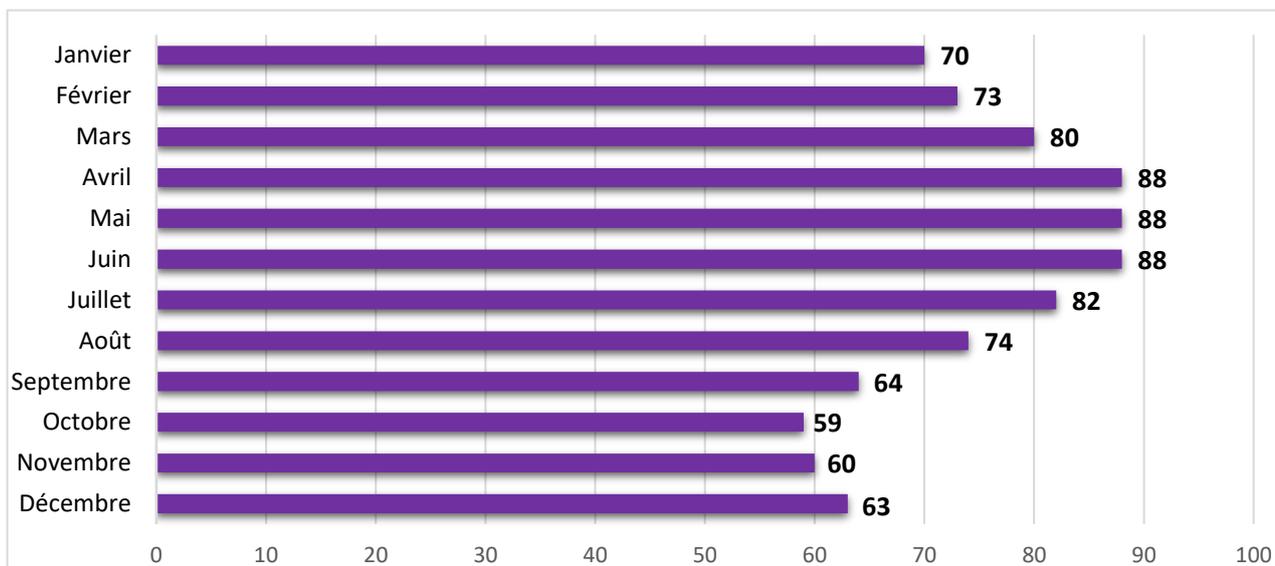
Le SIAO a reçu **360** nouvelles demandes, représentant **337** nouveaux ménages différents, soit **537** personnes distinctes.

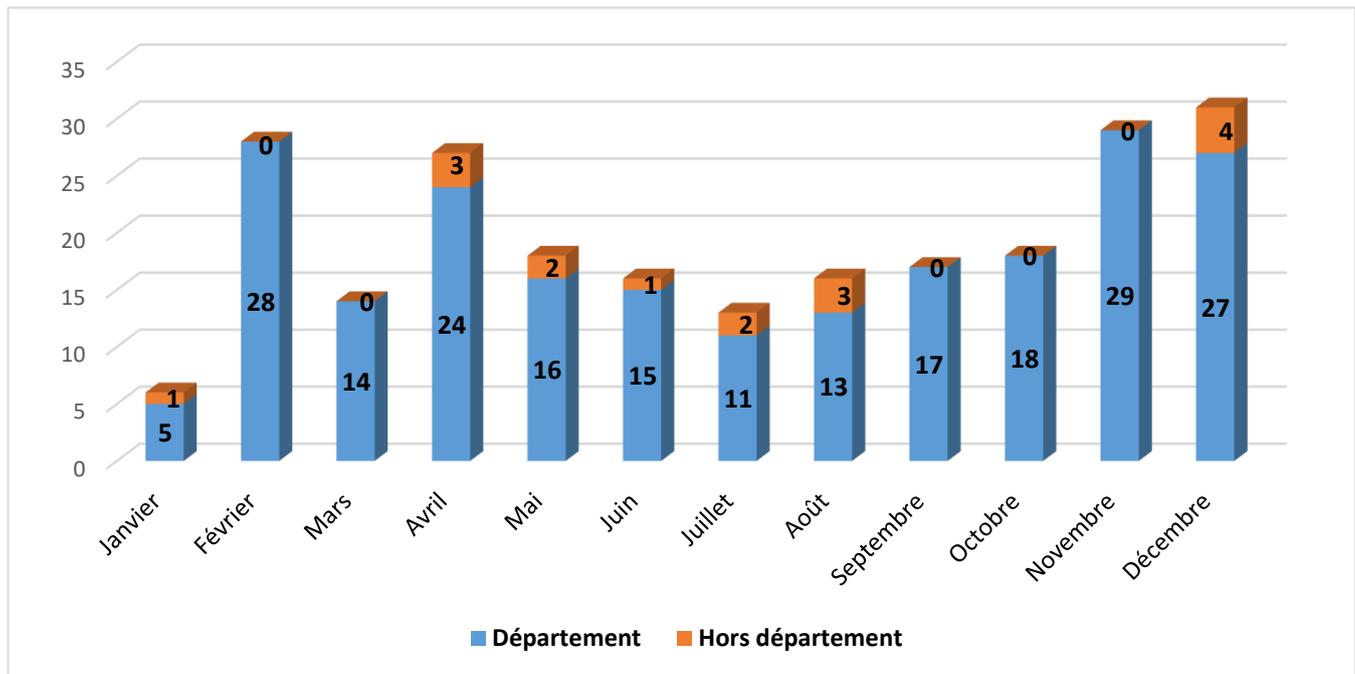
REPARTITION DES NOUVELLES DEMANDES PAR COMMISSION



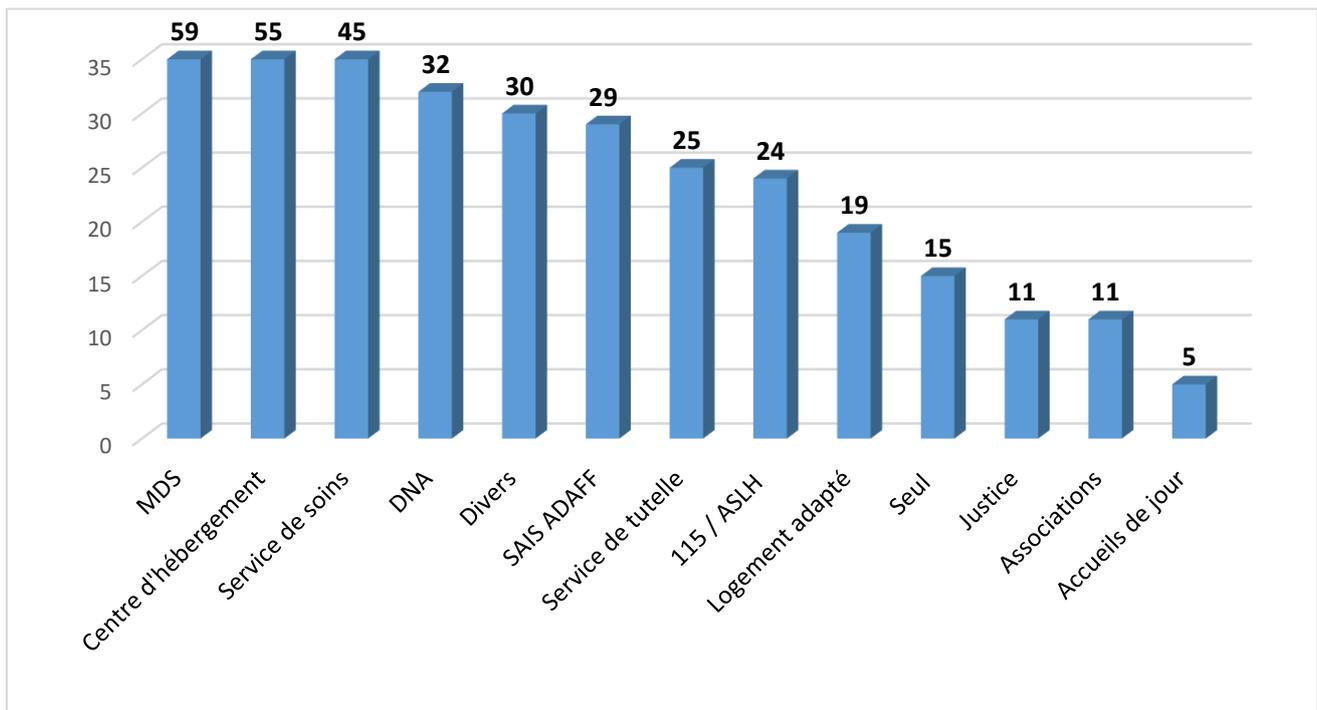
En moyenne le SIAO reçoit **30 nouveaux dossiers** à étudier chaque mois (hausse de 5%).

NOMBRE DE DOSSIERS SUR LISTE D'ATTENTE PAR COMMISSION

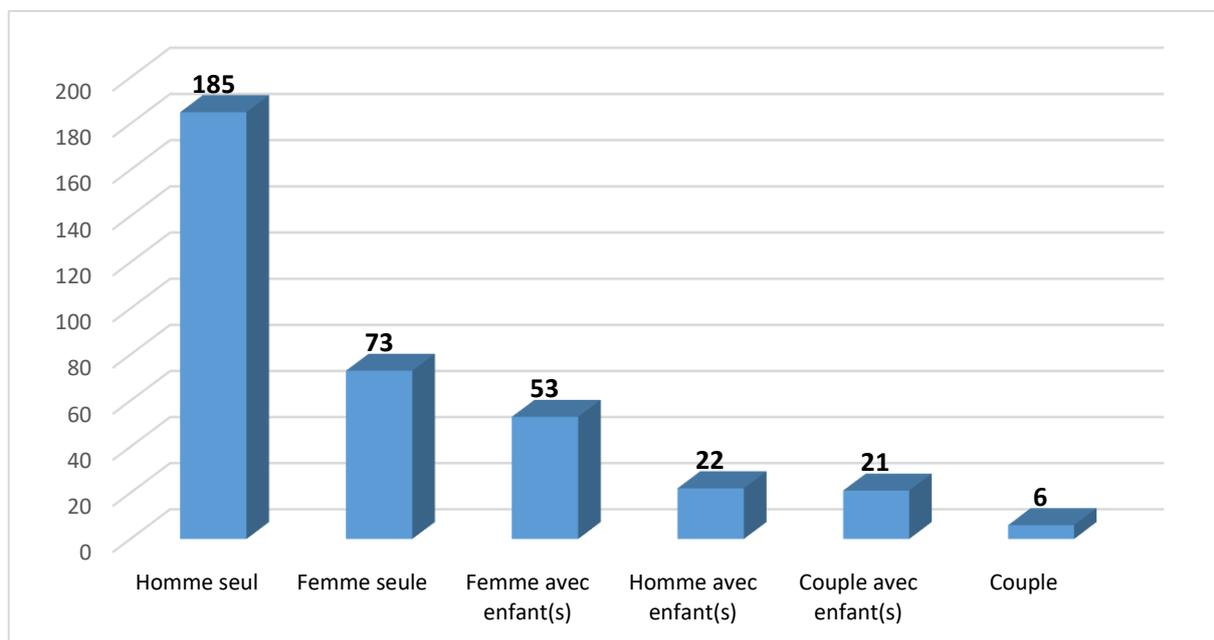




SERVICES ORIENTEURS DE LA DEMANDE

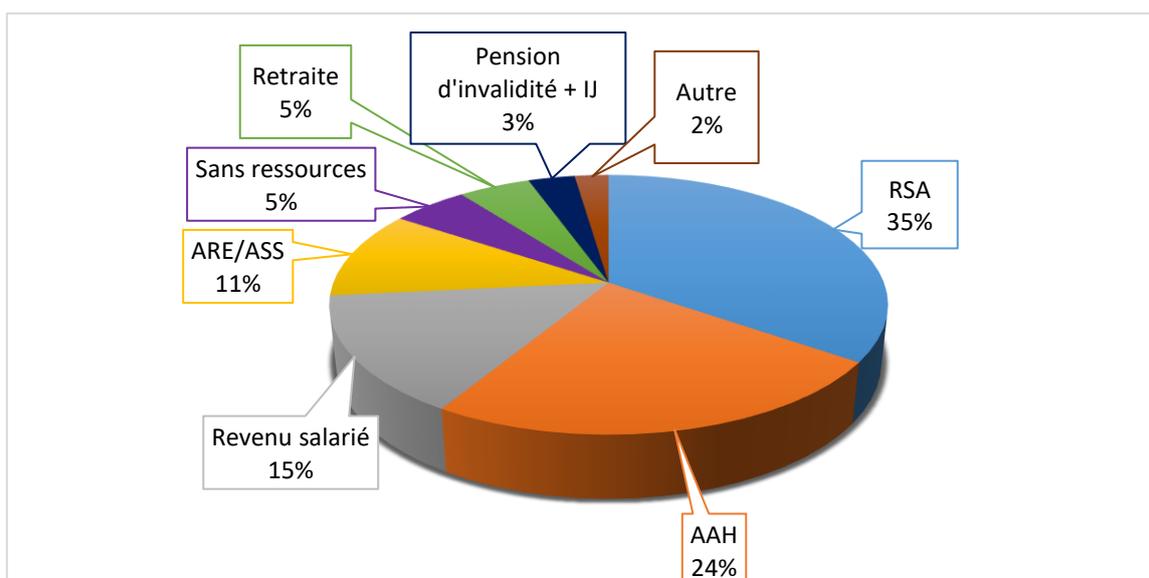


TYPOLOGIE DES MENAGES (en cumulé)

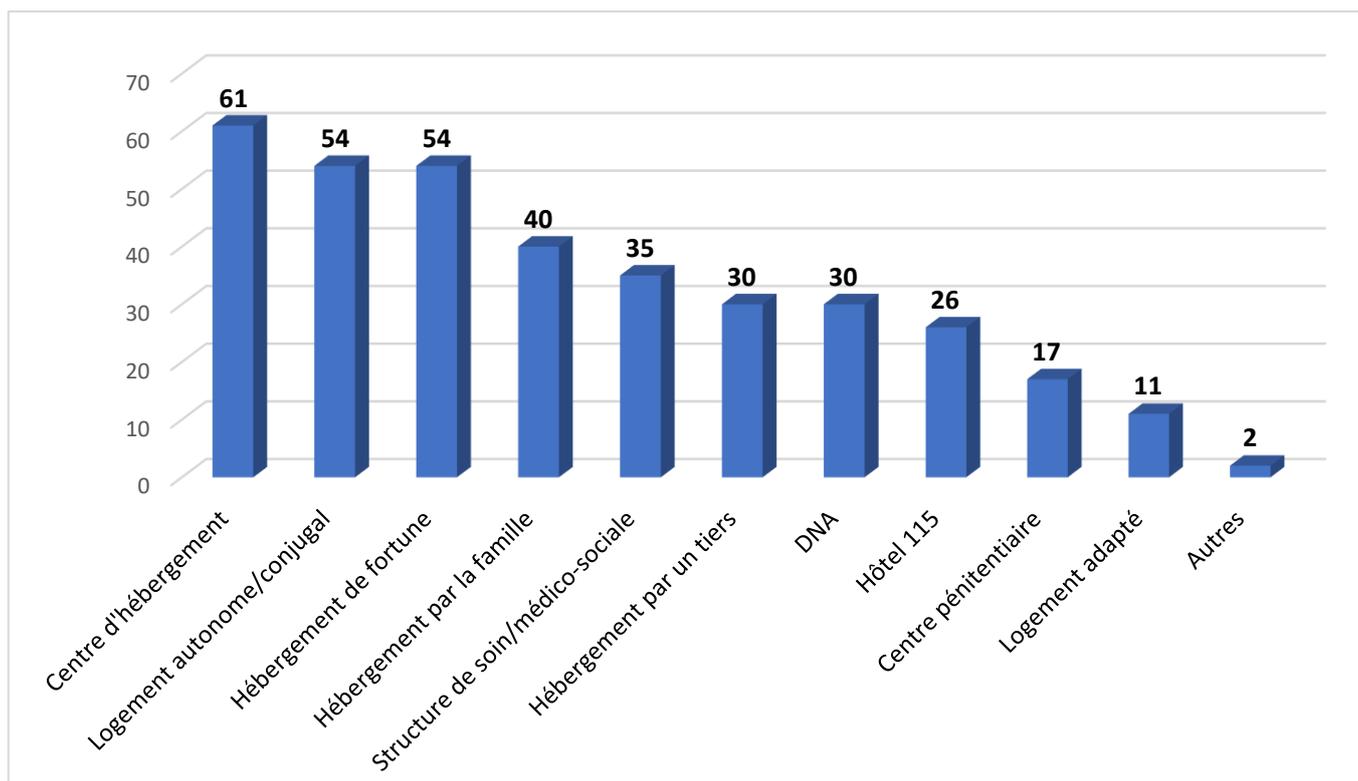


A noter que 46 ménages faisaient leur demande SIAO avec au moins un animal de compagnie soit **14%** des demandeurs.

RESSOURCES PRINCIPALES DU MENAGE

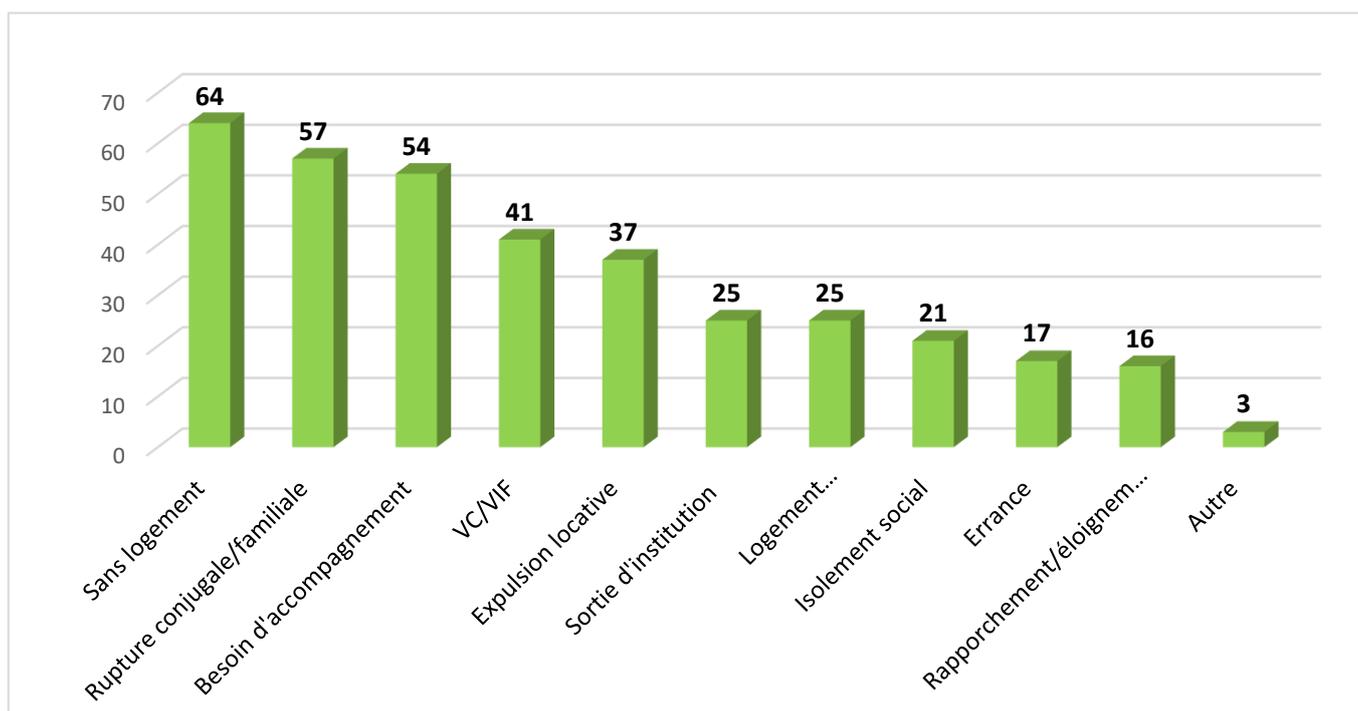


SITUATION RESIDENTIELLE DU MENAGE (au moment de la demande)



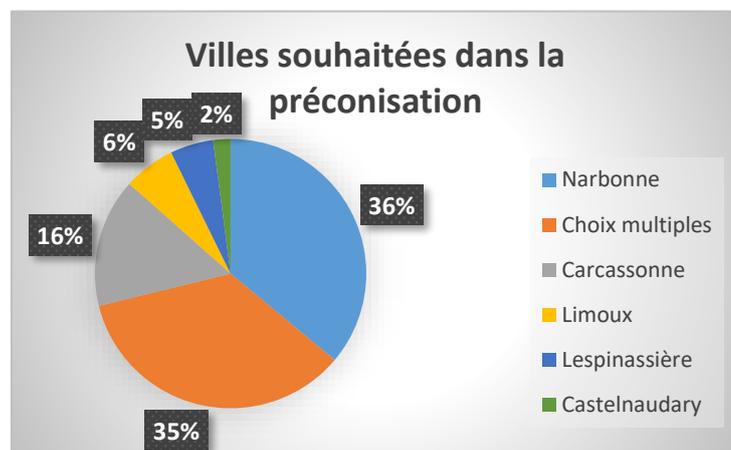
145 ménages ont fait **appel au 115** au moins 1 fois avant d'effectuer leur demande au SIAO. Cet élément montre une certaine forme d'urgence en lien avec la situation résidentielle pour au moins **40%** des demandeurs (n'excluant pas pour autant les autres pouvant également être en situation d'urgence mais ne souhaitant et/ou ne connaissant pas le 115) -contre seulement 30% l'an passé.

MOTIF PRINCIPAL DE LA DEMANDE AU SIAO



PENSION DE FAMILLE

Préconisation des partenaires orienteurs : 97 dossiers ont préconisé de la pension de famille en 2022 (dont 23 demandes couplées à un ou plusieurs autres dispositifs : ATR, IML, ...)



21% des demandes recensées dans le cadre des commission SIAO logement adapté étaient uniquement à destination des pensions de famille.

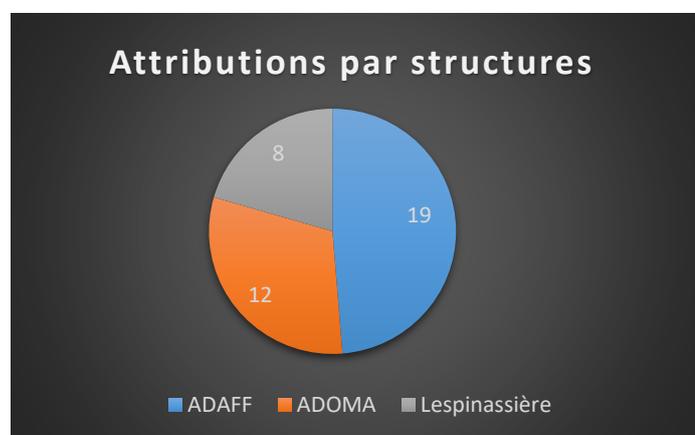
La majorité des demandes sont centralisées sur la ville de Narbonne.

L'IDE SIAO a été sollicité pour des compléments d'évaluation santé pour **41%** des demandes.

- Nombre de demandes validées comme « **admissibles** » pour de la pension de famille : **54 demandes**, soit **56%** des situations avec préconisation seule pension de famille.
- Nombre de validations ayant entraîné une **entrée effective** en pension de famille : **36 ménages + 3 entrées de ménage enregistrés en 2021**.

66% des demandes validées en 2022 ont débouché vers une entrée des personnes en pension de famille cette même année.

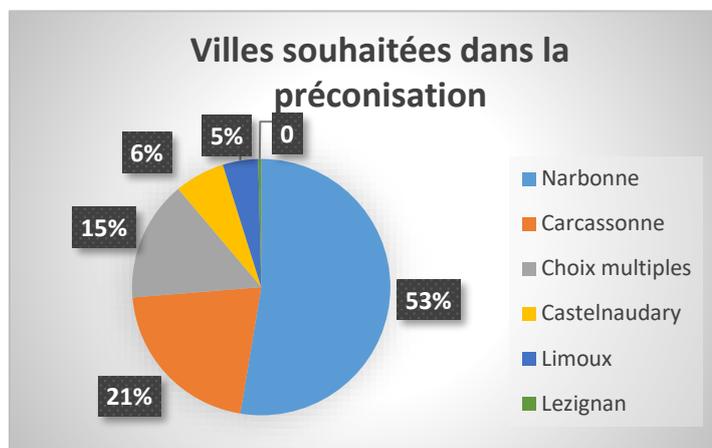
49% des attributions ont été actées dans le parc ADAFF.



À noter que 17 demandes étaient toujours positionnées sur liste d'attente « pension de famille » au 31 décembre 2022.

Intermédiation Locative (IML)

Préconisation des partenaires orienteurs : 270 dossiers préconisés pour de l'IML en 2022 (dont 43 demandes couplées à un ou plusieurs autres dispositifs : ATR, pension de famille, ...).

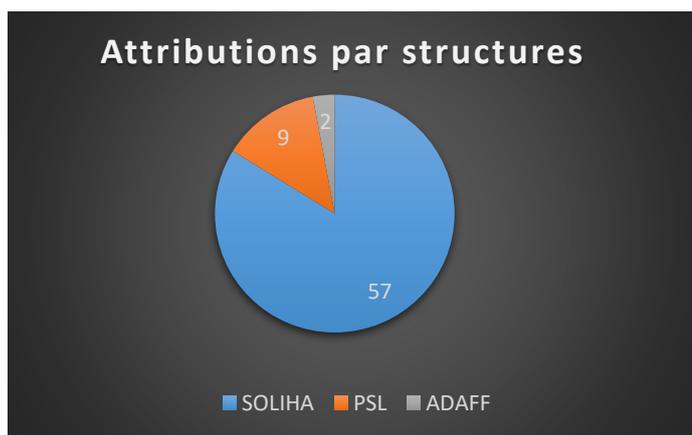


63% des demandes recensées dans le cadre des commissions SIAO logement adapté étaient uniquement à destination du dispositif IML.

Nombre de demandes validées comme « admissibles » pour de l'IML : 181 demandes

67% des demandes enregistrées avec une préconisation IML ont été validées lors de la commission.

Nombre de validations ayant entraîné une entrée effective en IML Classique : 50 ménages 28% des demandes validées en 2022 sont entrées en IML + 18 entrées de ménage enregistrés en 2021.



84% des attributions ont été actées chez SOLIHA Méditerranée (la différence entre structure se justifie par le nombre de places financées différents entre établissement, SOLIHA ayant le plus grand parc)

À noter que 54 demandes étaient toujours sur liste d'attente au 31 décembre 2022.

ALT 1 CCAS Narbonne

Le dispositif de l'ALT1 du CCAS de Narbonne, s'organise autour d'une orientation particulière par rapport aux autres dispositifs logement adapté. En effet, il est possible d'accéder à cet accueil sous couvert de 2 critères :

- Être victime de violences conjugales ou intrafamiliales avec des possibilités de relogement ;
- Être sur liste d'attente d'un autre dispositif du SIAO Insertion (hébergement ou logement adapté)

Ces dispositions entraînent des aménagements au niveau des orientations, à savoir pour ce dispositif comme pour le SIAO de pouvoir faire des orientations hors commission pour répondre au mieux aux situations les plus urgentes.

À ce titre **5 ménages** ont pu prétendre en 2021 à une entrée effective vers les appartements ALT1 du CCAS de Narbonne.

ALT 1 : APPARTEMENT THÉRAPEUTIQUE RELAIS (ATR)

Préconisation des partenaires orienteurs : 12 dossiers préconisés pour de l'appartement thérapeutique en 2022 (*dont 7 demandes couplées à un ou plusieurs autres dispositifs : pension de famille, IML, ...*)

La moitié des demandes étaient pour la ville de Castelnaudary, l'autre moitié sans choix géographique particulier.

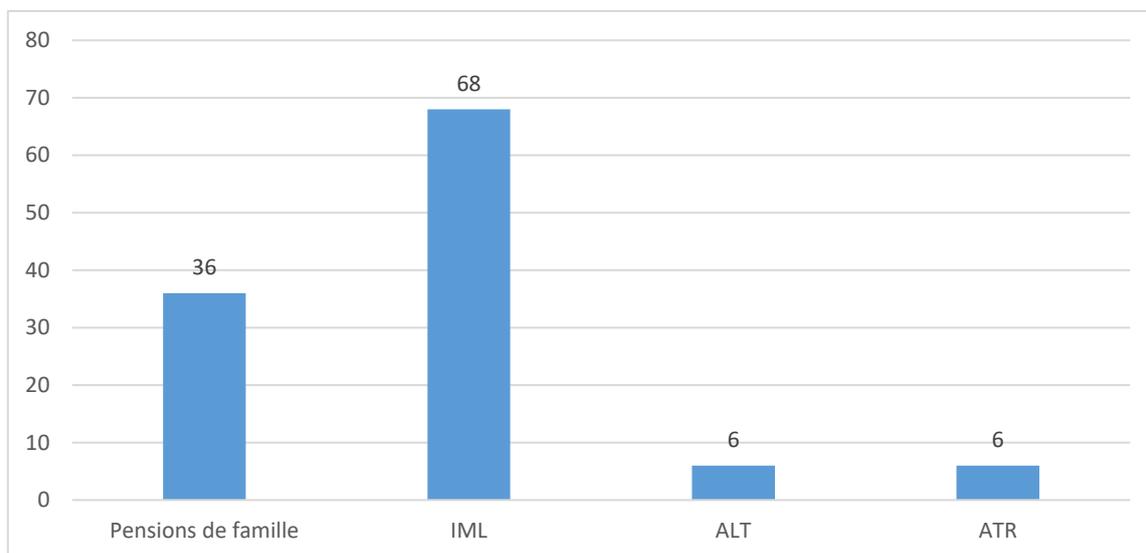
Nombre de demandes validées comme admissibles pour de l'appartement thérapeutique : 6 demandes

Nombre de validations ayant entraîné une entrée effective en ATR : 3 ménages

Aucun ménage sur liste d'attente au 31 décembre 2022.

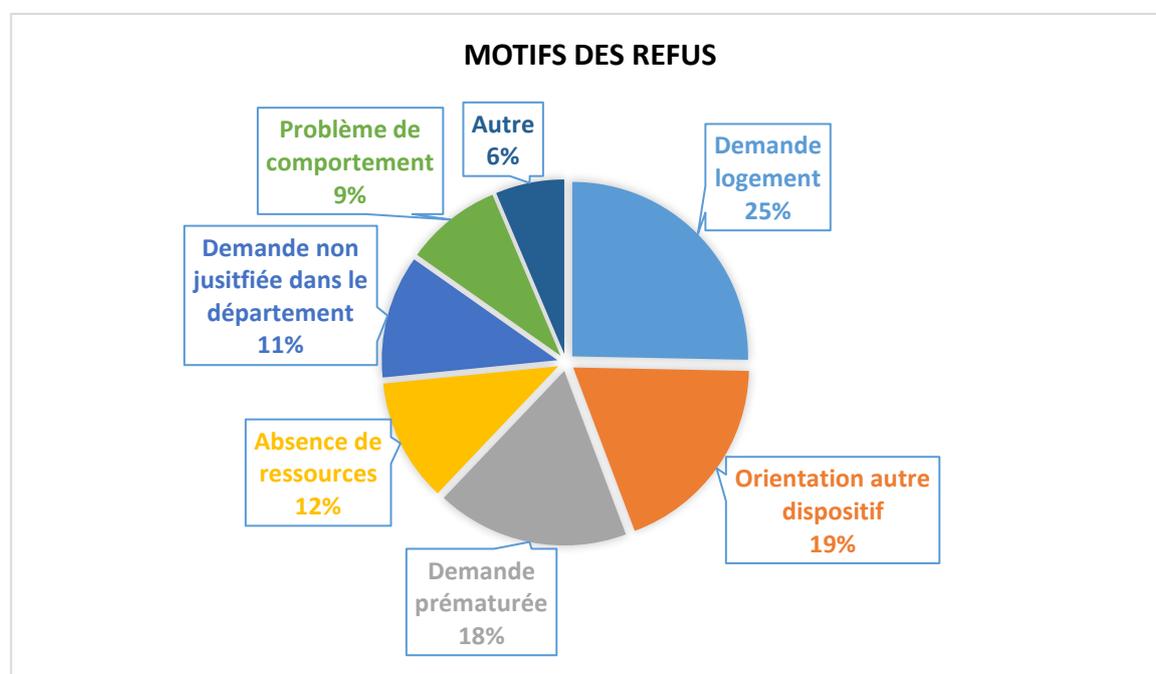
ATTRIBUTIONS par dispositifs : 116

(dont 21 validées en 2021), soit **26%** des demandes



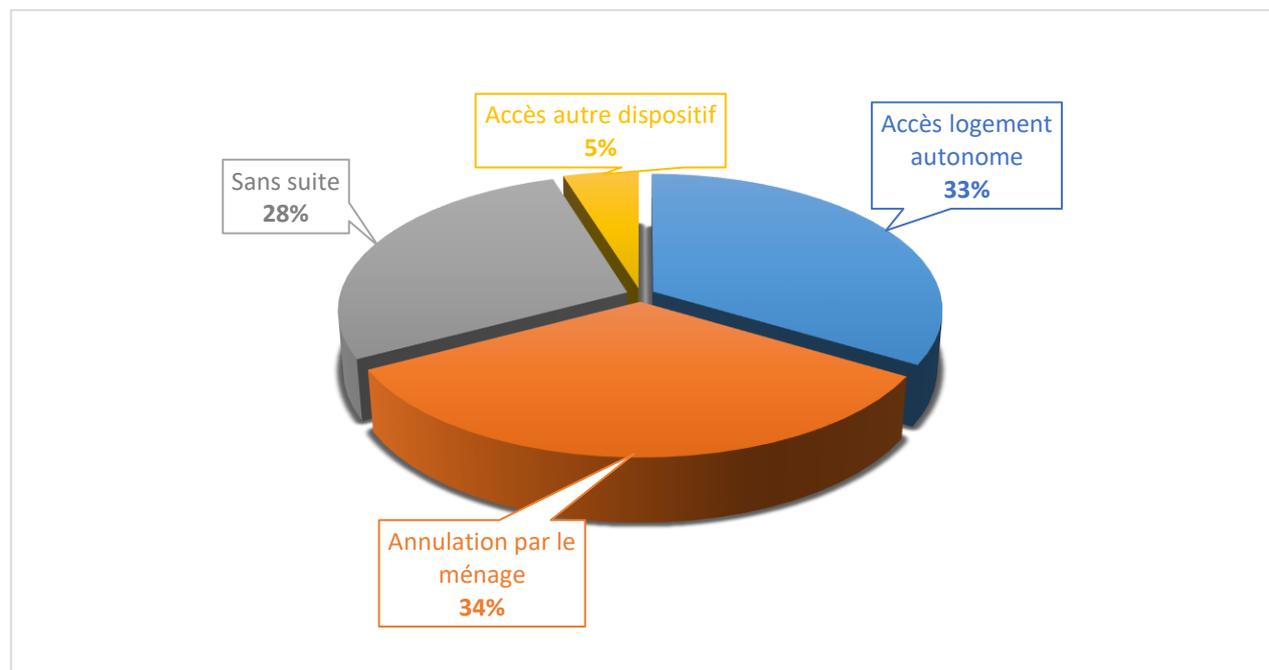
DEMANDES REFUSEES (en %)

Nombre total de refus du SIAO : **77** (+ 4 dossiers de 2021) soit **22%** des réponses.



MOTIF DE L'ANNULATION DE LA DEMANDE (en %)

Nombre total d'annulation : **123** (+ 34 dossiers datant de 2021)



Demandes ré orientées sur la commission SIAO Hébergement d'Insertion : **14**

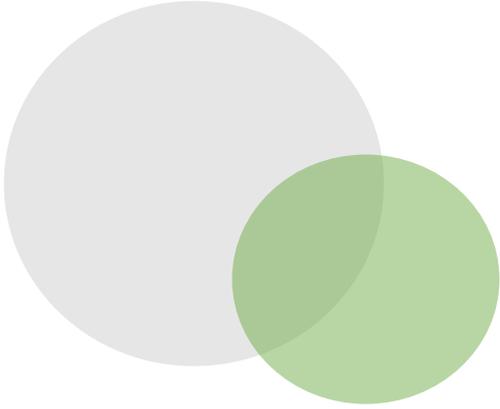
Nombre de demandes toujours en cours au 31 décembre 2022 : **89**

4.2. Bilan de l'activité SIAO Logement Adapté en 2022

Le SIAO a enregistré **360** demandes en 2022, représentant **337** ménages distincts, soit **536** personnes distinctes.

IL y a sur cette année une stabilisation de demandes logement adapté en comparaison de l'an passé (343 demandes).

- Répartition des demandes : En moyenne, le SIAO a recensé 30 nouvelles demandes par mois. 44 demandes étaient des demandes hors département.
- Intervention IDE SIAO : 113, soit pour 31% des demandes
- Permanence SIAO : 100 demandes ont été enregistrées via les permanences SIAO
- DAHO : 7 DAHO ont été actées par la Commission de Médiation DALO

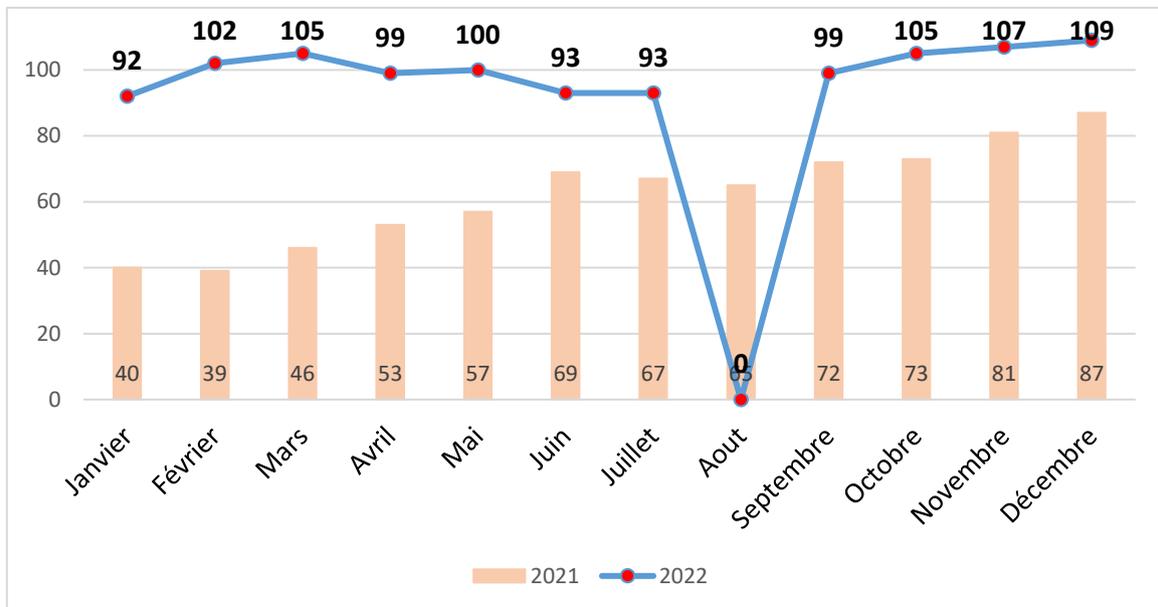


SIAO LOGEMENT SOCIAL

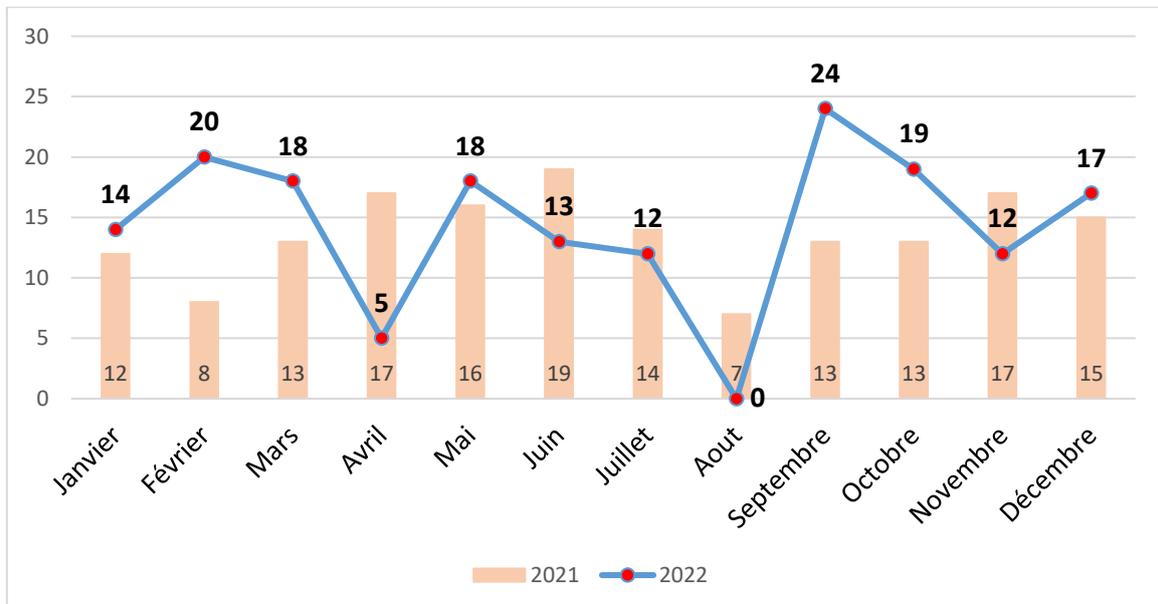
5.1. Données de l'observatoire SIAO logement social

250 situations différentes ont été vues dans le cadre du SIAO logement en 2022, dont 78 déjà recensées en 2021 (soit **172 nouvelles demandes**, représentant 280 personnes différentes).

REPARTITION DES DOSSIERS ETUDIÉS EN COMMISSION PAR MOIS

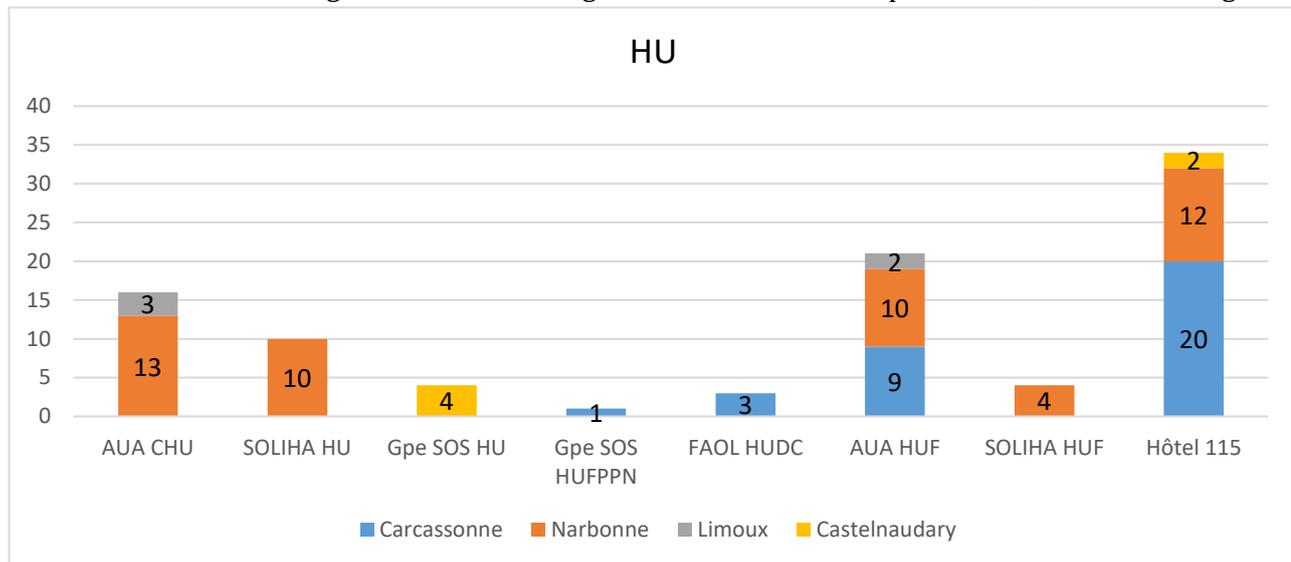


DONT NOMBRE DE NOUVEAUX DOSSIERS VU PAR MOIS

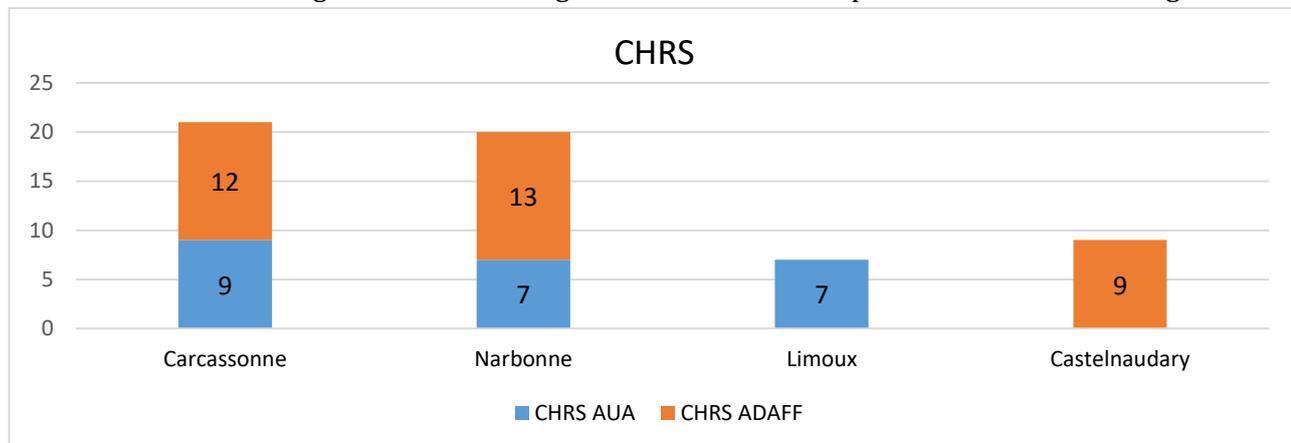


NOMBRE DE MENAGES RECENSES PAR LE SIAO EN ATTENTE DE LOGEMENT SOCIAL PAR STRUCTURE / VILLE

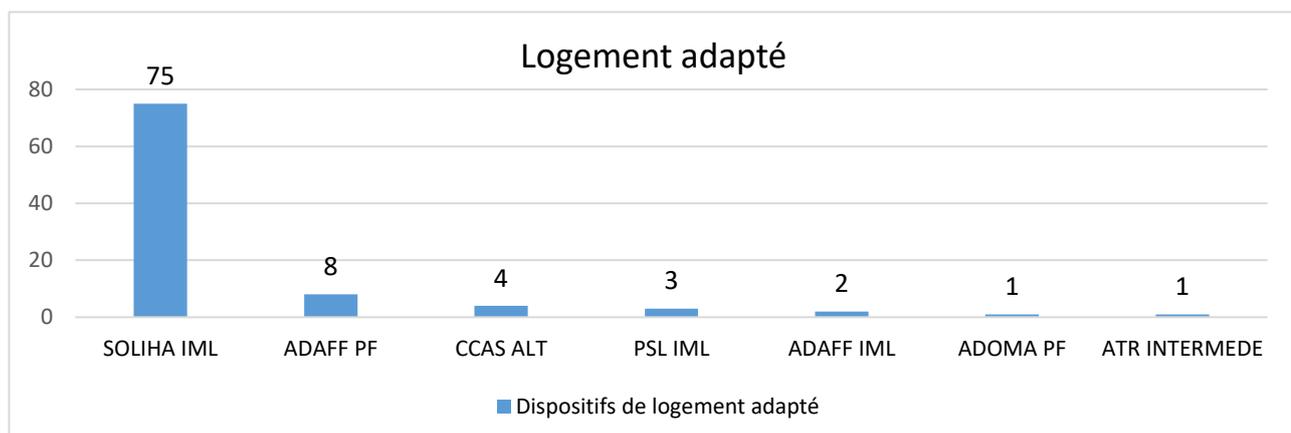
Environ **38 %** des ménages en attente de logement social recensés par le SIAO, étaient hébergés en CHU.



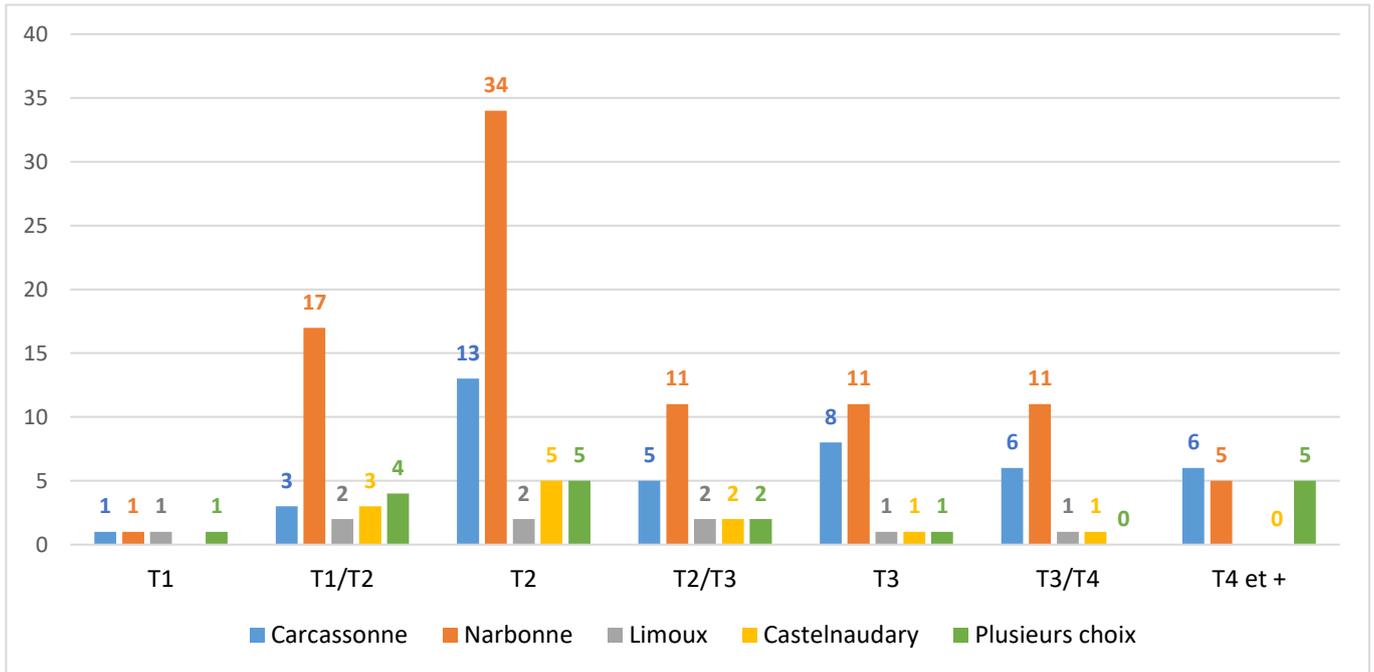
Environ **24 %** des ménages en attente de logement social recensés par le SIAO étaient hébergés en CHRS.



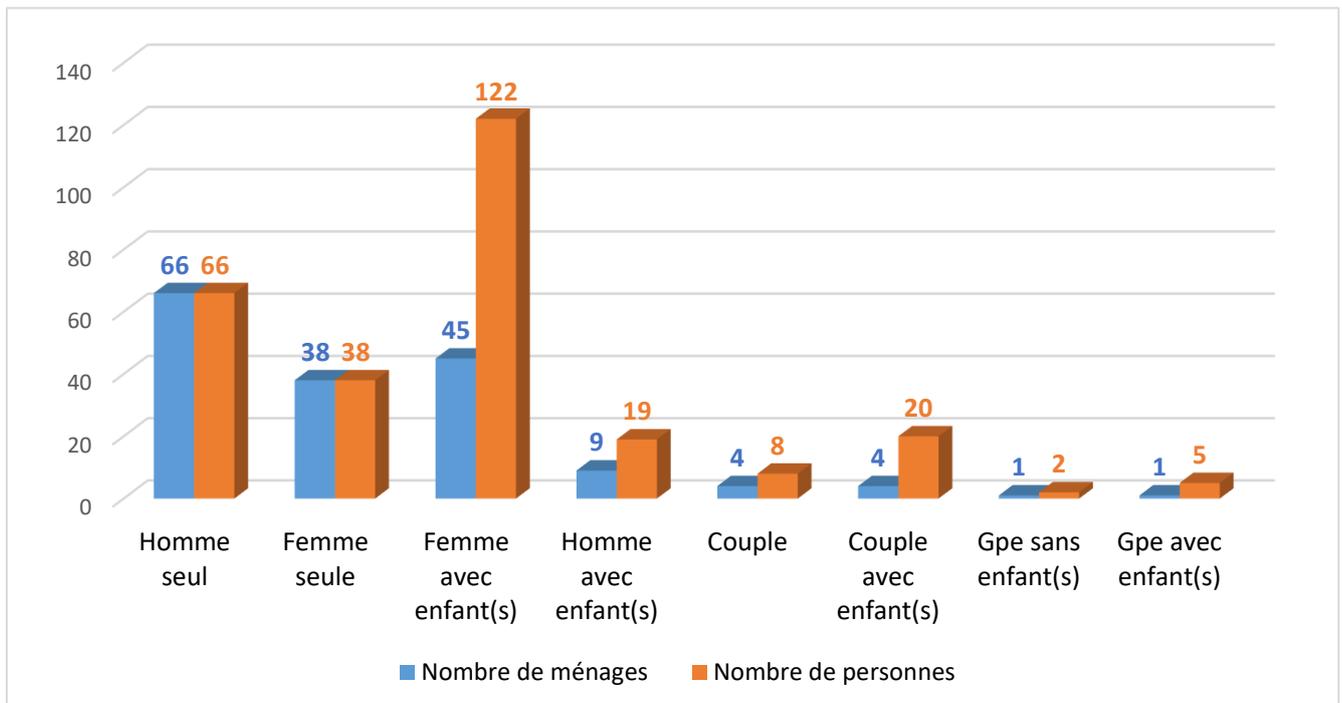
Environ **38 %** des ménages en attente de logement social recensés par le SIAO étaient en logement adapté.



VILLES ET TYPOLOGIES DES LOGEMENTS DEMANDES PAR LES NOUVEAUX MENAGES



TYPLOGIE DES NOUVEAUX MENAGES



Etat de la demande

NOMBRE DES PROPOSITIONS EFFECTUEES PAR LES BAILLEURS EN 2021/ NOMBRE D'ACCEPTATIONS

Nombre de propositions : **130**

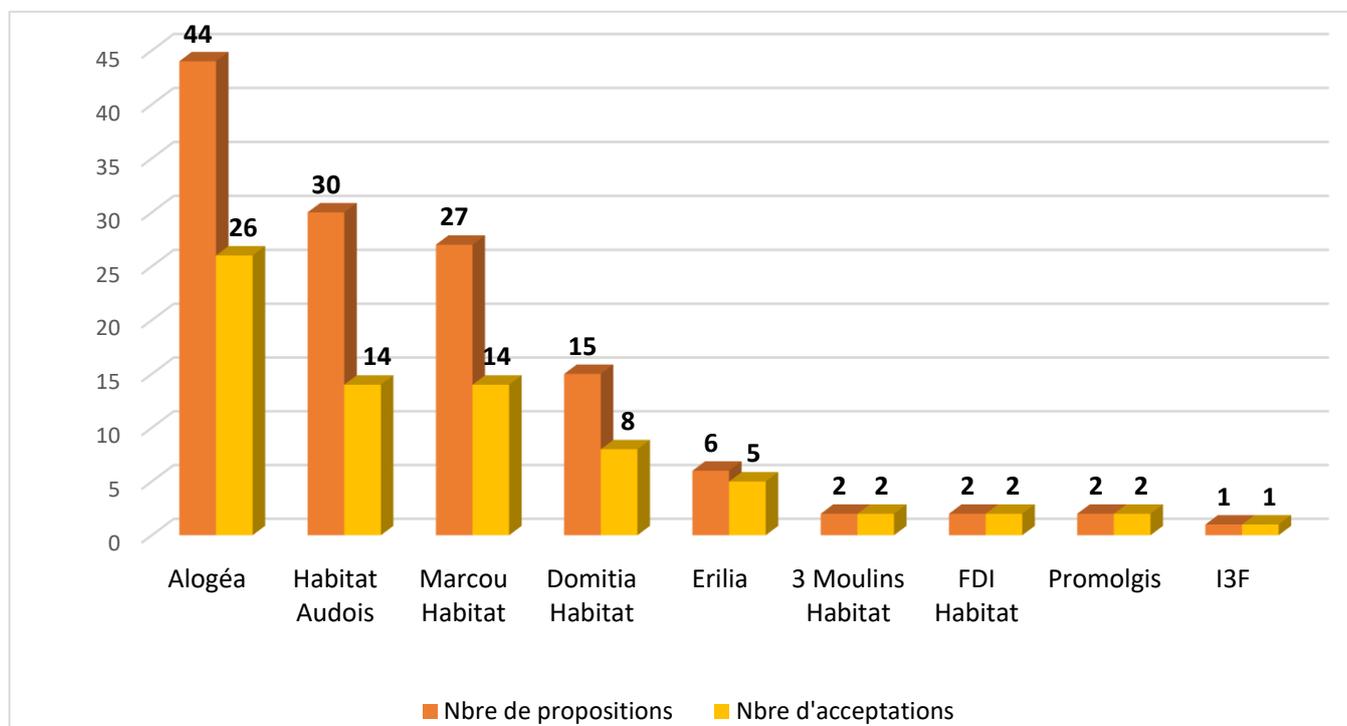
Nombre d'acceptations : **97**

Nombre de refus : **29**

Nombre de proposition en attente de réponse du demandeur : **3**

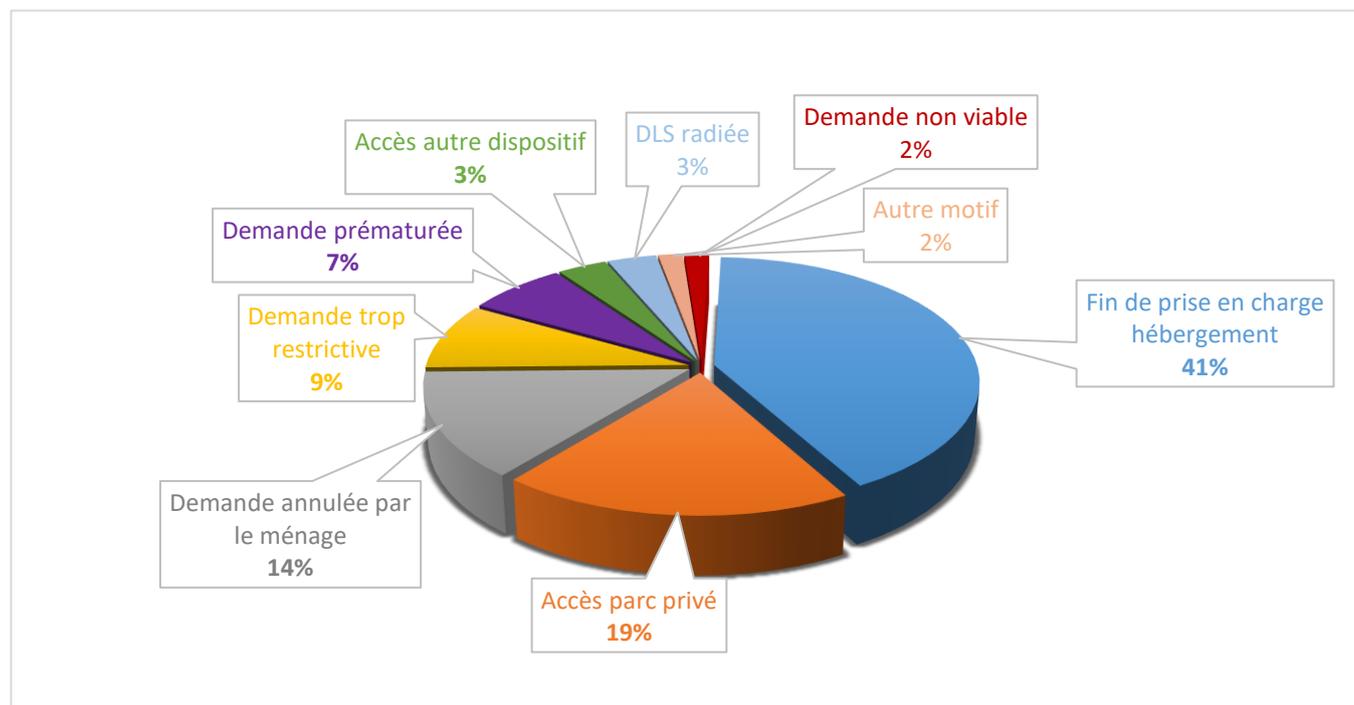
17 propositions ont été refusées par le ménage et classées en « refus abusif », 5 en « refus légitime », 7 refus non traité.

Nombre de ménages concernés par les propositions : **110** (sur les 250 ménages passés en commission en 2022, 44 % ont bénéficié d'au moins une proposition de logement HLM).

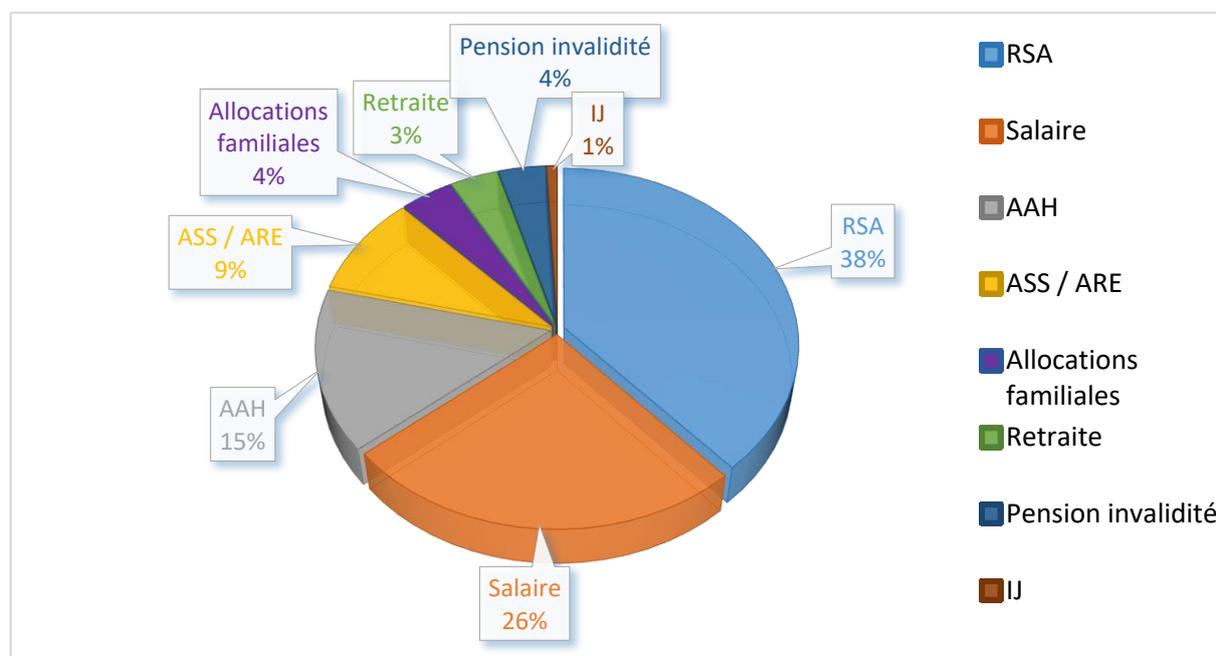


MOTIF D'ANNULATION DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Nombre de demandes annulées : 58

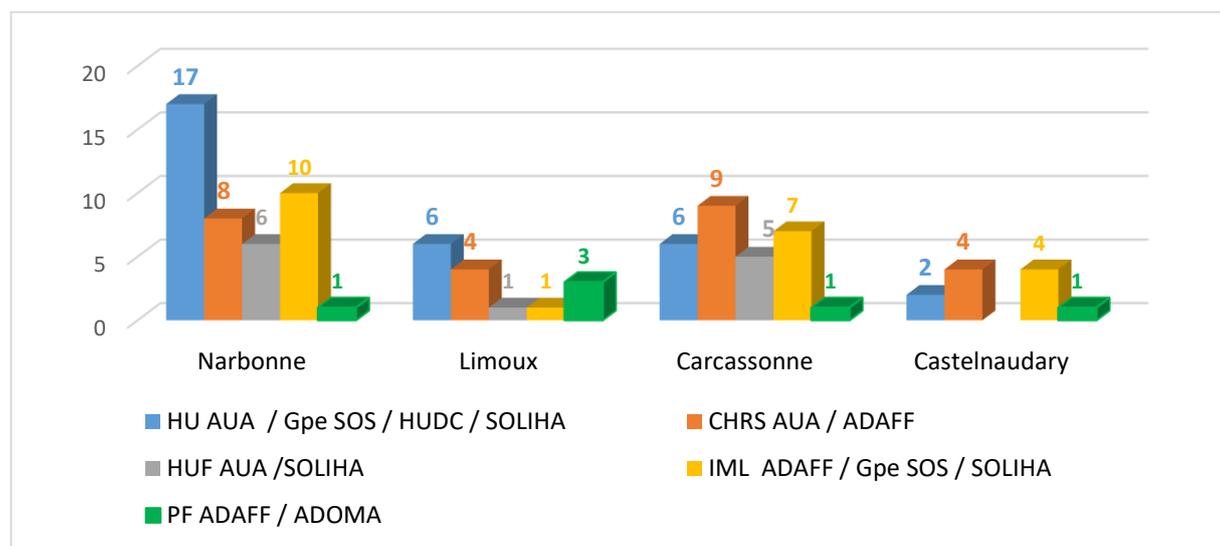


TYPE DE RESSOURCES (en %)



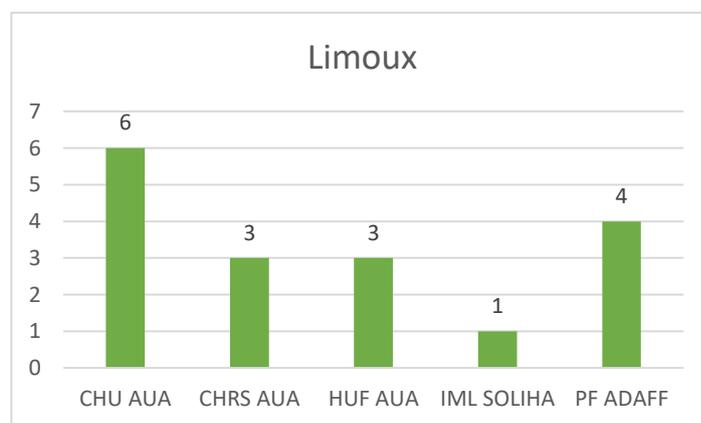
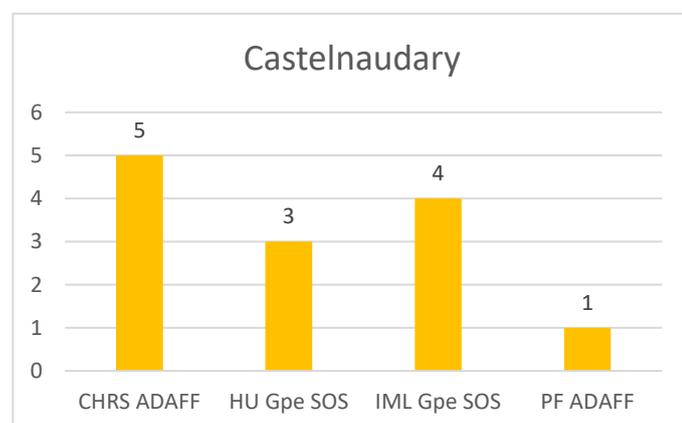
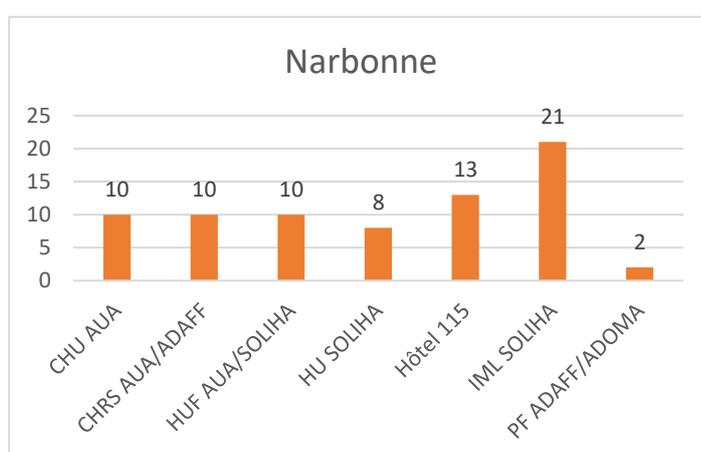
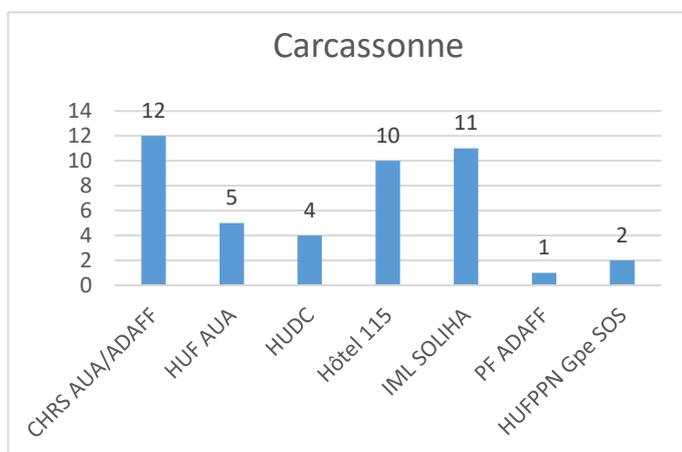
NOMBRE DE DEMANDES HLM INSTRUITES PAR LE SIAO

Nombre de demandes HLM instruites en 2022 : 96



NOMBRE DE DEMANDES DE LABELLISATIONS AU TITRE DU CONTINGENT PREFECTORAL INSTRUITES PAR LE SIAO PAR VILLE ET PAR STRUCTURE

NB de demandes de labellisation au titre du contingent préfectoral en 2022 : 151



5.2. Bilan de l'activité SIAO logement social

Le SIAO a recensé **172** nouveaux ménages en demande de logement social – personnes prises en charge dans le cadre d'un CHU, CHRS ou dans le logement adapté – sur l'année 2022 (164 en 2021 – donnée quasiment identique à 2021) et 250 au total avec les personnes présentes en 2021 mais n'ayant pas eu de réponse avant l'année 2022.

Au 31 décembre 2022, 93 ménages étaient toujours en attente d'une entrée en logement HLM.

- Répartition des demandes : Le SIAO a recensé 100 ménages par mois en moyenne en demande de logement social (62 en 2021) dont en moyenne 16 nouvelles demandes chaque mois.
- Zone géographique demandée par les ménages : 53% des ménages ont demandé en priorité Narbonne et alentours, 24% Carcassonne et alentours, 5% Limoux et alentours, 7% Castelnaudary et alentours, 11% n'avaient pas de desiderata géographique.
- Typologie des logements souhaités par les ménages : 2% de T1, 17% de T1/T2, 35% de T2, 13% de T2/T3, 13% de T3, 11% de T3/T4, 9% de T4 et +.
- Guichet enregistreur SIAO : Le SIAO a enregistré 96 demandes HLM sur l'année 2022 (98 en 2021).

Répartition des demandes de logement social : Sur **250** ménages en attente de logement social en 2022, **39%** ont bénéficié d'une attribution (acceptée par le ménage) par un organisme HLM du département, **23%** ont annulé leur demande par le biais du SIAO, et **38%** sont toujours en attente d'un logement.

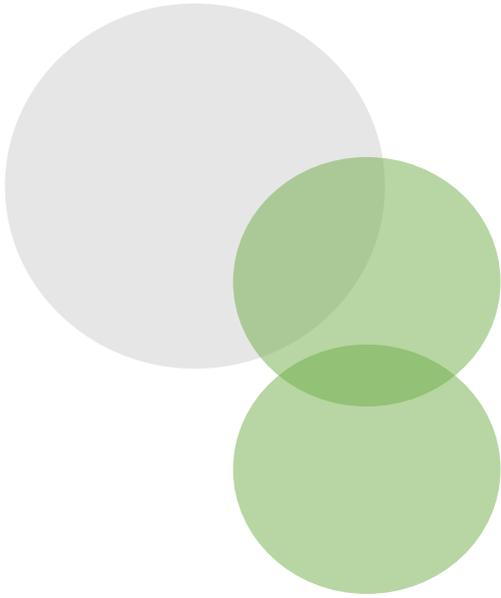
Au 31/12/22, nous pouvons constater qu'au moins 20% du parc AHI est saturé par des personnes ne nécessitant plus d'accompagnement social spécifique et pourraient prétendre à du logement social (168 personnes sur 867 places pérennes).

⇒ **La commission de médiation DALO (COMED)**

Depuis 2015, le SIAO participe, avec un rôle consultatif, aux Commissions de Médiation DALO (COMED). Ces commissions étudient les situations des personnes sollicitant un hébergement et/ou un logement, et qui, malgré différentes démarches effectuées, n'ont bénéficié d'aucune proposition ou réponse favorable. Ces recours font l'objet d'une étude en vue d'une reconnaissance prioritaire et urgente pour l'accès à un hébergement ou à un logement adapté à la situation.

En 2022, le SIAO a participé à 9 COMED.

La place du SIAO a été évaluée nécessaire au regard des éléments apportés au bénéfice des ménages (prises en charge 115, existence d'un dossier SIAO actif, éléments de compréhension de la situation, etc.). Les avis prononcés (DAHO Hébergement et DALO Logement adapté) sont transmis au SIAO en vue du renseignement et de l'indication de ce caractère prioritaire dans le dossier SIAO des personnes



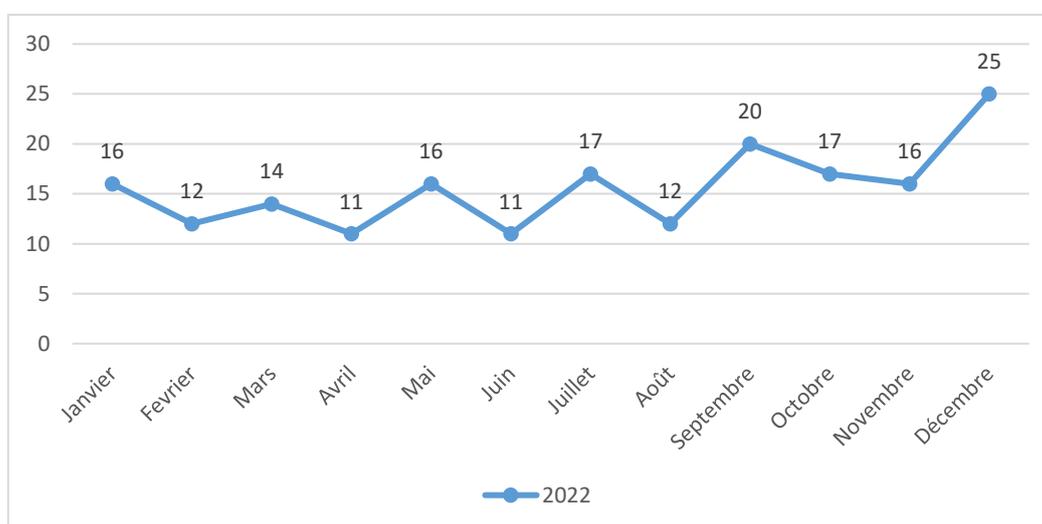
DONNEES INFIRMIERES

6. Activité infirmière au sein du SIAO

La fonction d'infirmier a débuté au sein du SIAO à compter de décembre 2015. Ce poste ayant pour vocation d'apporter un point de vue sanitaire à l'évaluation SIAO et de rendre plus pertinente l'orientation des personnes vers les différents dispositifs (en complément du volet social effectué par les éducateurs des permanences), ainsi que d'intervenir comme pivot entre le secteur sanitaire et le secteur social en se faisant connaître des partenaires du soin.

NOMBRE DE NOUVEAUX MÉNAGES RENCONTRÉS (par mois)

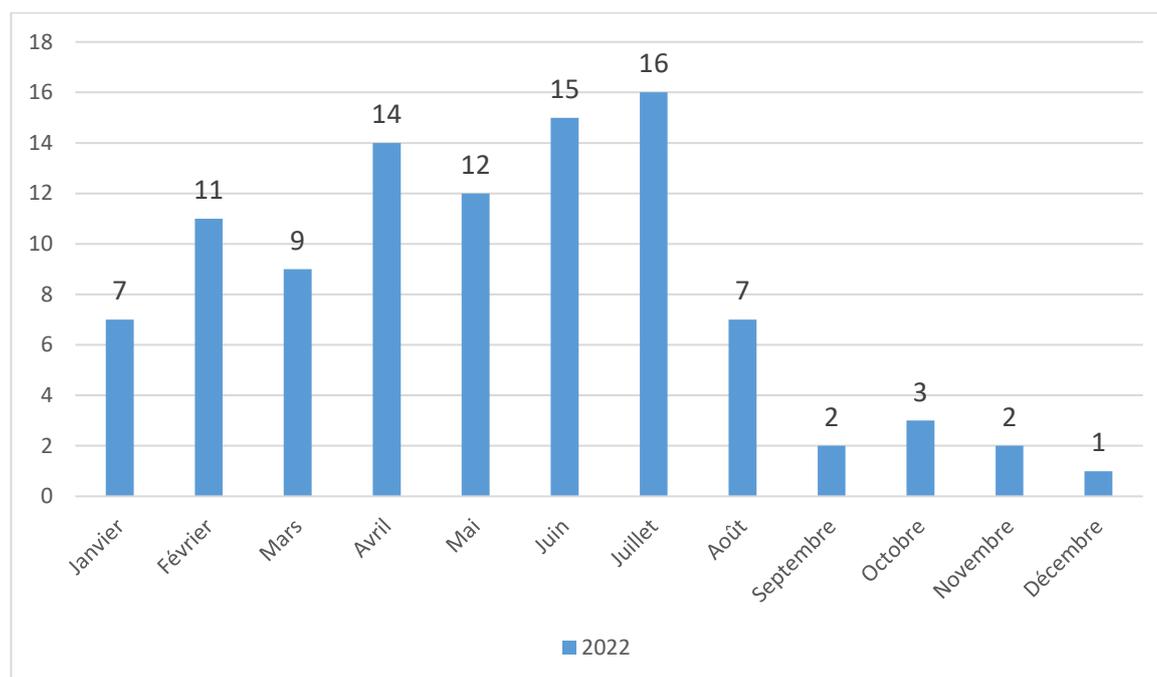
Total : **187ménages**



Le nombre de nouveaux ménages reste à peu près similaire chaque année, il est en moyenne de **16 nouveaux ménages** rencontrés par mois.

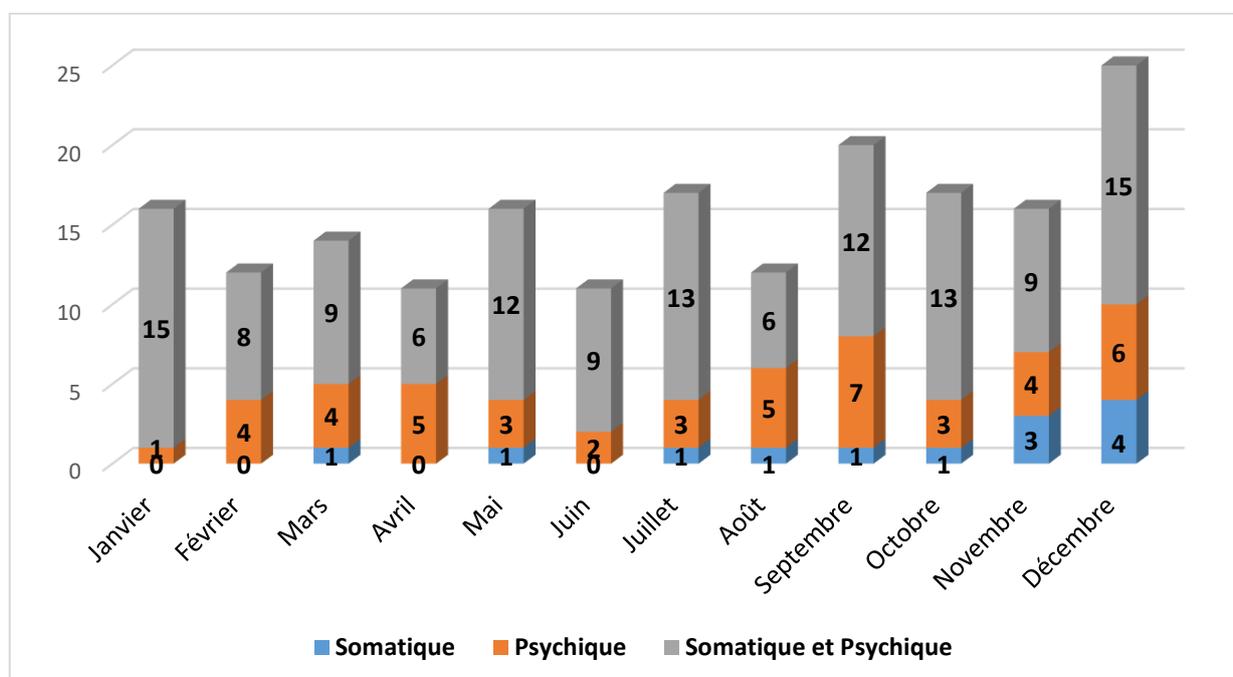
NOMBRE DE MÉNAGES VUS DANS LE CADRE D'UN SUIVI

Total : **99 ménages**



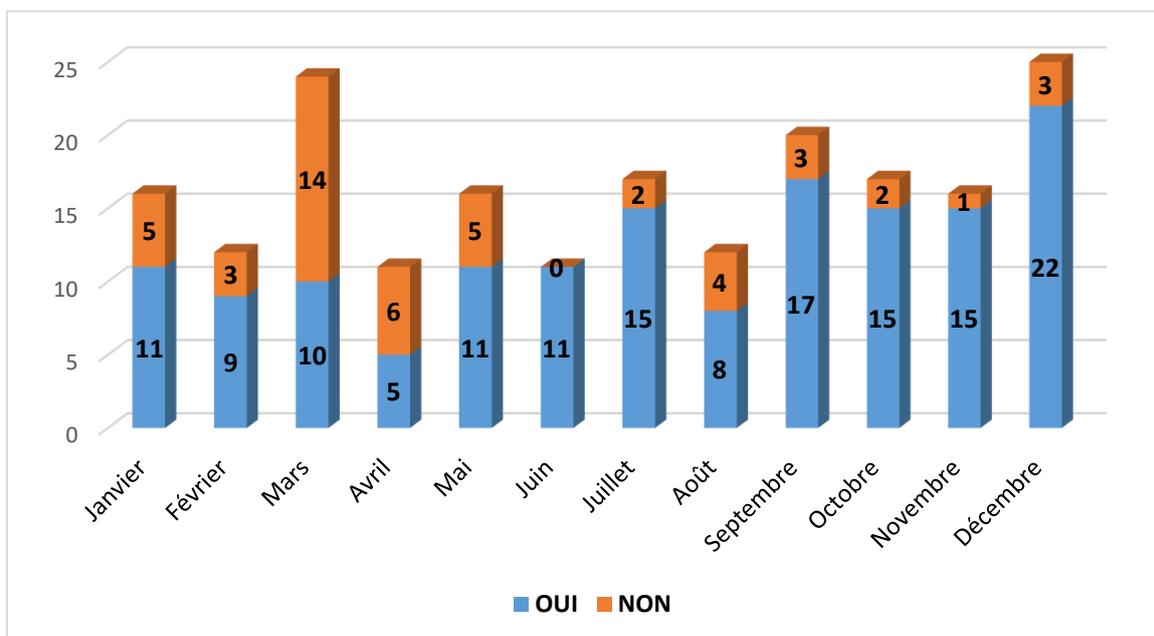
Dans le cadre de suivi de personnes (plus de 2 entretiens), l'infirmier a vu en moyenne **un peu plus de 8 personnes par mois**.

PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ RENCONTRÉES



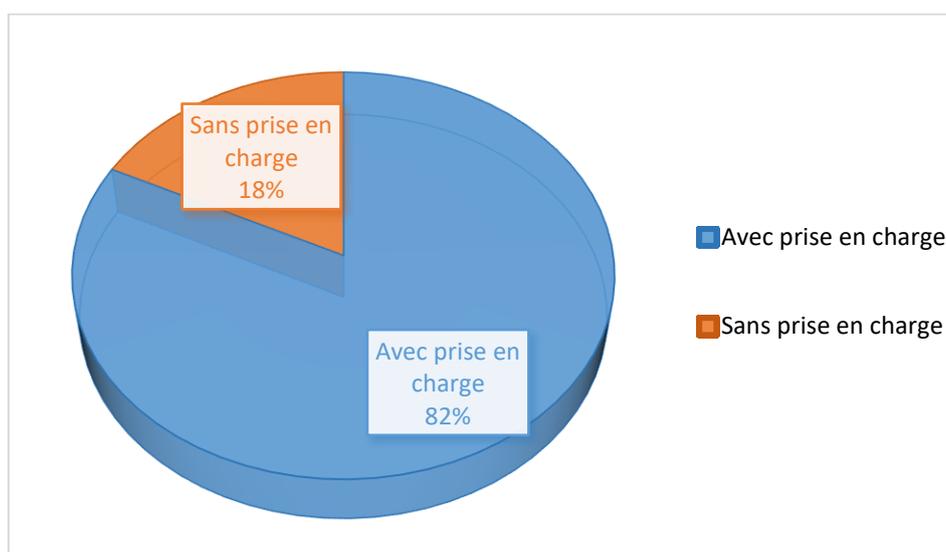
Les comorbidités sont surreprésentées encore une fois, nous retrouvons malheureusement une dynamique qui s'apparente aux deux années précédentes, une association entre un trouble psychique et une addiction, avec toutes les complications conséquentes, notamment au niveau somatique. Au-delà des comorbidités, les phénomènes de somatisation sont de plus en plus évidents.

NOMBRE DE PERSONNES RENCONTREES EN DEMANDE DE SOINS

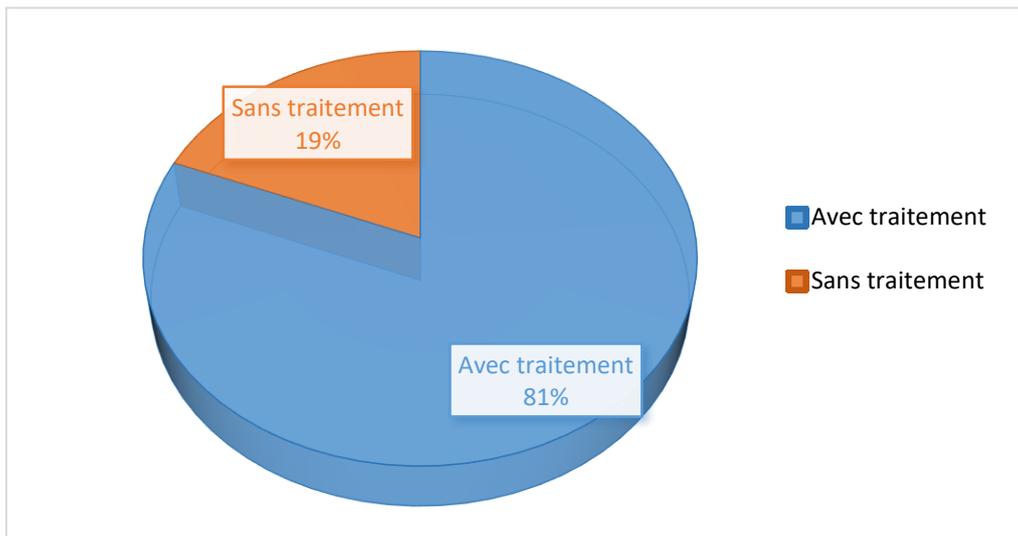


Environ **75%** des personnes rencontrées par l'infirmier du SIAO déclaraient être en demande de soins. Il est à préciser que les refus de soins sont parfois en rapport avec un refus de traitement médicamenteux, notamment dans les troubles psychologiques, psychiatriques ou relevant de l'addiction.

NOUVELLES SITUATIONS BÉNÉFICIANT D'UNE PRISE EN CHARGE SANTÉ AU MOMENT DU CONTACT AVEC LE SIAO

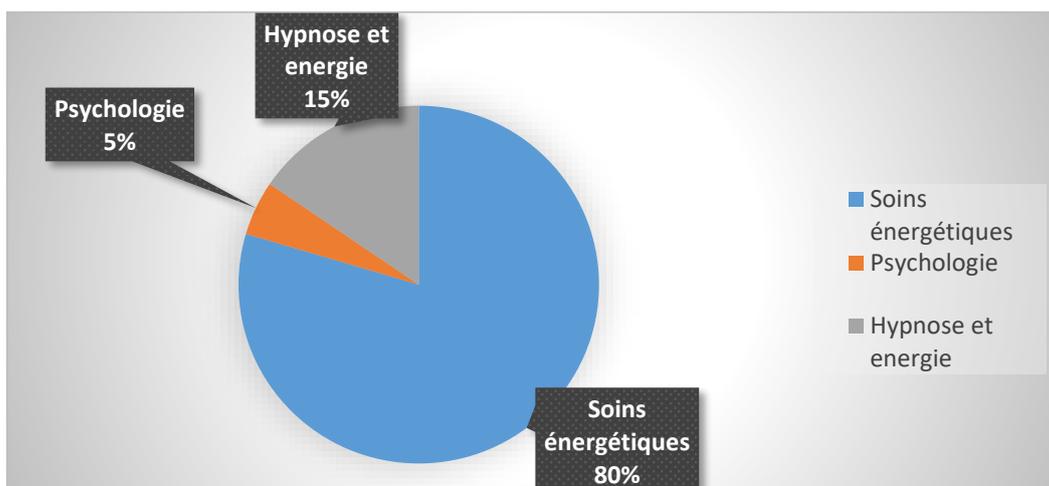


NOUVELLES SITUATIONS BÉNÉFICIAIRES D'UN TRAITEMENT MÉDICAMENTEUX AU MOMENT DU CONTACT AVEC LE SIAO



Nous avons pu voir sur le graphique précédent que les personnes bénéficiant d'une prise en charge représentaient 82% des personnes rencontrées (75% en 2021). Sur ce graphique, nous pouvons voir que 81% des personnes rencontrées ont un traitement médicamenteux (74% l'an, passé), ce qui souligne encore une fois l'omniprésence et la priorisation médicamenteuse dans les prises en charge de ces personnes. Parallèlement à cela, depuis l'augmentation des accompagnements en thérapie brève, nous avons pu remarquer une augmentation des troubles consécutifs aux effets indésirables des traitements médicamenteux, notamment sur le plan cognitif avec les traitements psychotropes.

REPARTITION DES TYPES D'ACCOMPAGNEMENTS INFIRMIER : soit 142 entretiens

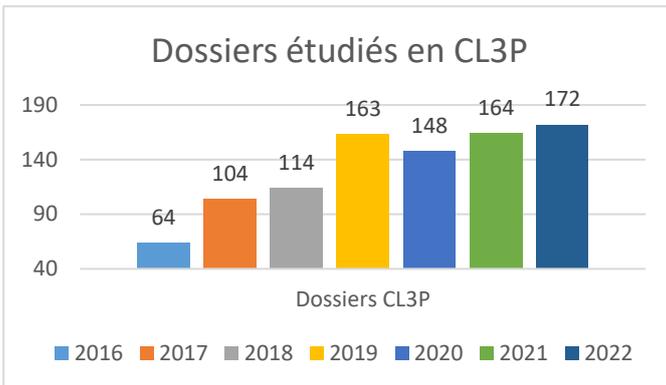
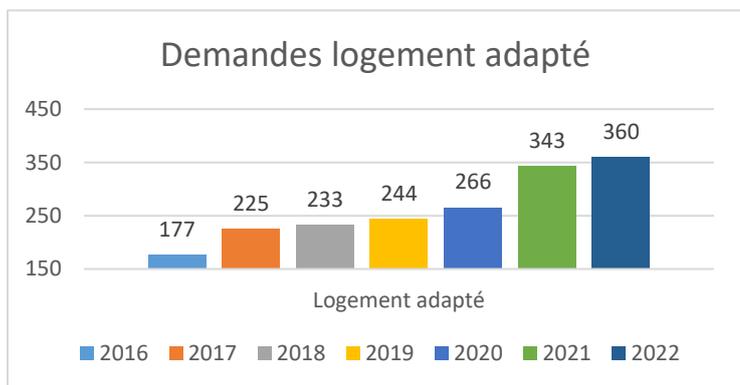
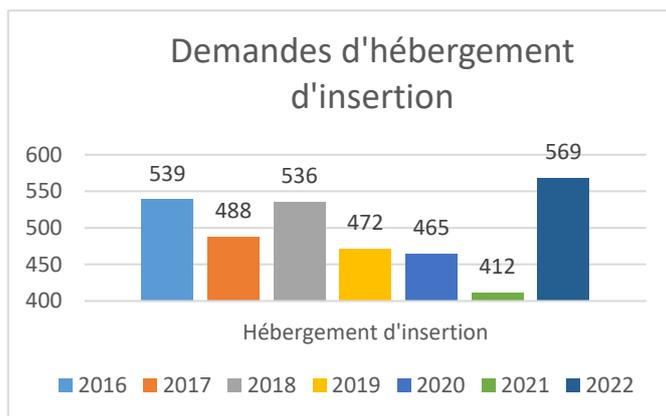
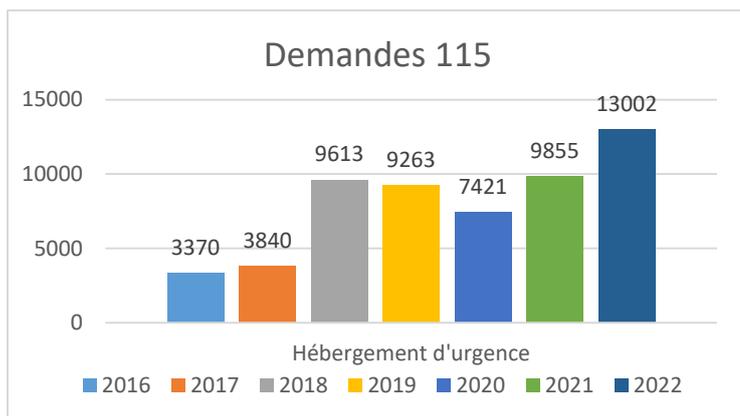


6.1. Bilan de l'activité infirmière du SIAO

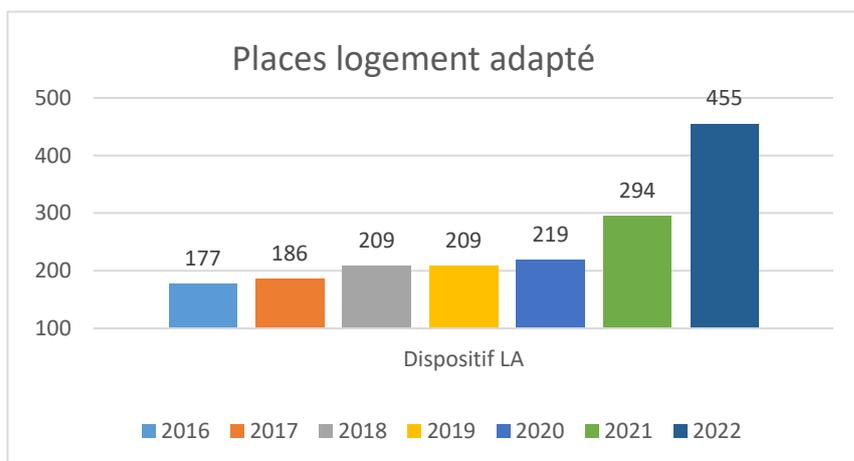
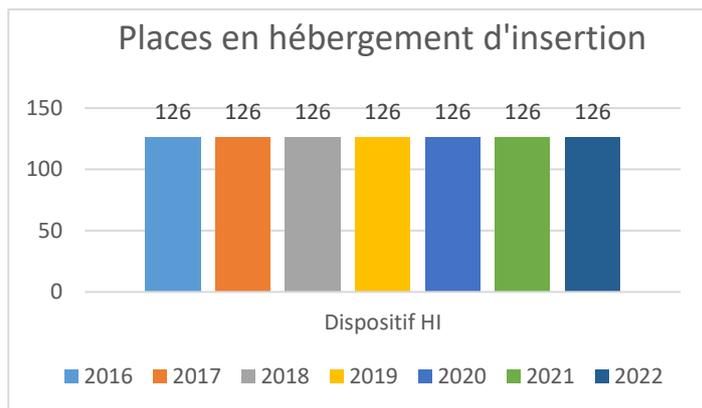
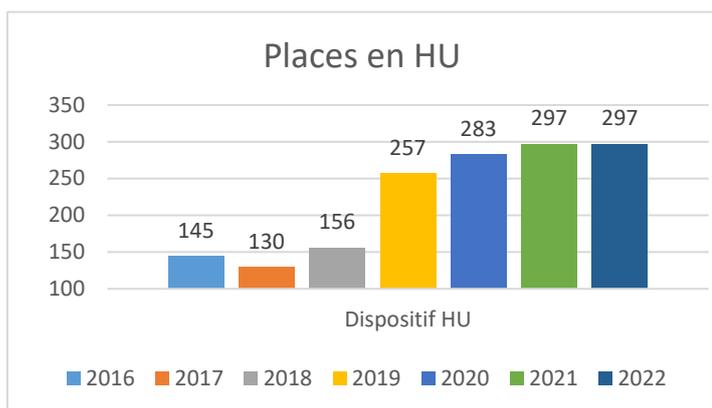
Au niveau des évaluations SIAO, le constat reste inchangé d'une année sur l'autre, le public rencontré présente des profils pathologiques qui se révèlent de plus en plus sévères, des profils nécessitant un étayage que les dispositifs d'hébergement et d'accompagnement social ne peuvent plus supporter, d'autant plus que l'étayage médical proposé en ambulatoire se révèle trop régulièrement insuffisant ou inadapté.

Dans ce contexte et dans le cadre du développement des missions du SIAO, notamment en soutien aux structures AHI, le SIAO via son infirmier, va proposer à compter de 2023, des modules de formations psychologie/psychiatrie. Ces modules ont pour but d'apporter au secteur de l'AHI, une meilleure lecture, compréhension des situations et des outils d'action pour optimiser la prise en charge d'un public précaire qui évolue, de plus en plus touché par les phénomènes de dépendances et de maladies psychiques.

7. Evolution des demandes SIAO depuis sa création (en année pleine)



8. Evolution des dispositifs SIAO depuis sa création (en année pleine)



9. BILAN ET EVOLUTION SIAO

Le SIAO depuis sa création milieu d'année 2015 et son effectivité en année pleine depuis 2016 à fortement évolué, tant dans le développement de ses missions que dans le volume de traitement.

- Le pôle urgence a multiplié quasiment par 4, le nombres de demandes 115 enregistrées et traitées en 7 ans (+286%) ; avec des places pérennes en HU qui ont doublé ; mais qui en 2022 ont connu une stagnation malgré plus de 3000 demandes supplémentaires en 1 an.
- Le pôle hébergement d'insertion a connu une forte hausse en 2022 de ses demandes, mais pour la plupart les demandes n'ont pas été instruites (40% ne sont pas venues au RDV d'enregistrement de la demande sur les permanences SIAO) et le nombre de places à la main du SIAO est resté identique ;
- Les demandes pour des dispositifs logement adapté accroissent chaque année d'une manière assez homogène depuis sa création (+103% en 7 ans) ; les places existantes ont connu également une forte hausse ;
- Le pôle logement a quasiment triplé le nombre de situations présentées en commission logement/CL3P et trouve depuis environ 4 ans un équilibre autour de 165 nouvelles demandes.

D'autres volets se sont développés afin de compléter la mission d'aide dans le parcours des personnes précaires :

- Commission préfecture : temps d'échanges autour des situations administratives complexes entre la préfecture et le SIAO (situations de personnes déjà intégrées dans un dispositif associé) ;
- Echanges OFII : cette commission s'est transformée en temps d'échanges mails ou téléphonique, et a pour but de fluidifier le parcours des personnes en demande d'asile vers des dispositifs d'hébergement dédiés ;
- Présence du SIAO sur la Cellule Départementale de suivi des situations de violences conjugales ;
- Présence à titre consultatif du SIAO sur les commissions de médiation DALO ;
- Lien étroit avec le service expulsion de la DDETSPP afin d'étudier les trajectoires possibles en amont des expulsions des ménages les plus fragiles ;

En 2023, une forte évolution du SIAO est envisagée suite à la parution de l'instruction du Gouvernement du 31 mars 2022 relative aux missions des SIAO pour la mise en œuvre du Service Public de la rue au logement.

Une feuille de route en concertation avec la DDETSPP sur la mise en pratique de cette réforme a été dressée à l'automne 2022, avec 3 évolutions majeures prévues en 2023 :

- Refonte des permanences SIAO -> le SIAO comme demandé, externalise les évaluations d'enregistrement des demandes. En parallèle pour toutes les personnes n'ayant de référent social, le SIAO, sur le principe de l'aller/vers proposera des temps d'évaluation sociale + IDE aux publics les plus en marge des dispositifs de droit commun ;
- Organisation d'une commission partenariale d'orientation CPO : commission unique rassemblant tout le volet insertion : hébergement d'insertion et logement adapté. Elle aura vocation de s'étoffer et se spécialiser au cours de l'année 2023 autour des cas complexes, en invitant un plus large spectre d'acteurs (les bailleurs sociaux, les SPIP, les services de protection des majeurs, le conseil départemental, ...) ;
- Le développement d'un pôle expertise : le SIAO sera amené à organiser des revues périodiques de situations avec les gestionnaires de structures (hébergement/logement adapté) les acteurs de la veille sociale et les acteurs de l'accompagnement, dans le cadre de la fluidité des parcours.

En plus de cette réforme, depuis fin d'année 2022, un référent jeune est prévu (financé pour le SIAO11 à hauteur d'un mi-temps). Ce nouveau poste a pour mission d'assurer un suivi spécifique des situations des jeunes de moins de 25 ans ou 29 ans si reconnaissance MDPH, mais également être l'interlocuteur privilégié des partenaires accompagnants ce public (MLOA, CEJ-R, RHJ, ...) en termes d'hébergement/logement.